

CARROSSERIE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

MÉCANIQUE

GÉNÉRALITÉS

Nomenclature

1	Bouclier AV	31	Pavillon
2	Calandre	32	Traverse AV de pavillon
3	Traverse de bouclier AV	33	Traverse AR de pavillon
4	Phare antibrouillard	34	Doublure assemblée d'aile AR (Berline)
5	Phare	35	Doublure assemblée d'aile AR (Break)
6	Capot AV	36	Aile AR (Berline)
7	Pare-brise	37	Aile AR (Break)
8	Aile AV	38	Feu AR d'aile
9	Pare boue d'aile AV	39	Feu AR de malle ou hayon
10	Armature AV	40	Glace de hayon
11	Support de bouclier AV (embout de longeron AV)	41	Glace de lunette
12	Embout de longeron AV	42	Hayon
13	Longeron AV réparation	43	Malle AR
14	Longeron AV	44	Becquet de malle AR
15	Longeron complet avec passage de roue	45	Bouclier AR
16	Renfort sup. de passage de roue AV	46	Traverse de bouclier AR
17	Partie AV de passage de roue AV	47	Jupe AR (Berline)
18	Encadrement de porte AV	48	Traverse de jupe AR (Berline)
19	Pied AV complet	49	Montant de serrure de jupe AR (Berline)
20	Doublure de baie de pare-brise	50	Tôle de feu AR (Berline)
21	Porte AV (élément de base)	51	Renfort de tôle de feu AR (Berline)
22	Porte AR (élément de base)	52	Jupe AR (Break)
23	Cadre glace de porte AV	53	Traverse de jupe AR (Break)
24	Cadre glace de porte AR	54	Montant de serrure de jupe AR (Break)
25	Glace de porte AR	55	Tôle de feu AR (Break)
26	Glace de porte AV	56	Plancher AR
27	Glace de custode (Berline)	57	Passage de roue int.
28	Glace de custode (Break)	58	Passage de roue ext.
29	Bas de caisse	59	Longeron AR
30	Doublure de pied milieu		

ÉLÉMENTS AMOVIBLES - SELLERIE

Jeux et affleurements

A **B** **D** **G**
C **E** **F**

A = 4.5 mm ± 0.5
B = 4.5 mm ± 0.5
C = 4.5 mm ± 0.5
D = 3.0 mm ± 0.5
E = 3.5 mm ± 0.5
F = 4.5 mm ± 0.5
G = 3.5 mm ± 0.5

J **N** **K**
H **I** **M** **L**

H = 4.0 mm ± 0.5
I = 2.0 mm ± 0.5
J = 2.0 mm ± 0.5
K = 3.0 mm
L = 3.0 mm
M = 3.5 mm
N = 3.0 mm

Q **U** **R**
O **P** **T** **S**

O = 4.0 mm
P = 4.5 mm
Q = 1.75 mm
R = 3.0 mm
S = 3.0 mm
T = 3.5 mm
U = 3.0 mm

Couple de serrage (en daN.m)

Ecrous de fixation capot moteur :	2.1
Ecrous de fixation de malle ou de hayon :	2.1
Ecrous de fixation de porte avant ou arrière :	3.1
Vis de fixation de gâche de porte :	2.5
Vis de fixation de gâche de malle arrière (Berline) :	0.8
Vis de fixation de gâche de hayon arrière (Break) :	2.1
Vis de fixation de la trappe à carburant :	0.15
Ecrous de fixation du bouclier avant ou arrière :	0.4
Ecrou de fixation du volant conducteur :	5
Ecrou de fixation du bras d'essuie-glace avant :	2.1
Ecrou de fixation du bras d'essuie-glace arrière (Break) :	1.2

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

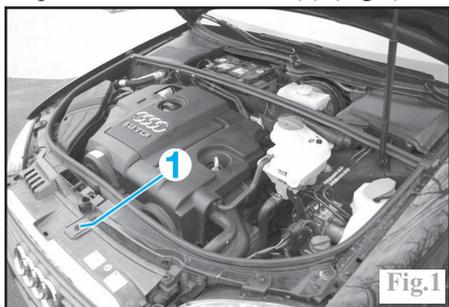
En bref :

Ce chapitre ne concerne que les éléments amovibles de la carrosserie.

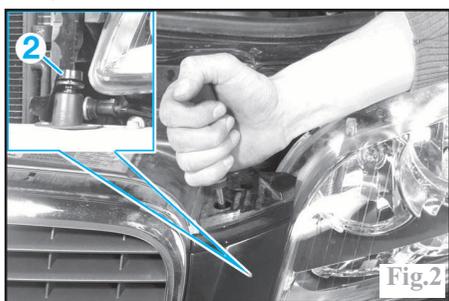
Bouclier avant

Dépose

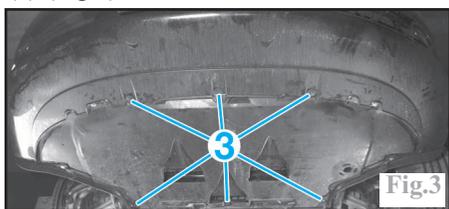
Déposer la vis de fixation (1) (Fig.1).



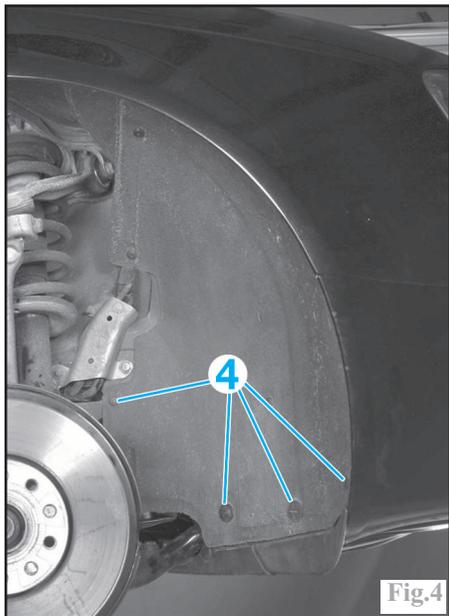
Desserrer les vis (2) (Fig.2) de chaque côté, afin de libérer le bouclier avant.



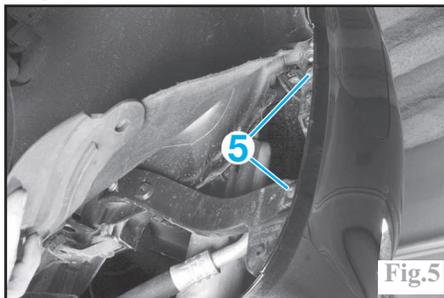
Lever le véhicule et déposer le carénage inférieur moteur en dépliant les fixations (3) (Fig.3).



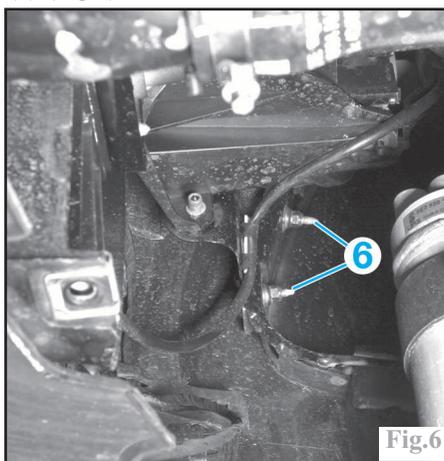
Dégager partiellement la coquille de pare-boue en déposant les fixations (4) (Fig.4). Appliquer la même méthode au côté opposé.



Déposer de chaque côté les vis (5) (Fig.5).

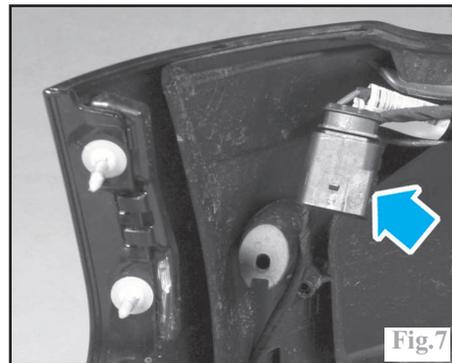


Déposer de chaque les écrous de fixations (6) (Fig.6) du bouclier avant.



Tirer partiellement le bouclier avant, afin d'accéder au connecteur des anti-brouillards (Fig.7) et de le déconnecter. Débrancher le tuyau d'alimentation des gicleurs de lave-phares (selon équipement).

Déposer le bouclier avant

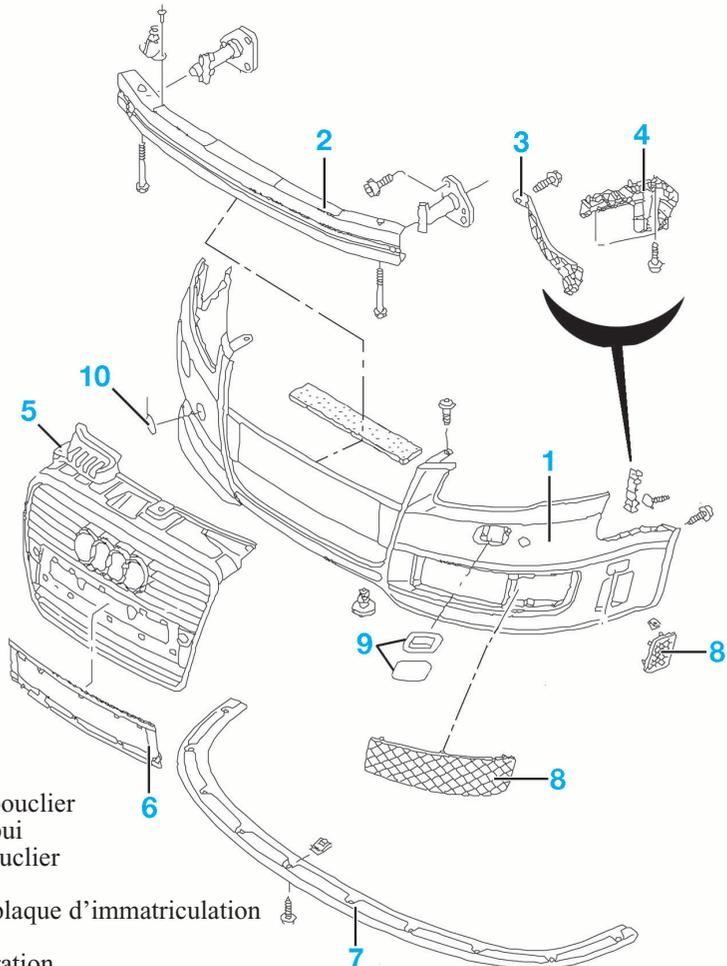


Repose

A la reposes, procéder à l'inverse de la dépose en respectant les jeux et affleurements.

Contrôler le bon fonctionnement des équipements.

Bouclier avant et calandre

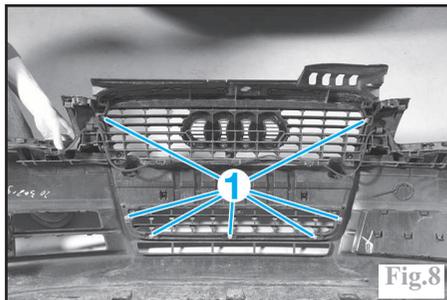


- 1 Bouclier
- 2 Renfort de bouclier
- 3 Pièces d'appui
- 4 Guide du bouclier
- 5 Calandre
- 6 Support de plaque d'immatriculation
- 7 Spoiler
- 8 Grilles d'aération
- 9 Inserts de lave-projecteur
- 10 Cache de fixation d'anneau de remorquage

Calandre

Dépose

Déposer le bouclier avant (voir opération concernée).
Déposer les vis de fixation (1) (Fig.8).



Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

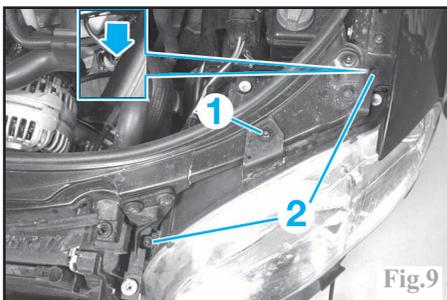
Optique

Dépose

Nota :

Il est nécessaire de débrancher le câble de masse si le véhicule est équipé de lampe à décharge.

Déposer le bouclier avant (voir opération concernée).
Déposer la fixation (1) (Fig.9) et desserrer les vis (2).



Extraire l'optique vers l'avant et débrancher le connecteur d'alimentation.

Repose

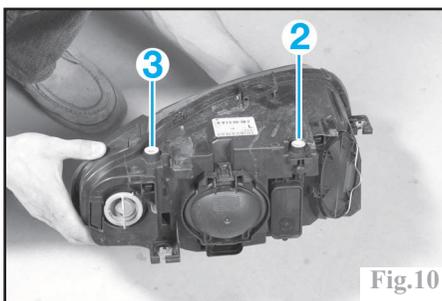
Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose tout en respectant les jeux et affleurements.

Contrôler le bon fonctionnement des équipements.

Procéder au réglages des optiques en agissant sur la vis de réglage de l'axe vertical (3) et l'axe horizontal (2) (Fig.10).

Nota :

Pour régler les optiques, positionner la molette de compensation se trouvant dans l'habitacle, sur la position "0". Si le véhicule est équipé de lampes à décharge, la position "0" s'obtient en utilisant l'appareil de diagnostic - VAS 5051-



Projecteur antibrouillard

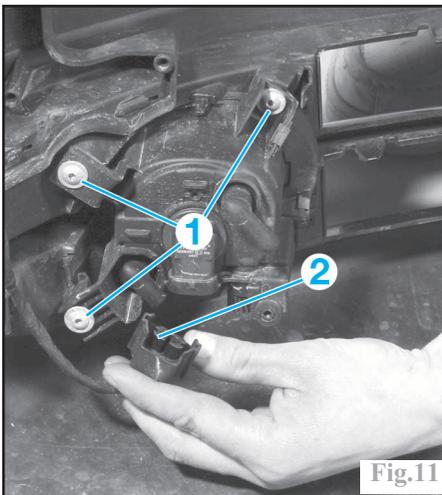
Dépose (sauf finition "S-Line")

Déposer le carénage inférieur moteur.

Nota :

Pour les versions équipés d'un radiateur d'air de suralimentation, il est nécessaire de déposer le bouclier avant (voir opération concernée).

Déposer les vis de fixation (1) et débrancher le connecteur (2) (Fig.11).



Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

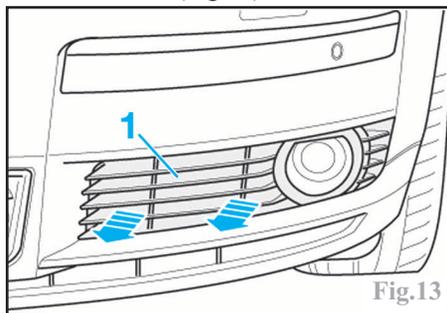
Contrôler le bon fonctionnement des équipements.

Procéder au réglages des antibrouillards en agissant sur la vis de réglage (Fig.12).

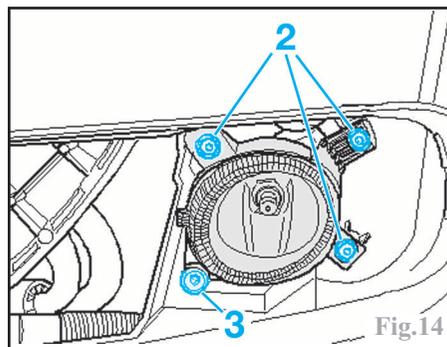


Dépose (finition "S-Line")

Déposer l'obturateur (1) en vers l'avant comme illustré (Fig.13).



Déposer les vis de fixation (2) (Fig.14) et extraire vers l'avant l'antibrouillard. Débrancher le connecteur.



Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Contrôler le bon fonctionnement des équipements.

Procéder au réglages des antibrouillards en agissant sur la vis de réglage (3) (Fig.14).

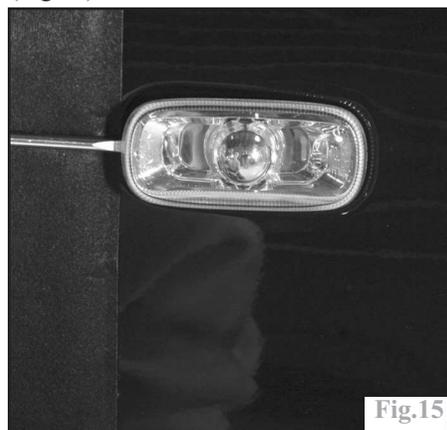
Aile avant

Dépose

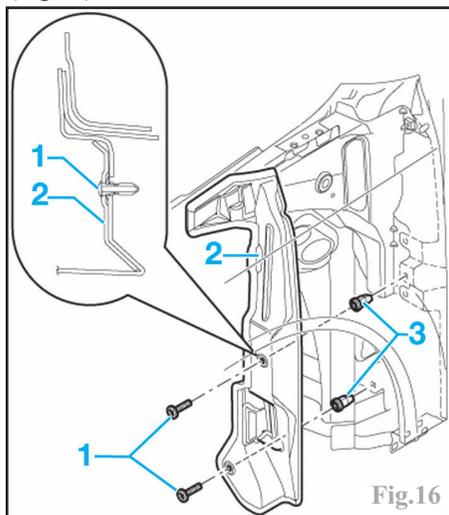
Déposer le bouclier avant (voir opération concernée).

Déposer complètement la coquille de passage de roue du côté concerné. Il est nécessaire de déposer la roue afin d'extraire la coquille de passage de roue.

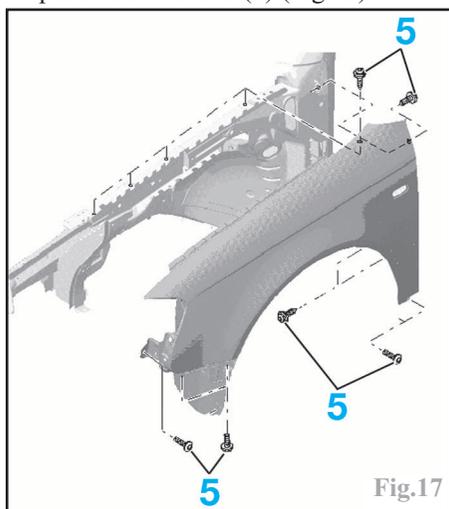
Déposer le clignotant latéral en veillant à ne endommager la peinture de l'aile avant (Fig.15).



Déposer la pièce de fermeture (2) en dévissant les fixations (1) des clips (3) (Fig.16).



Déposer l'optique avant du côté concerné (voir opération concernée).
Déposer les fixations (5) (Fig.17)



Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.
Régler les jeux et affleurements.
Vérifier le bon fonctionnement du clignotant latéral.

Capot

Dépose

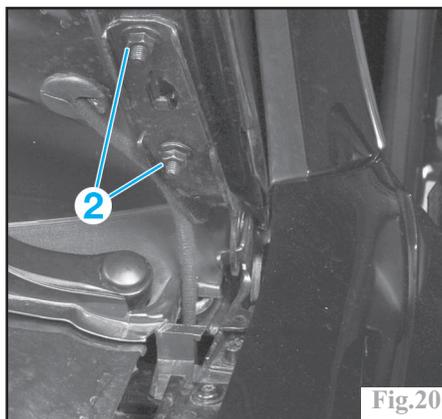
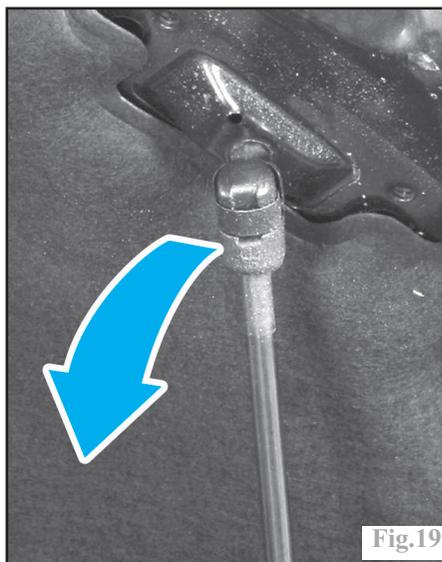
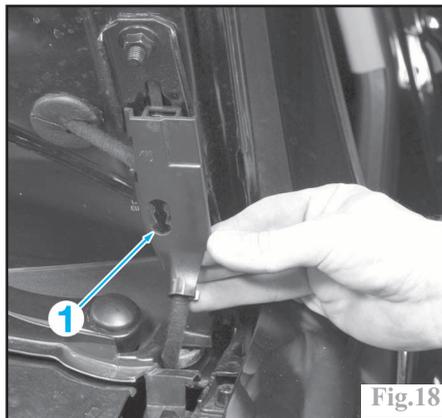
Déclipser le cache protégeant le tuyau de lave-glace (1) (Fig.18).

Nota :

Une deuxième personne est nécessaire pour soutenir et soulever le capot.

Déclipser du côté gauche le ressort à air comprimé (Fig.19).

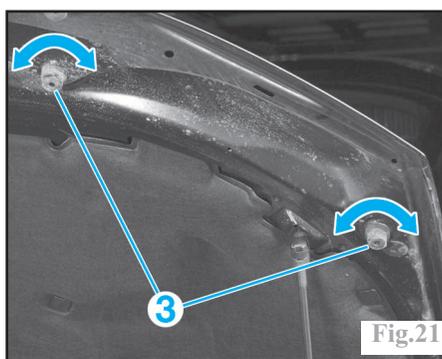
Déposer de chaque côté les écrous de fixations (2) (Fig.20) et déposer le capot.



Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Régler les jeux et affleurements en agissant sur les butées de réglage (3) (Fig.21).

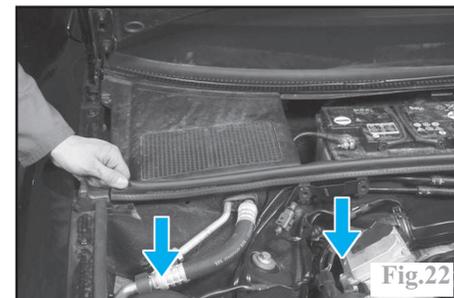


Vérifier le bon fonctionnement du système de lave-glace avant et la fermeture du capot.

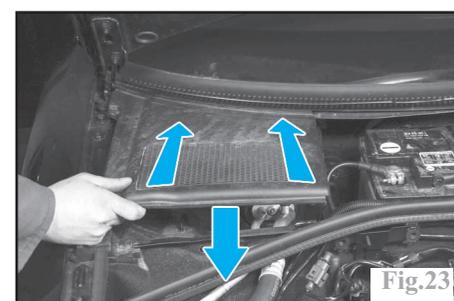
Mécanisme d'essuie-vitre avant

Dépose

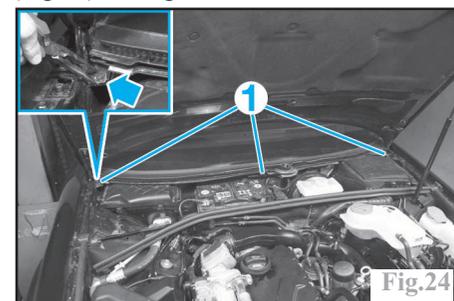
Tirer le joint de la grille d'auvent (Fig.22).



Lever puis tirer la grille de protection (Fig.23) en la dépliant de la grille d'auvent.



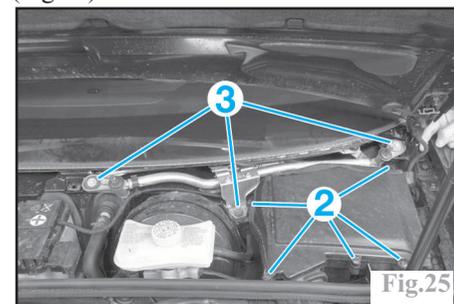
Déposer les agrafes de fixation (1) (Fig.24) de la grille d'auvent.



Déposer les bras d'essuie-vitre avant.

Déposer la grille d'auvent.

Déposer les vis de fixation (2) du carénage de protection du calculateur d'injection (Fig.25).



Extraire le mécanisme d'essuie-vitre en déposant les fixations (3) et en débranchant le connecteur électrique.

Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota :

Avant le serrage des bras, faire fonctionner l'essuie-vitre.

Mettre le commutateur sur position "ARRÊT".

Positionner les balais en regard des repères sur la vitre de pare-brise.

Serrer les fixations à **2.1 daN.m.**

Vérifier le bon fonctionnement du système d'essuie-glace.

Console de plancher

En bref :

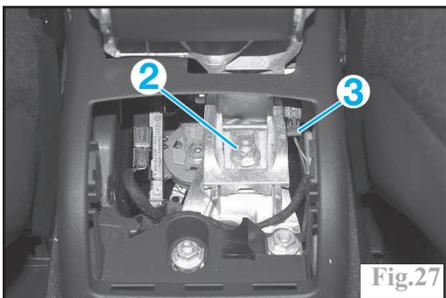
Pour des raisons de sécurité, stocker toujours le module d'airbag connecteur vers le bas dans une armoire.

Dépose

Déposer le cendrier arrière.
Décliper le cache (1) (Fig.26).



Déposer l'écrou de fixation (2) et débrancher le connecteur (3) (Fig.27).

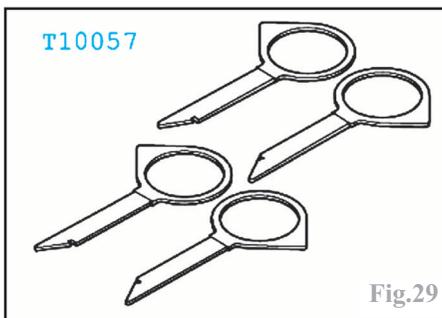
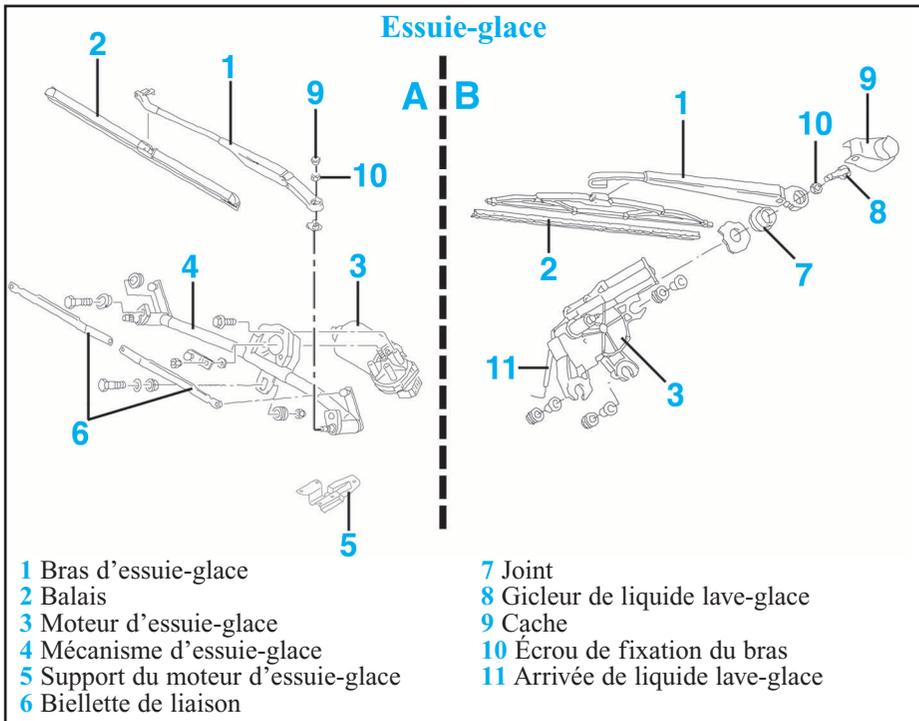


Extraire l'accoudoir central.
Décliper le cache de la commande des vitesses (Fig.28).

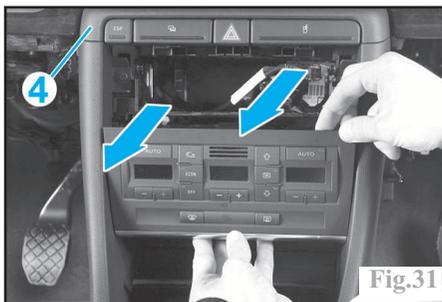


Déposer l'autoradio en utilisant l'outil - T10057- (Fig.29).

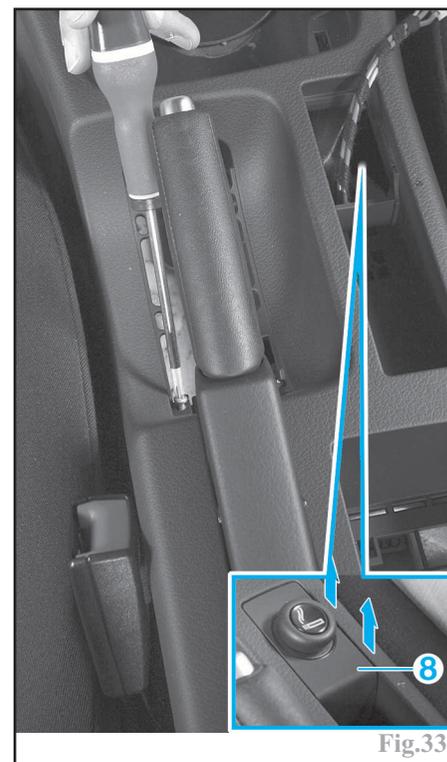
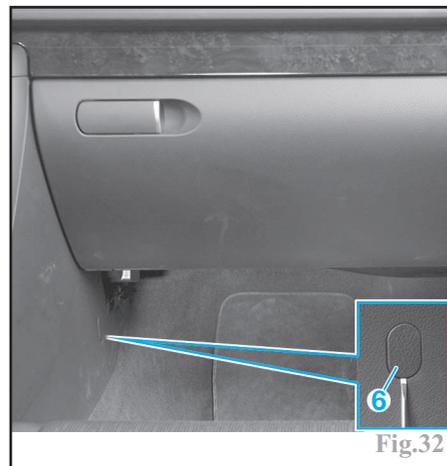
Introduire deux agrafes de l'outil de déverrouillage pour autoradio - T10057- dans les fentes prévues à cet effet en veillant à ce qu'elles s'encliquettent. Les pointes des œillets de prise sont orientées vers l'extérieur (Fig.30).



Extraire l'autoradio en débranchant les connecteurs.
Décliper l'unité de commande de climatisation (Fig.31).



Débrancher les connecteurs de l'unité.
Décliper le cache (4) (Fig.31) en le tirant vers l'arrière avec précaution.
Oter de chaque côté les capuchons (6) (Fig.32), puis déposer les vis de fixation.
Déposer le cache (8) situé sous le frein à main (Fig.33) ainsi que l'allume-cigare.



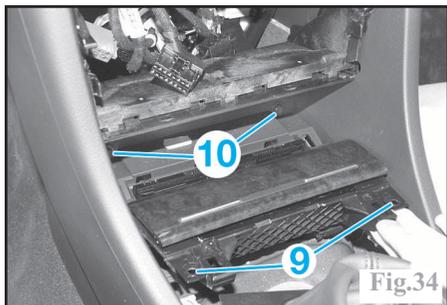
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

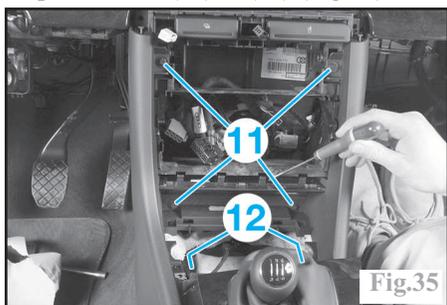
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

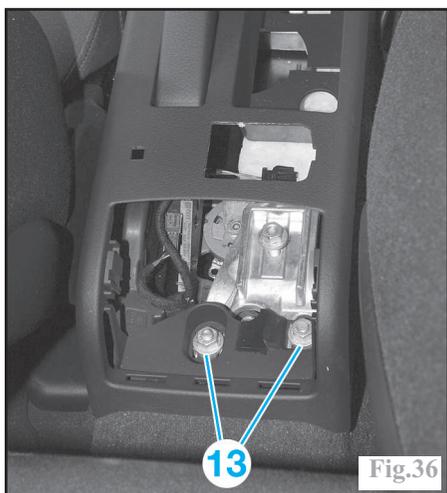
Extraire l'étrier.
Déposer le cendrier avant en dévissant les fixations (9) (Fig.34)



Déposer les vis (10).
Dépose les vis (11) et (12) (Fig.35).



Dévisser les écrous de fixation (13) (Fig.36) à l'arrière de la console.



Déposer la console de plancher en tirant vers l'arrière, tout en la dépliant fermement du frein à main (Fig.37); l'extraire du véhicule.

Console de plancher

1 Console de plancher	12 Insert fond de rangement
2 Accoudoir	13 Emplacement de rangement
3 Pommeau de levier de vitesses avec soufflet	14 Cendrier avant
4 Enjoliveur de levier de vitesses	15 Couverture casier de rangement
5 Support d'accoudoir	16 Garniture avec éclairage
6 Porte-gobelet arrière	17 Garniture de console centrale
7 Cendrier arrière	18 Enjoliveur d'unité de commande
8 Bandeau d'éclairage	19 Unité de commande
9 Équerre de fixation	20 Compartiment de rangement central
10 Range CD	21 Enjoliveur du levier de frein de stationnement
11 Fixation du faisceau électrique	22 Allume-cigare

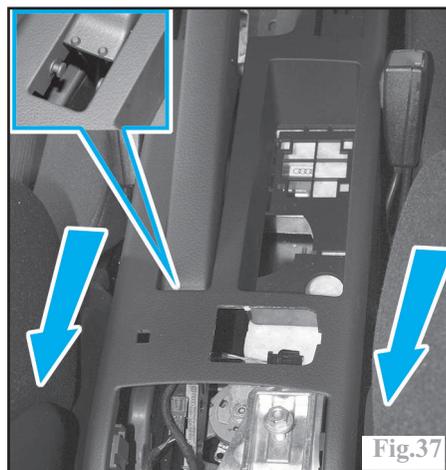
Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.
Vérifier le bon fonctionnement des organes électriques préalablement déconnectés.

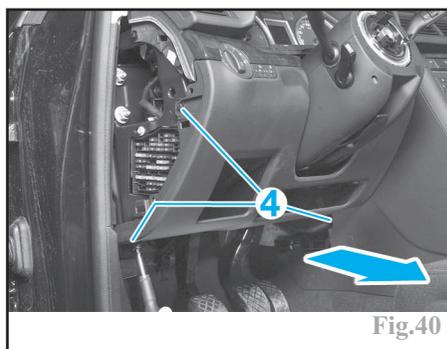
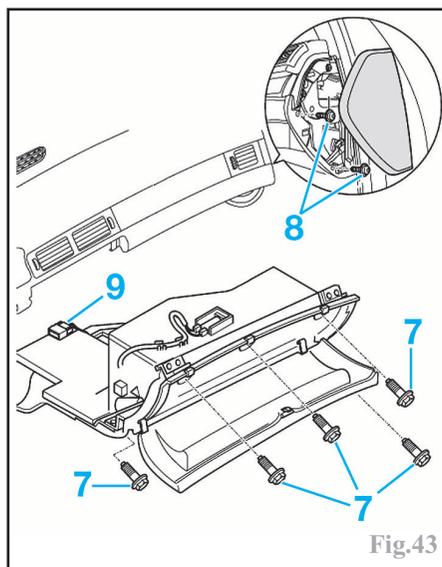
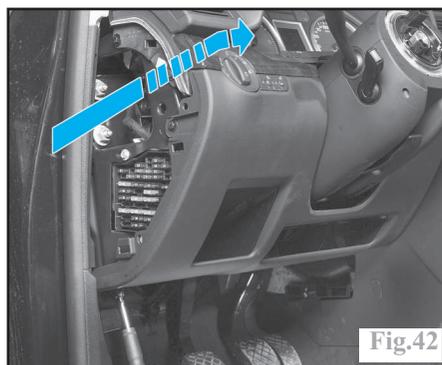
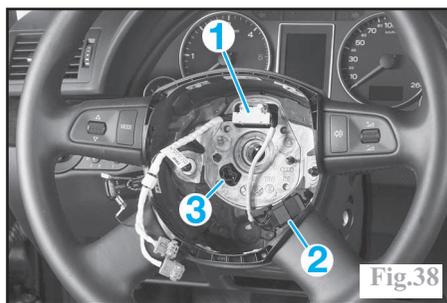
Planche de bord

Dépose

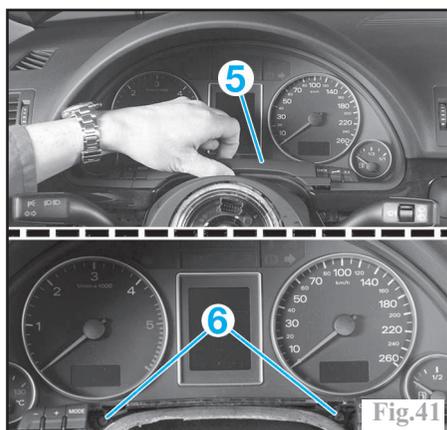
Débrancher la batterie.
Déposer l'airbag conducteur (voir chapitre "Airbags et prétensionneurs").
Amener le volant :
- en position médiane,
- en position basse,
- le plus en arrière possible.



Dévisser la vis de fixation du volant.
Débrancher la prise (1), la prise d'alimentation multifonction (2) et le connecteur (3) d'alimentation du chauffage du volant, selon équipement (Fig.38).
Déposer le volant.
Déposer le cache latéral (Fig.39)
Déposer les vis de fixation (4) (Fig.40), puis déposer le vide-poches en tirant vers l'arrière.
Déposer le cache (5) en tirant vers l'arrière et extraire les vis (6) (Fig.41).
Déposer le combiné d'instrument et débrancher le connecteur principal.



Extraire le commutateur de phares vers l'arrière, en appuyant sur la mollette d'une part, et la tournant à droite (Fig.44).



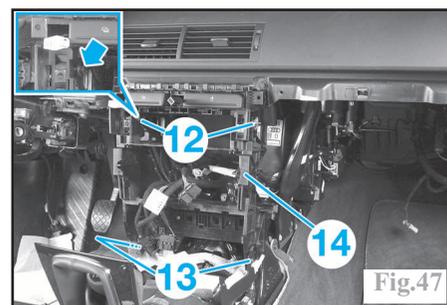
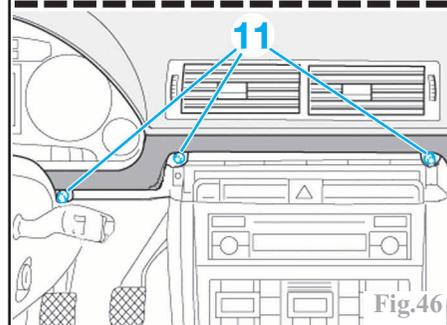
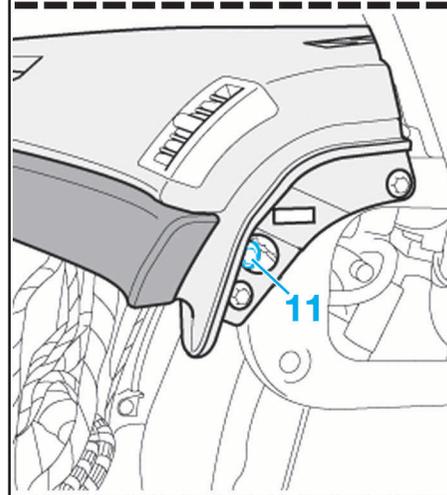
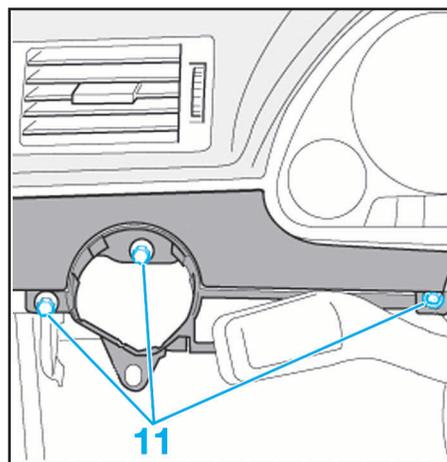
Déposer le dispositif de réglage des phares (10).
Déposer le revêtement supérieur des commodos.

Nota :

Afin d'extraire la planche de bord plus aisément, il est recommandé de déposer le contacteur tournant (Fig.45).



Déposer les enjoliveurs (11) (Fig.46)
Déposer les vis de fixation (12) (Fig.47) et desserrer les vis de fixation (13). L'élément central (14) étant désolidarisé, faire pivoter celui-ci vers l'arrière tout en dégageant les connecteurs de l'ESP et feux de détresse.



Déclipser le cache (A) (Fig.48).
Déclipser la cellule photoélectrique et débrancher le connecteur.
Dévisser la vis de fixation (15)
Déclipser la grille central (16) (Fig.49) en veillant à ne pas endommager la planche de bord.
Déposer les 2 vis de fixation (17) du haut-parleur central.
Basculer celui-ci afin de l'extraire.
Débrancher les connecteurs des transmetteurs de température de chaque diffuseur (Fig.50).

Nota :
Il est possible de pousser le combiné par l'arrière, en introduisant sa main dans la cavité située au dessus des fusibles (Fig.42).

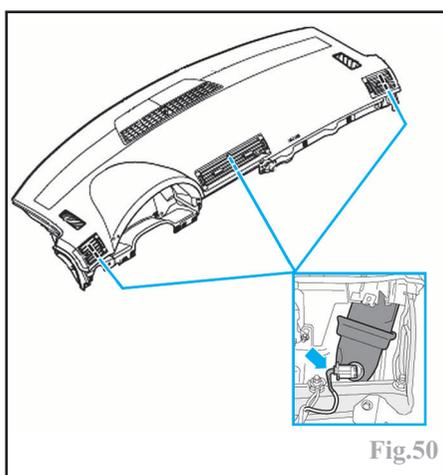
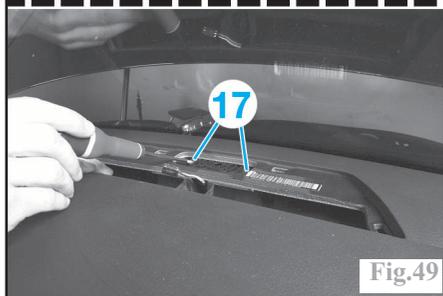
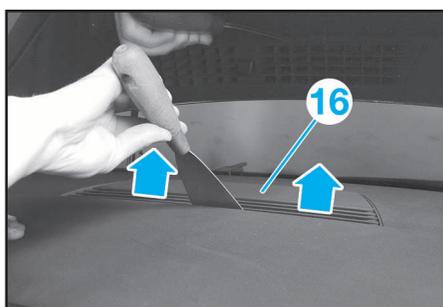
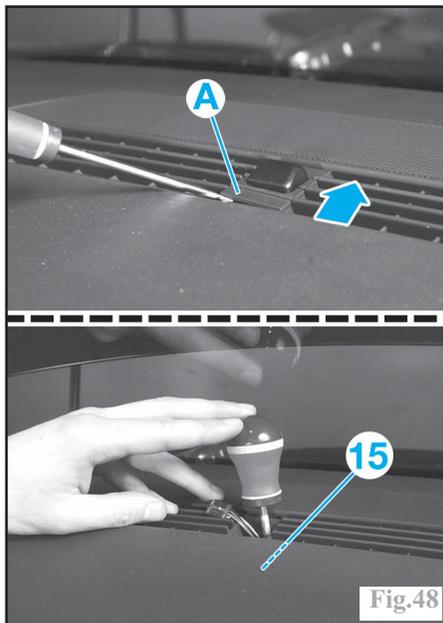
Déposer le cache latéral de la planche bord (Fig.43).
Déposer la boîte à gants en dévissant les fixations (7) et (8).
Débrancher le connecteur (9).
Déposer l'airbag passager (voir chapitre "Airbags et prétensionneurs").
Déposer la console de plancher (voir opération concernée).

GÉNÉRALITÉS

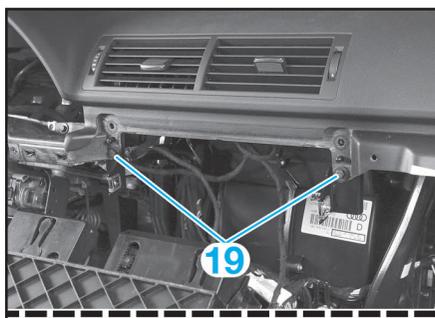
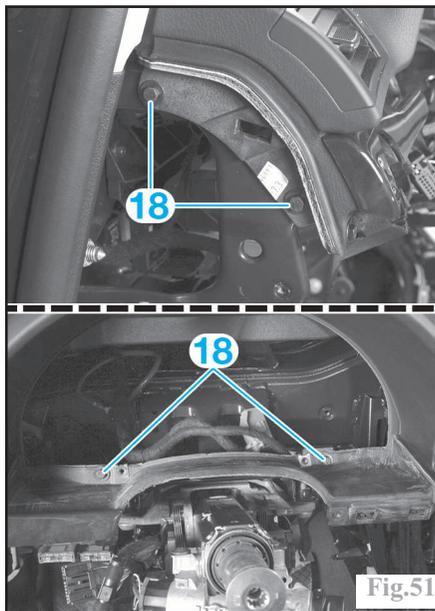
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

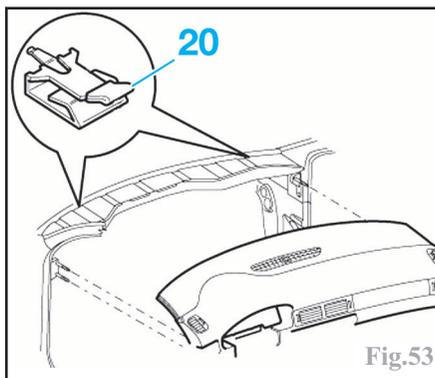


Déposer les vis de fixation (18) (Fig.51).
Déposer les vis de fixation (19) (Fig.52).
Extraire la planche de bord vers l'arrière.



Repose

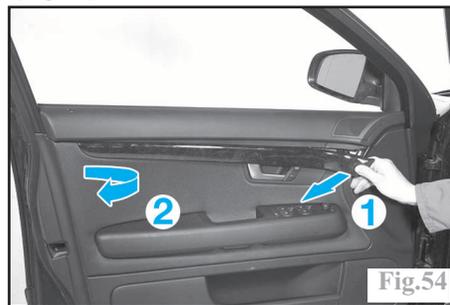
Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose. Veiller à engager correctement la planche de bord dans les agrafes (20) (Fig.53). S'assurer du branchement correct des différents connecteurs et du bon fonctionnement des différents éléments.



Garniture de porte avant

Dépose

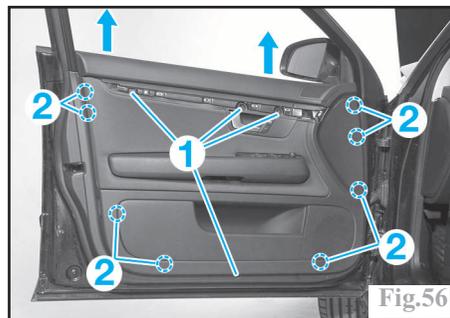
Déposer l'enjoliveur de garniture (Fig.54).



Déposer l'obturateur (Fig.55) et déposer les 2 vis de fixation de la poignée de retenue.



Déposer les vis de fixation (1) (Fig.56).



Déclipser fermement la garniture aux endroits indiqués (2).

Déposer la garniture vers le haut, afin de la désolidariser du joint intérieur de porte. Dégrafer le câble d'ouverture de porte de la garniture (Fig.57).

Débrancher le connecteur principal et le connecteur du haut-parleur.

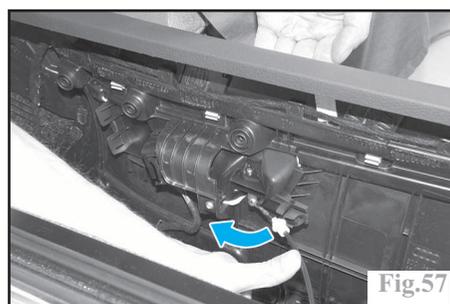
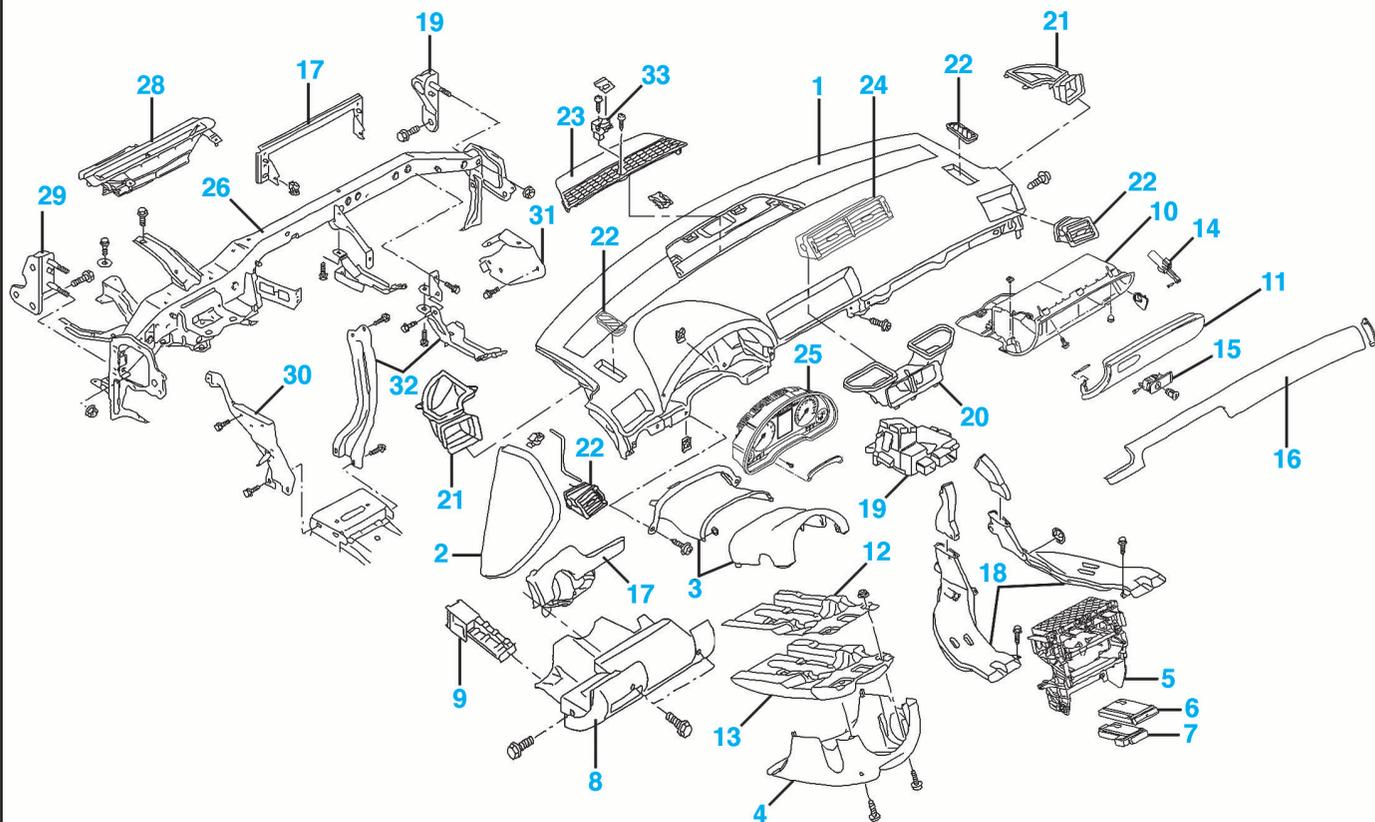


Planche de bord



- | | | |
|--|---|------------------------------------|
| 1 Revêtement de planche de bord | 10 Vide-poche passager | 22 Bouches d'aérateurs latéraux |
| 2 Garniture latérale | 11 Couverture de vide-poches passager | 23 Aérateur central supérieur |
| 3 Garniture supérieure de colonne de direction | 12 Tôle inférieure | 24 Aérateurs centraux |
| 4 Garniture inférieure de colonne de direction | 13 Protection de colonne de direction | 25 Combiné des instruments |
| 5 Support des instruments de la console centrale | 14 Amortisseur de couvercle et contacteur d'éclairage | 26 Traverse de planche de bord |
| 6 Porte-gobelet | 15 Serrure de couvercle de vide-poches | 27 Renfort |
| 7 Rangement | 16 Enjoliveur gauche | 28 Buse aérateur de pare-brise |
| 8 Garniture inférieure gauche avec vide-poches | 17 Enjoliveur droit | 29 Équerre de fixation de traverse |
| 9 Fixation de garniture | 18 Conduits d'aération vers le plancher | 30 Tôle d'appui latéral |
| | 19 Diffuseur d'aérateur de plancher | 31 Protection |
| | 20 Conduits d'aérateurs centraux | 32 Renforts centraux |
| | 21 Conduits d'aérateurs latéraux | 33 Capteur d'ensoleillement |

Repose

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

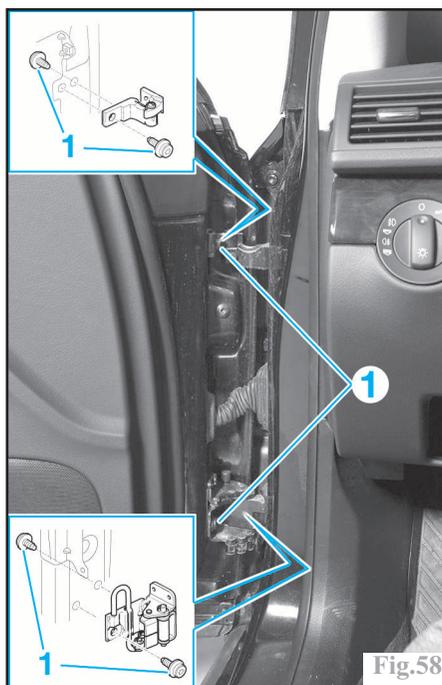
Porte avant

Dépose

Déposer la garniture de porte avant (voir opération concernée). Extraire le faisceau électrique de la porte avant. Maintenir la porte à l'aide d'un support approprié. Déposer les fixations (1) (Fig.58) extérieures et intérieures. Déposer la porte avant.

Repose

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier les jeux et affleurements. Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.



Garniture de porte arrière

Dépose

Déposer l'enjoliveur de garniture (Fig.59).



Déposer les 2 vis de fixation de la poignée de retenue (Fig.60). Déposer les vis de fixation (1) (Fig.61). Décliper fermement la garniture aux endroits indiqués (2). Déposer la manivelle de lève-vitre (selon équipement). Déposer la garniture vers le haut, afin de la désolidariser du joint intérieur de porte.

Dégrafer le câble d'ouverture de porte de la garniture (Fig.62).

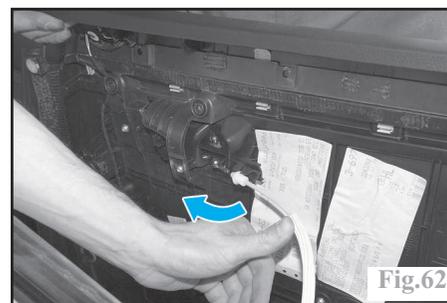
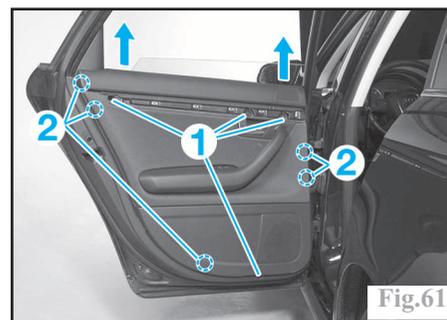
Porte arrière

Repose

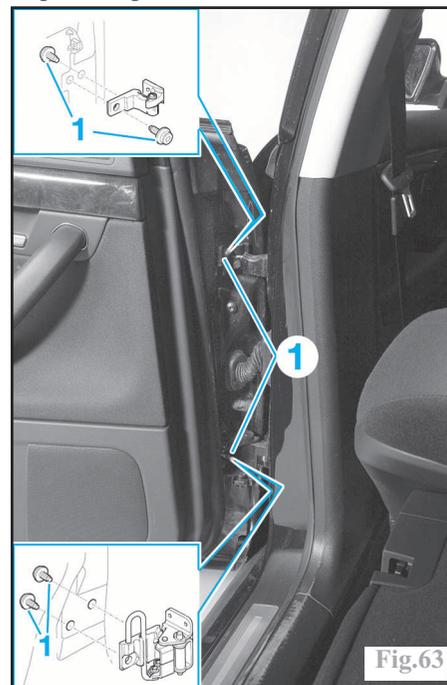
Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

Dépose

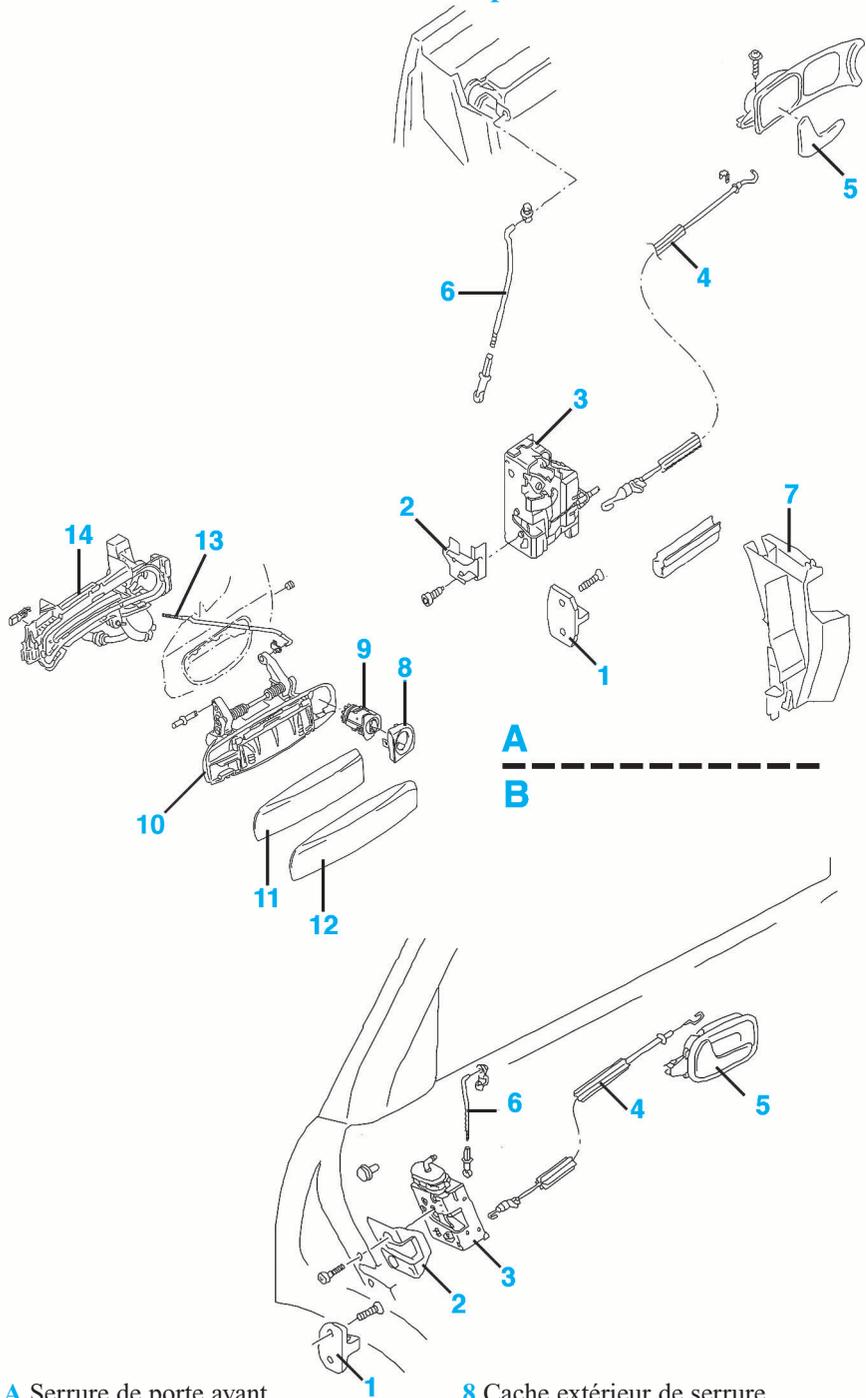
Déposer la garniture de porte arrière (voir opération concernée). Extraire le faisceau électrique de la porte arrière.



Maintenir la porte à l'aide d'un support approprié. Déposer les fixations (1) (Fig.63) extérieures et intérieures. Déposer la porte arrière.



Serrures de porte

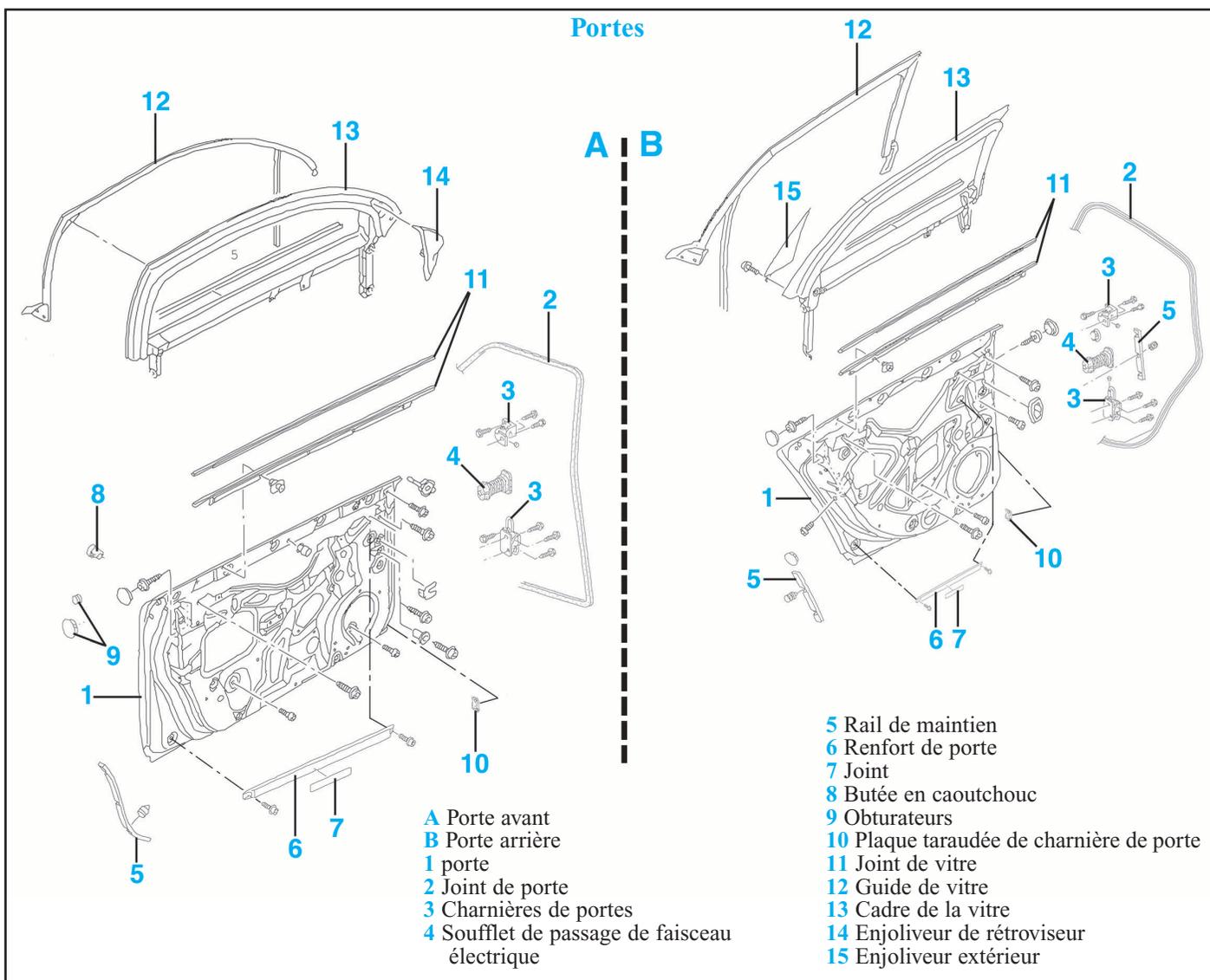


A Serrure de porte avant
B Serrure de porte arrière

- 1 Gâche
- 2 Embase de serrure
- 3 Serrure de porte
- 4 Câble de commande d'ouverture intérieure
- 5 Poignée d'ouverture intérieure
- 6 Tige de commande de verrouillage manuelle de la porte
- 7 Cache de protection

- 8 Cache extérieur de serrure
- 9 Barillet de serrure
- 10 Poignée d'ouverture extérieure
- 11 Enjoliveur de poignée de porte avec barillet
- 12 Enjoliveur de poignée de porte sans barillet
- 13 Tige de commande
- 14 Étrier de fixation intérieure de poignée de porte

Portes



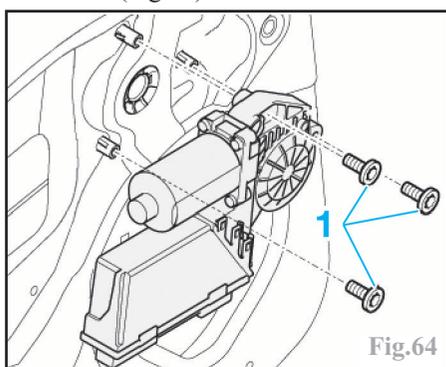
Repose

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier les jeux et affleurements. Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

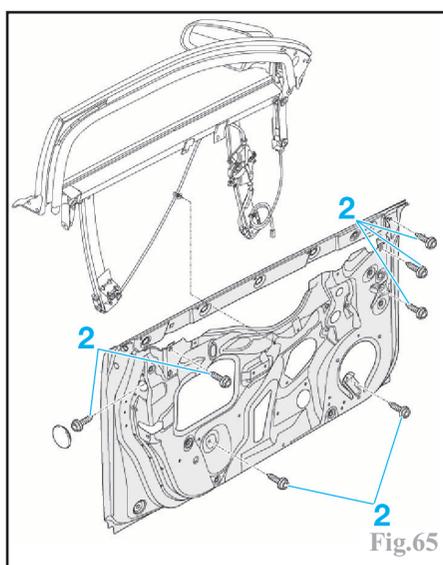
Cadre de vitre avant

Dépose

Déposer la garniture de porte avant (voir opération concernée). Débrancher les connecteurs électriques. Déposer les fixations (1) du moteur de lève-vitre (Fig.64).

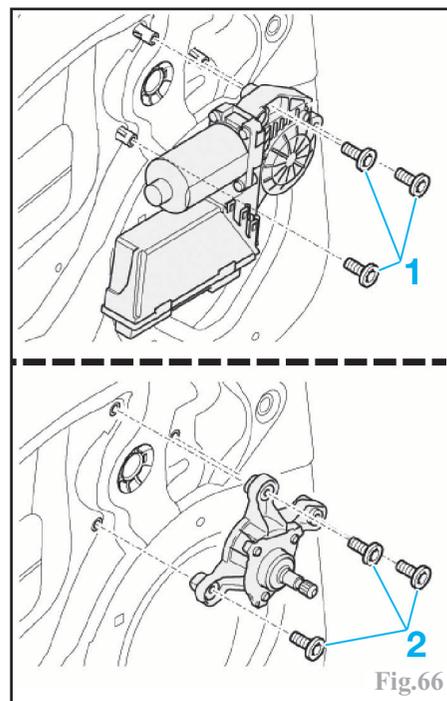


Déposer les fixations (2) (Fig.65). Extraire le cadre de vitre avant



Repose

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier les jeux et affleurements. Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.



Cadre de vitre arrière

Dépose

Déposer la garniture de porte arrière (voir opération concernée).
 Débrancher les connecteurs électriques.
 Déposer les fixations (1) du moteur de lève-vitre électrique ou manuelle (selon équipement) (Fig.66).
 Déposer les fixations (2) (Fig.67).
 Extraire le cadre de vitre arrière.

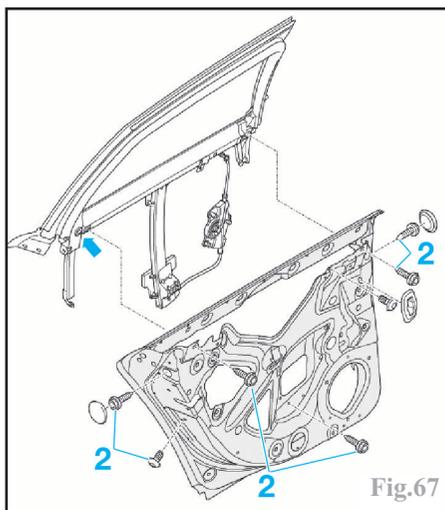


Fig.67

Repose

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose.
 Vérifier les jeux et affleurements.
 Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

Vitre avant

Dépose

Déposer le cadre de vitre avant (voir opération concernée).
 Déposer les fixations (1) (Fig.68) et extraire la vitre.

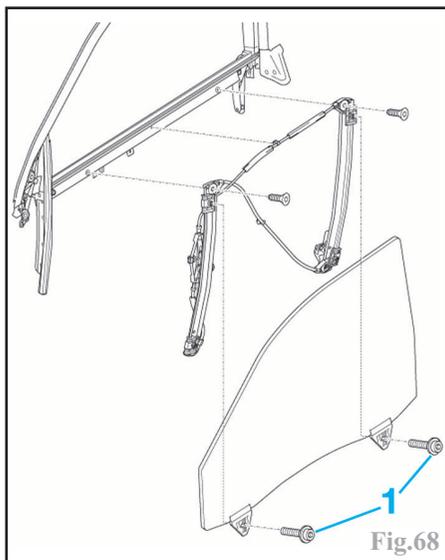


Fig.68

Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Vitre arrière

Dépose

Déposer le cadre de vitre arrière (voir opération concernée).
 Déposer les fixations (1) (Fig.69) et extraire la vitre.

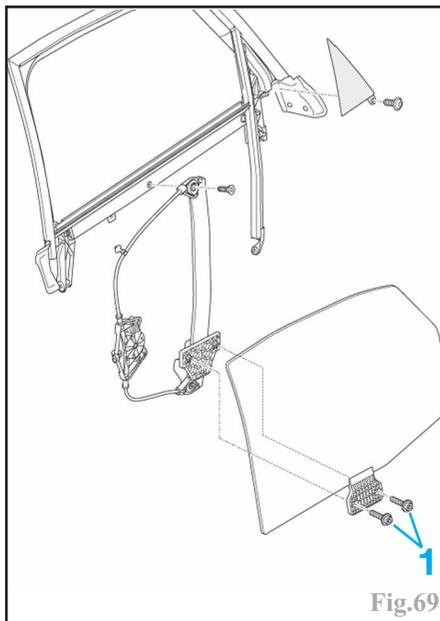


Fig.69

Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Mécanisme de lève-vitre avant

Dépose

Déposer le cadre de lève-vitre avant (voir opération concernée).
 Déposer la vitre avant (voir opération concernée).
 Déposer les fixations (1) (Fig.70).

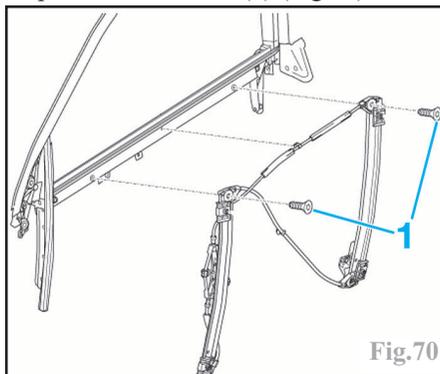


Fig.70

Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose puis vérifier le fonctionnement du mécanisme de lève-vitre.

Mécanisme de lève-vitre arrière

Dépose

Déposer le cadre de lève-vitre arrière (voir opération concernée).
 Déposer la vitre arrière (voir opération concernée).
 Déposer les fixations (1) (Fig.71).

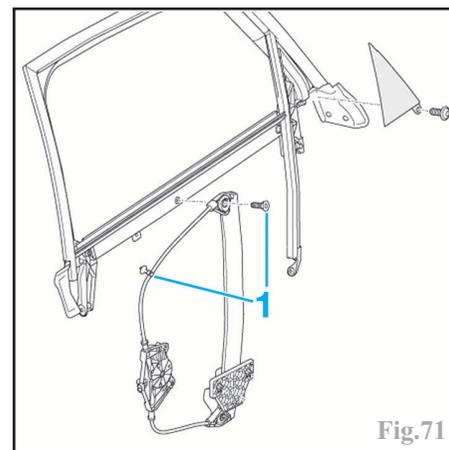


Fig.71

Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose puis vérifier le fonctionnement du mécanisme de lève-vitre.

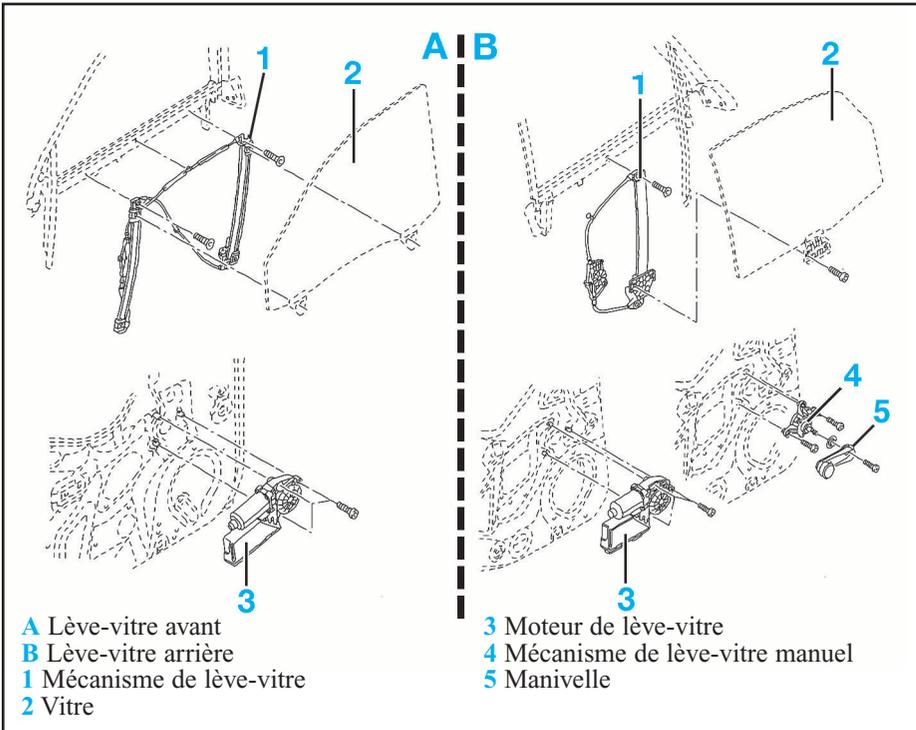
Glace de rétroviseur extérieur

Dépose

À l'aide d'un petit outil plat, dégraffer la glace du rétroviseur (Fig.72).
 Débrancher les connexions électriques (suivant équipement).



Fig.72



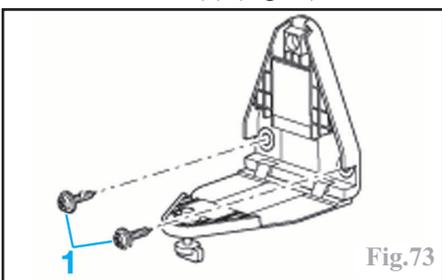
Repose

Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose. Vérifier le bon fonctionnement général du rétroviseur.

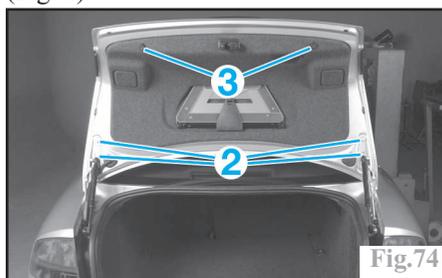
Couvercle de malle (Berline)

Dépose

Déposer le triangle de signalisation. Déposer le support du triangle en dévissant les fixations (1) (Fig.73).



Déposer la garniture. Débrancher les différents connecteurs d'alimentation électriques. Extraire le faisceau électrique hors du couvercle. A l'aide d'une deuxième personne, maintenir le couvercle de malle et désolidariser les deux ressorts à air comprimé. Déposer les 4 écrous de fixations (2) (Fig.74).



Déposer le couvercle malle.

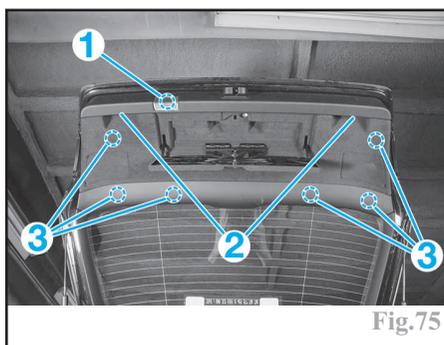
Repose

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier les jeux et affleurements en agissant sur les butées de réglages (3) (Fig.74). Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

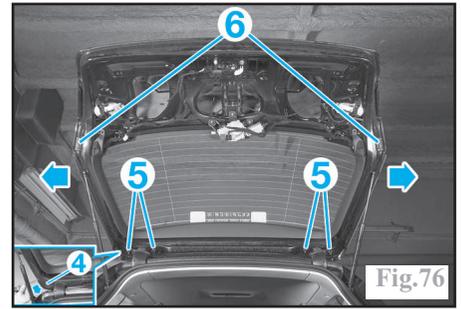
Hayon (Break)

Dépose

Déposer :
 -le triangle de signalisation,
 -l'éclaireur (1) (Fig.75),
 -les vis de fixation (2).



Déclipser fermement la garniture aux endroits indiqués (3). Déposer la garniture. Extraire le faisceau électrique ainsi que le flexible de lave-glace arrière. Déposer avec précaution et de chaque côté, le cache (4) (Fig.76). A l'aide d'une deuxième personne, maintenir le hayon, et désolidariser les deux ressorts à air comprimé.



Déposer les vis de fixations (5) et déposer le hayon.

Repose

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier les jeux et affleurements en agissant sur les butées de réglages (6) (Fig.76). Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

Mécanisme d'essuie-vitre AR (Break)

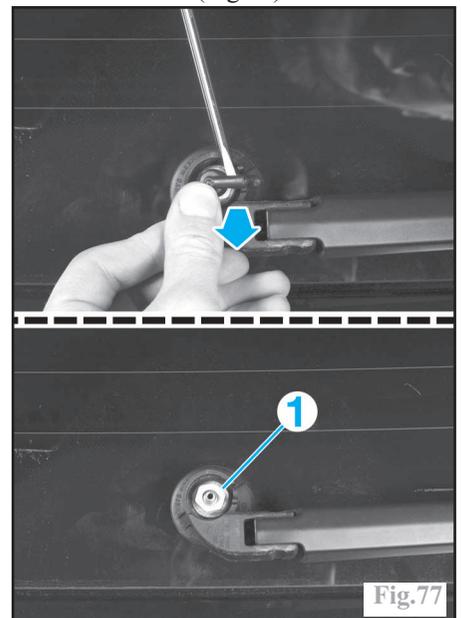
Dépose

Déposer la garniture de hayon.

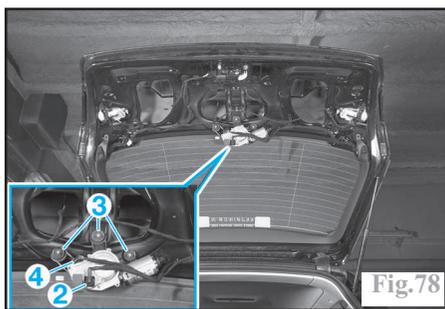
Nota :

La dépose de la garniture est traitée en première partie de la méthode de dépose-repose du hayon.

Déposer le capuchon du bras d'essuie-glace arrière. Déposer avec précaution le gicleur de lave-vitre arrière (Fig.77).



Dévisser l'écrou de fixation (1) du bras d'essuie-vitre et extraire le bras. Déconnecter le tuyau de lave-vitre (2) et le connecteur (4) (Fig.78). Déposer les écrous de fixation (3). Déposer le moteur d'essuie-vitre.



Repose

Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Nota :

Avant le serrage du bras-balai, faire fonctionner l'essuie-vitre, mettre le commodo en position arrêt et positionner correctement le bras-balai.

Garniture de pavillon (Berline)

Dépose

Déposer :

- les pare-soleil côté gauche et droit,
- le palier central de pare-soleil (7) (Fig.79),
- le capuchon (8)

Détacher les deux clips et déverrouiller le clip expansible sous-jacent.

Extraire le palier central de pare-soleil.

Déposer le revêtement supérieur du montant A côté droit et gauche

Déposer le revêtement supérieur du montant B

Déposer la baguette d'extrémité de pavillon

Déposer le revêtement du montant D côté droit et côté gauche

Déposer le plafonnier/la lampe de lecture arrière (6).

Le cas échéant, ouvrir le toit coulissant.

Déposer le cadre du toit coulissant/pivotant (2).

Déposer l'éclairage du miroir de courtoisie côté gauche et côté droit

Déposer le plafonnier/la lampe de lecture avant (5).

Déclipser le cache du pied de rétroviseur et débrancher le connecteur électrique menant au rétroviseur intérieur

Amener le levier de vitesses ou le levier sélecteur en position avant maximale.

Amener les dossiers de sièges conducteur et passager avant en position arrière maximale.

Nota :

La présence d'une deuxième personne est nécessaire pour soutenir le ciel prémoulé.

Détacher le clip (3) situé à l'arrière du ciel prémoulé.

Sur les modèles équipés d'un toit coulissant, desserrer la vis (4) située à l'avant du ciel prémoulé.

Pour déposer le câble du ciel prémoulé, il est nécessaire de sortir du véhicule tout en abaissant avec précaution le ciel prémoulé sur les sièges.

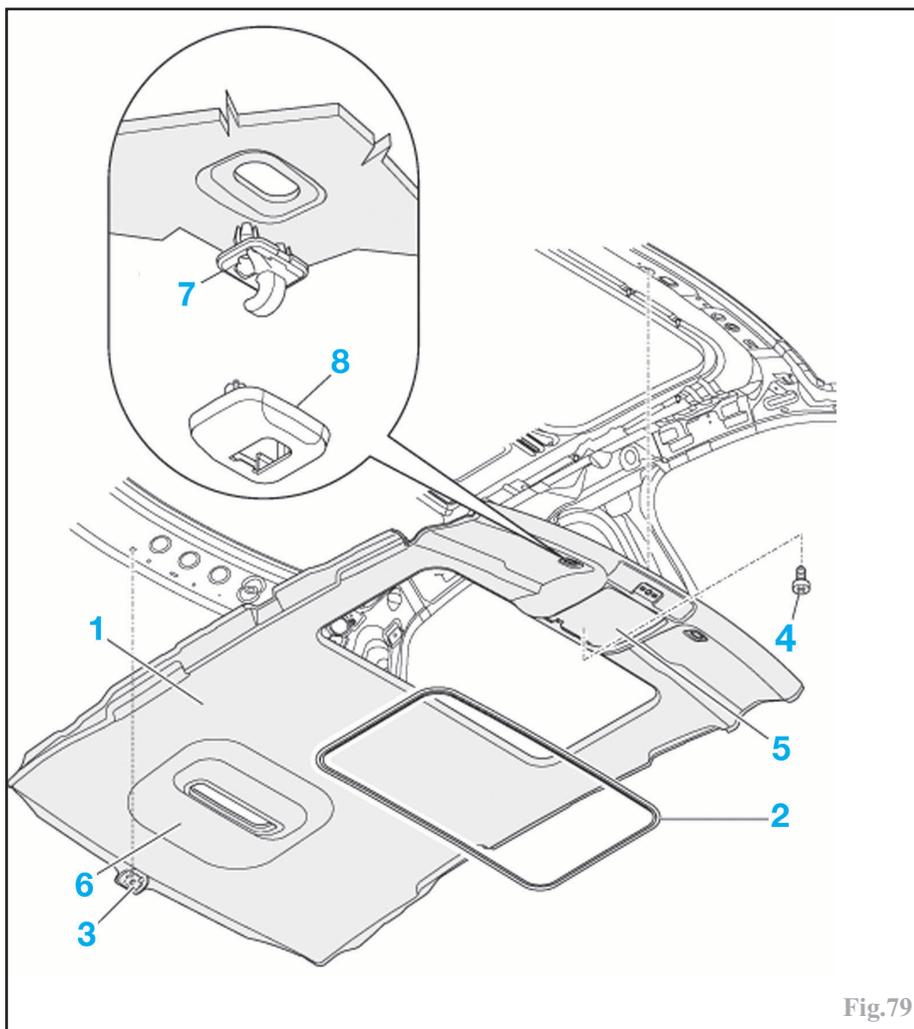


Fig.79

Si nécessaire, détacher le faisceau de câbles au niveau du montant A.

Débrancher le faisceau de câbles du ciel prémoulé

Retirer le ciel prémoulé par une portière arrière.

Repose

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose.

Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

Garniture de pavillon (Break)

Dépose

Déposer les pare-soleil côté gauche et droit.

Déclipser les capuchons (6) (Fig.80).

Déverrouiller les clips expansibles sous-jacents.

Extraire le palier central de pare-soleil (5).

Déposer le revêtement supérieur du montant A côté droit et gauche.

Déposer le cache terminal de pavillon.

Déposer le revêtement du montant D côté droit et gauche.

Déposer le revêtement situé au-dessus de la porte arrière.

Déposer l'éclairage du miroir de courtoisie côté gauche et côté droit.

Déposer le plafonnier/la lampe de lecture avant.

Débrancher le connecteur électrique du moteur de toit coulissant.

Le cas échéant, desserrer la vis (4) située à l'avant au niveau du ciel prémoulé.

Déclipser le cache du pied de rétroviseur et débrancher le connecteur électrique menant au rétroviseur intérieur.

Rabattre le dossier de siège arrière vers l'avant.

Rabattre vers l'arrière le dossier du siège conducteur et celui du siège passager avant.

Nota :

La présence d'une deuxième personne est nécessaire pour soutenir le ciel prémoulé.

Abaisser avec précaution le ciel prémoulé à l'avant.

Détacher le clip (1) situé à l'arrière du ciel prémoulé.

Abaisser avec précaution le ciel prémoulé à l'arrière

Si nécessaire, détacher le faisceau de câbles au niveau du montant A.

Débrancher le faisceau de câbles du ciel prémoulé

Extraire le ciel prémoulé en le faisant passer par le coffre.

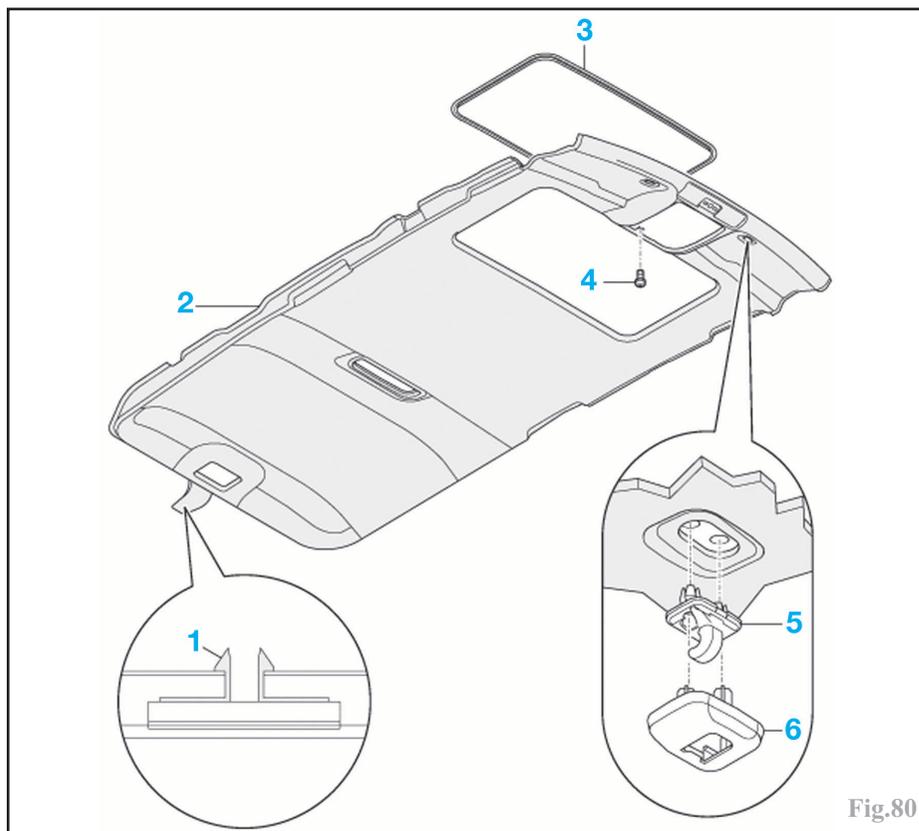


Fig.80

Repose

Pour la repose, effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier le bon fonctionnement des organes déconnectés.

Toit ouvrant électrique

Dépose

Déposer les écrans (1) et (2) (Fig.81) de chaque côté en dépliant, du dispositif de verrouillage, la partie inférieure de l'écran

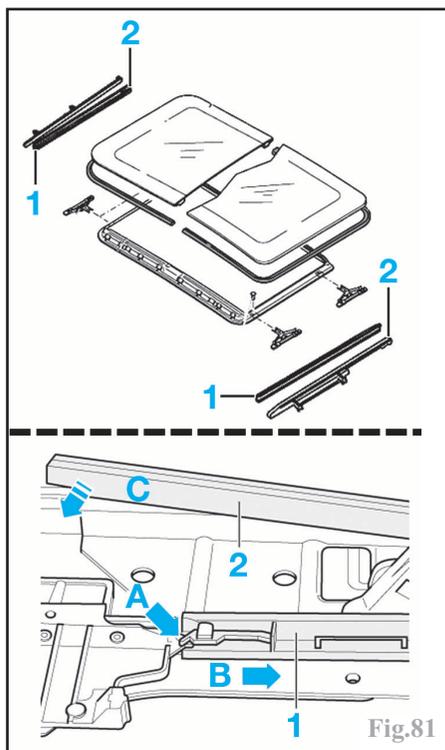


Fig.81

(1), à l'arrière en procédant dans le sens de la flèche (A), puis la repousser vers l'avant flèche (B).

Extraire du rail de retenue la partie inférieure de l'écran en direction du centre du véhicule.

Déclipser l'écran (2) à l'avant et au centre, puis l'extraire dans le sens de la flèche. Dévisser les vis Torx (T 25) (3) (Fig.82) des deux côtés et dégager le couvercle par le haut.

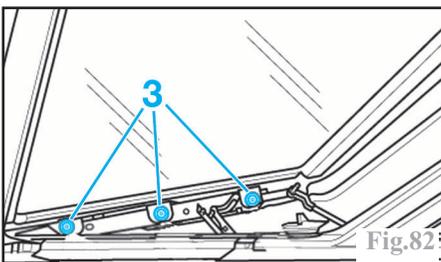


Fig.82

Repose

Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Bouclier AR

Dépose (Berline)

Déposer de chaque côté, les caches latéraux de coffres.

Débrancher les connecteurs électriques des transmetteurs d'aide au stationnement au niveau du calculateur (côté gauche sous le feu arrière) (Selon équipement). Dévisser les écrous spéciaux (1) accessibles depuis le coffre à bagages (Fig.83). Déposer les coquilles de passages de roues en ayant précédemment déposé les roues arrière.

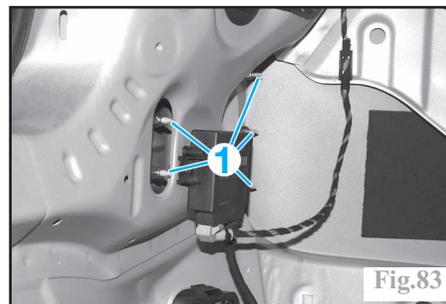


Fig.83

Déposer les fixations (2) (Fig.84).

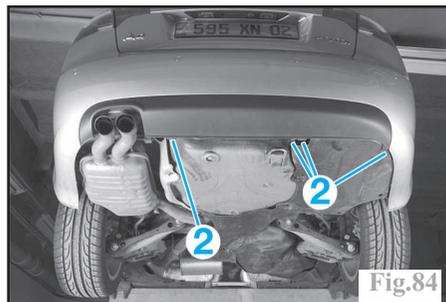


Fig.84

Déposer, de chaque côté, les vis de fixation (3) (Fig.85). Déposer le bouclier arrière.

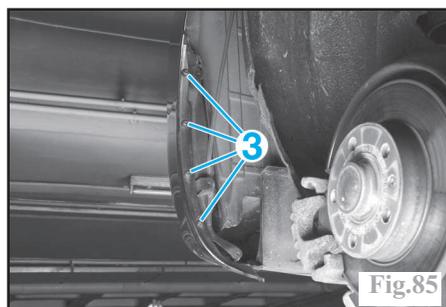


Fig.85

Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose. Vérifier le bon fonctionnement des équipements déconnectés.

Dépose (Break)

Déposer de chaque côté, les caches latéraux de coffres.

Débrancher les connecteurs électriques des transmetteurs d'aide au stationnement au niveau du calculateur (côté gauche sous le feu arrière) (Selon équipement). Dévisser les écrous spéciaux (1) accessibles depuis le coffre à bagages (Fig.86).

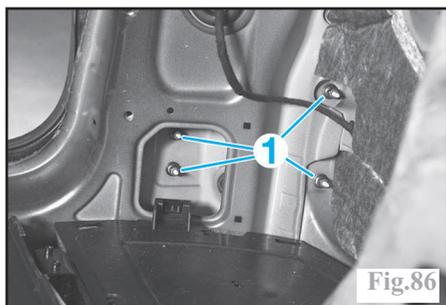
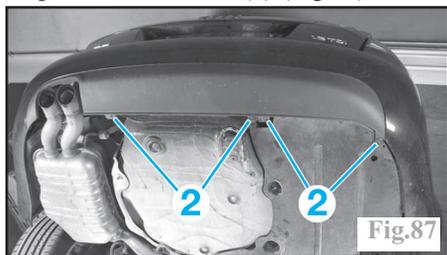


Fig.86

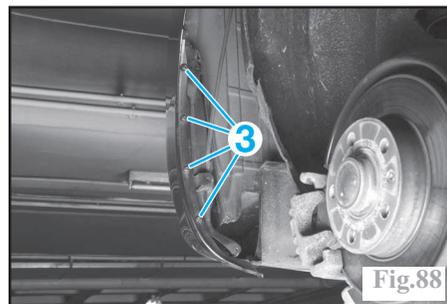
Déposer les coquilles de passages de roues en ayant précédemment déposé les roues arrière.

Déposer les fixations (2) (Fig.87).



Déposer, de chaque côté, les vis de fixation (3) (Fig.88).

Déposer le bouclier arrière.



Repose

Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Vérifier le bon fonctionnement des équipements déconnectés.

Pare-brise

Dépose

Déposer la grille d'aivent.

Nota :

Cette méthode est décrite dans la dépose-repose du mécanisme d'essuie-vitre.

Déposer :

- les déflecteurs d'eau gauche et droit.
- les pare-soleil gauche, central et droit.
- le rétroviseur intérieur.
- les garnitures intérieures des montants de pare-brise.

Faire passer l'alène dans l'arrondi inférieur gauche de la glace, de l'intérieur vers l'extérieur, à travers le cordon de colle (Fig.89).

Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.89) en veillant à ne pas détériorer la planche de bord.

Repose

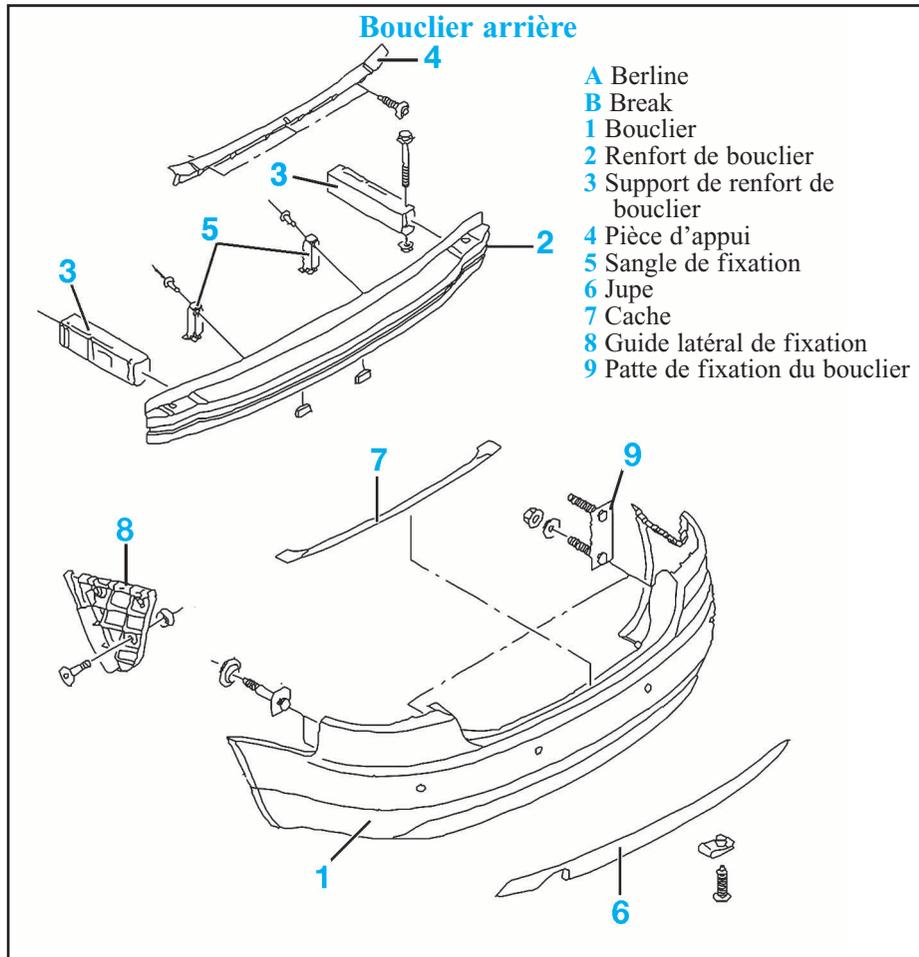
Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

Nota :

Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

Préparer les surfaces de contact.

Appliquer de façon uniforme le cordon de colle.



Bouclier arrière

- A Berline
- B Break
- 1 Bouclier
- 2 Renfort de bouclier
- 3 Support de renfort de bouclier
- 4 Pièce d'appui
- 5 Sangle de fixation
- 6 Jupe
- 7 Cache
- 8 Guide latéral de fixation
- 9 Patte de fixation du bouclier

Important :

Il est nécessaire d'attendre le durcissement complet du cordon de colle, afin de reposer les déflecteurs d'eau gauche et droit.

Vitre de custode (Berline)

Dépose

Déposer, selon équipement, l'enjoliveur de la vitre de custode.

Protéger les supports pouvant être soumis au passage de la corde à découper le cordon de colle.

Piquer l'alène au niveau de la partie supérieure de la vitre de custode, de l'intérieur vers l'extérieur, à travers le cordon de colle.

Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.90).

Extraire la vitre de custode.

Repose

Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

Nota :

Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

Préparer les surfaces de contact.

Appliquer de façon uniforme le cordon de colle.

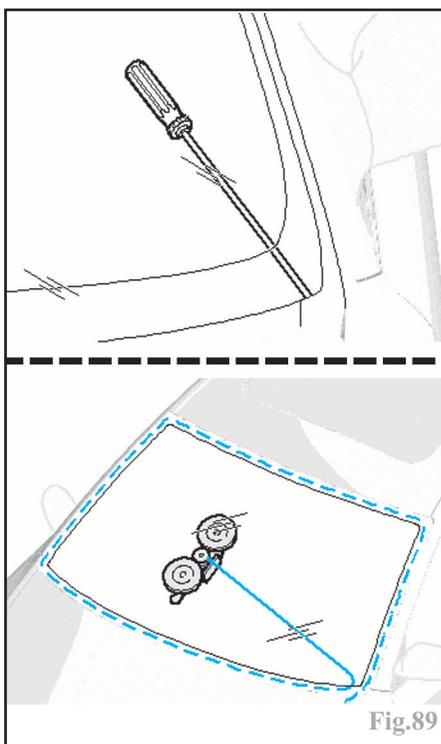


Fig.89

Important :

Poser la glace dans un intervalle de 15 minutes, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie

Procéder à l'inverse de la dépose.

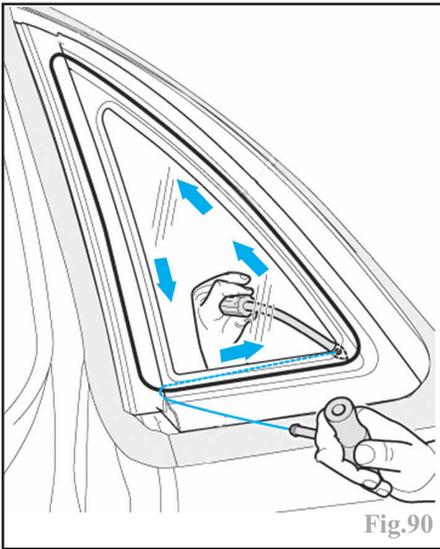


Fig.90

Important :

Poser la glace dans un intervalle de **15 minutes**, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie

Procéder à l'inverse de la dépose.

Vitre de custode (Break)**Dépose**

Déposer, selon équipement, l'enjoliveur de la vitre de custode.

Déposer le cache latéral du coffre.

Protéger les supports pouvant être soumis au passage de la corde à découper le cordon de colle.

Piquer l'alène au niveau de la partie supérieure de la vitre de custode, de l'intérieur vers l'extérieur, à travers le cordon de colle.

Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.91).

Extraire la vitre de custode.

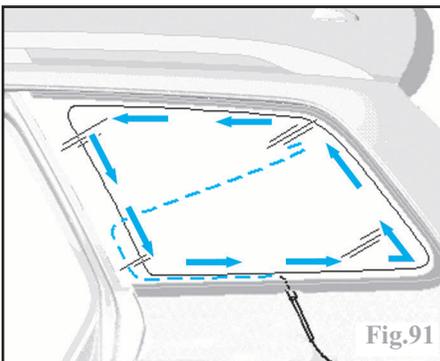


Fig.91

Repose

Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

Nota :

Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

Préparer les surfaces de contact.
Apposer de façon uniforme le cordon de colle.

Important :

Poser la glace dans un intervalle de **15 minutes**, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie

Procéder à l'inverse de la dépose.

Lunette AR**Dépose (Berline)**

Déposer la plage arrière.

Déconnecter le système de dégivrage.

Introduire l'alène à travers l'enduit d'étanchéité adhésif dans l'arrondi inférieur de la glace, jusqu'à ce que le chas de l'alène soit visible de l'extérieur. (Fig.92).

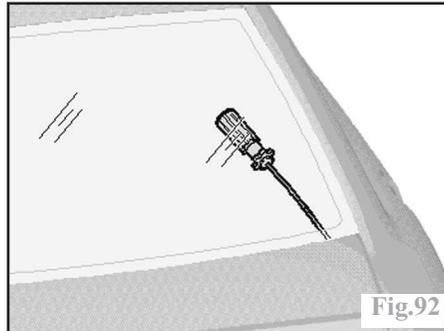


Fig.92

Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.93).

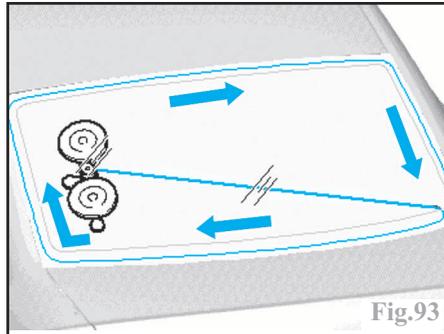


Fig.93

Repose

Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

Nota :

Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

Préparer les surfaces de contact.

Apposer de façon uniforme le cordon de colle.

Important :

Poser la glace dans un intervalle de **15 minutes**, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie

Procéder à l'inverse de la dépose.

Dépose (Break)

Déposer la garniture de hayon.

Déposer le mécanisme d'essuie-vitre arrière (voir opération concernée).

Débrancher les connecteurs électriques du dégivrage de glace arrière et des antennes.

Introduire l'alène à travers l'enduit d'étanchéité adhésif dans l'arrondi inférieur de la glace, jusqu'à ce que le chas de l'alène soit visible de l'extérieur.

Découper complètement le cordon de colle suivant le cheminement (Fig.94).

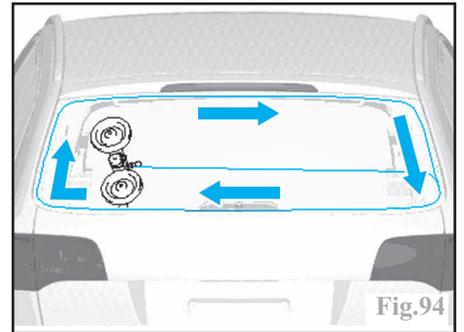


Fig.94

Repose

Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

Nota :

Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

Préparer les surfaces de contact.

Apposer de façon uniforme le cordon de colle.

Important :

Poser la glace dans un intervalle de **15 minutes**, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité adhésif n'est plus garantie

Procéder à l'inverse de la dépose.

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Généralités

Symboles des méthodes

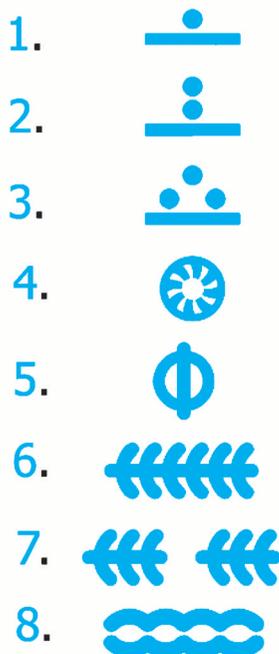


Illustration des points de soudure

- 1 Cordon de soudure par points, sur un rang
- 2 Cordon de soudure par points, sur deux rangs
- 3 Cordon de soudure par points, sur deux rangs décalés
- 4 Cordon de soudure par bouchonnage.
- 5 Cordon de soudure par points sur points
- 6 Cordon de soudure continu
- 7 Cordon de soudure discontinu
- 8 Brasage fort

Précautions lors des réparations

Avant les travaux de soudage, déconnecter systématiquement les deux cosses de la batterie et recouvrir les bornes de la batterie.

Avant de déconnecter la batterie, s'assurer que l'on dispose du code de l'autoradio. Avant de remettre le véhicule au client, entrer le numéro de code correct afin de rendre l'appareil opérationnel.

Il est également nécessaire de vidanger le circuit frigorifique lorsqu'il faut réaliser un soudage électrique à proximité des flexibles de fluide frigorigène. En effet, le soudage électrique libère des rayons ultraviolets qui pénètrent les flexibles de fluide frigorigène et décomposent le fluide. Sur ce véhicule, divers corps creux de la carrosserie sont dotés de pièces moulées en mousse. Les pièces moulées en mousse réduisent la pénétration des bruits de roulement dans l'habitacle. Le positionnement exact des pièces moulées en mousse est représenté au début des descriptifs de réparation concernés.

Partie avant

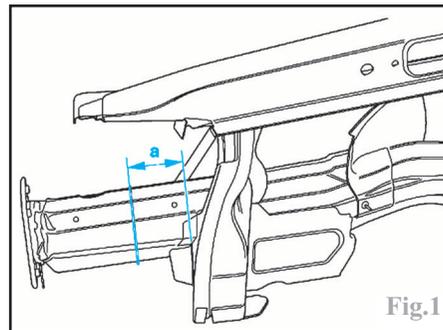
Longeron AV en section

Dépose

Découper le longeron de façon rectiligne.

Nota :

Cote -a- (Fig.1) = 95 mm

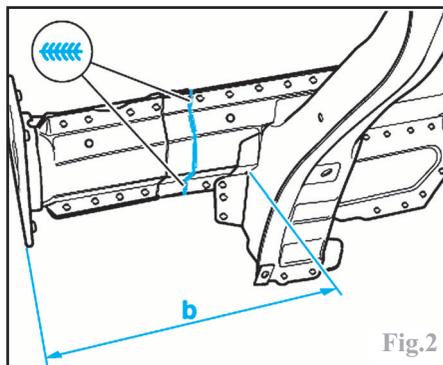


Repose

Souder le longeron à l'avant, soudure en continu sous protection gazeuse, 8 x 15 mm.

Nota :

Cote b (Fig.2) = 240 mm

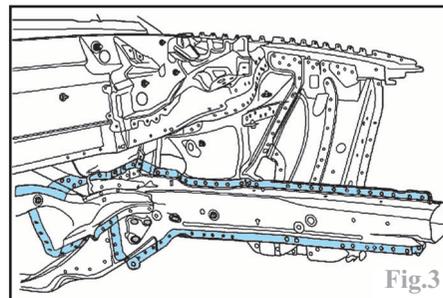


Etancher la zone de soudure.

Longeron AV complet

Dépose

Détacher l'assemblage d'origine entre la partie intérieure du longeron et les tôles de renfort (Fig.3).

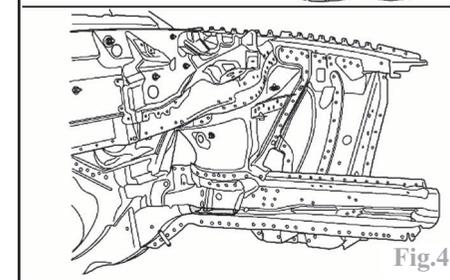
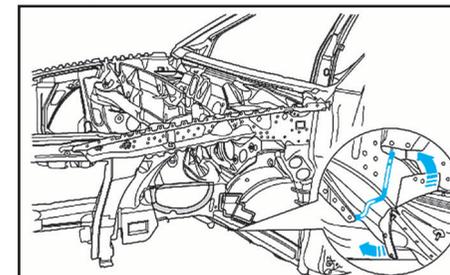


Détacher l'assemblage d'origine entre la partie supérieure du longeron et l'appui.

Poncer les cordons de soudure au niveau du longeron.

Retirer la partie intérieure du longeron. Enlever l'excédent de matière.

Percer la tôle de renfort de manière à ce qu'elle puisse être réutilisée (Fig.4).



Effectuer la découpe à la partie inférieure en procédant comme indiqué sur la figure ci-dessus, puis déplier la pièce (voir agrandissement).

Effectuer la découpe au niveau du longeron en procédant comme indiqué sur la figure ci-dessus. Veiller à ne pas endommager le renfort intérieur.

Effectuer la découpe à l'aide d'une meuleuse droite.

Important :

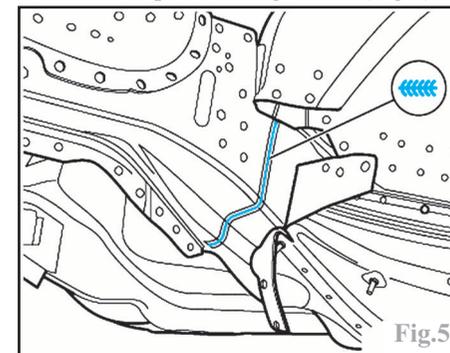
Si la partie intérieure du longeron a été endommagée, il est également nécessaire de la remplacer.

Détacher l'assemblage d'origine.

Repose

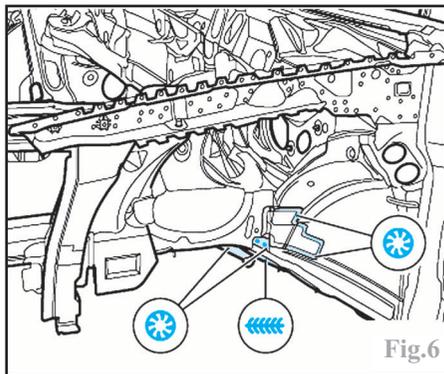
Ajuster les pièces neuves et les fixer sur une équerre de redressage.

Souder en bout la découpe, soudure en continu sous protection gazeuse (Fig.5).



Replier la tôle de renfort du passage de roue et la souder, soudure en continu sous protection gazeuse (Fig.6).

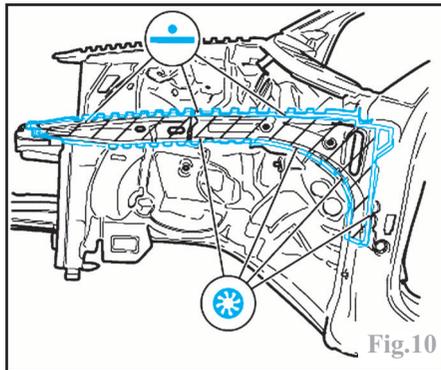
Souder la tôle d'appui, soudure bouchon sous protection gazeuse.



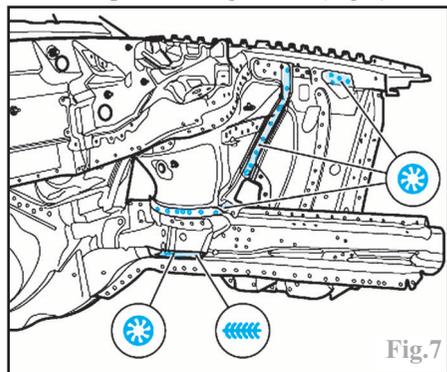
Enlever l'excédent de matière.
Retirer la pièce.

Repose

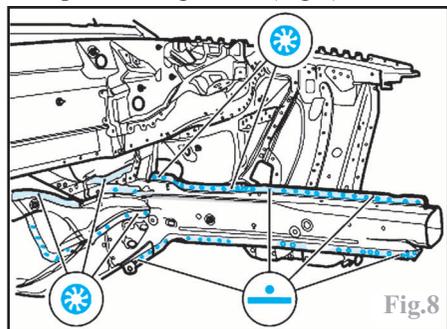
Souder la pièce intermédiaire, souder par points en ligne droite (Fig.10).



Souder le reste de l'assemblage, souder bouchon sous protection gazeuse.
Souder la pièce neuve, souder en continu sous protection gazeuse (Fig.7).



Souder le renfort, souder bouchon sous protection gazeuse.
Souder le longeron, souder bouchon sous protection gazeuse (Fig.8).

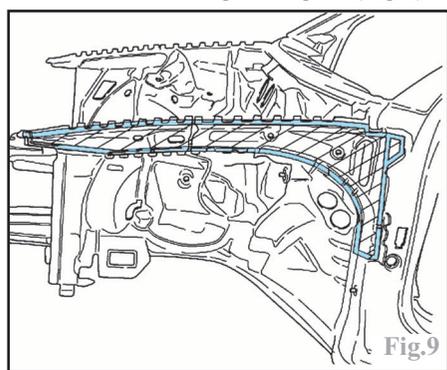


Souder le longeron, souder par points en ligne droite.

Renfort doublure d'aile AV

Dépose

Détacher l'assemblage d'origine (Fig.9).

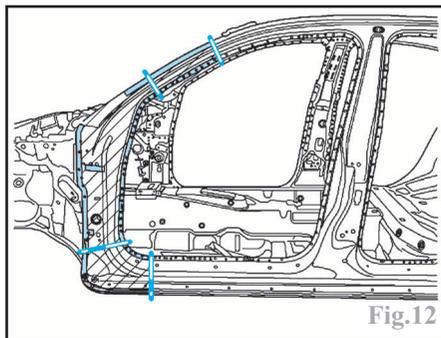


Partie latérale

Montant A (Pied AV)

Dépose

Effectuer la découpe à la partie supérieure en fonction de l'état d'endommagement de la carrosserie. Ne pas effectuer de découpe dans la zone du renfort intérieur (Fig.12).



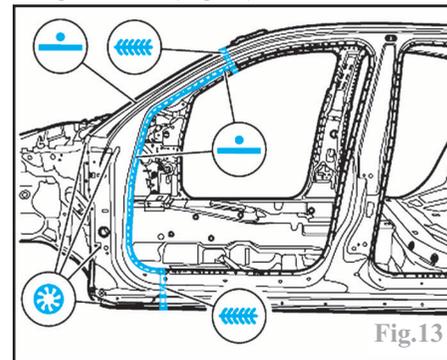
Veiller à ne pas endommager la découpe au niveau du renfort intérieur de seuil de porte.
Détacher l'assemblage d'origine.

Nota :

Les découpes indiquées permettent un remplacement partiel. Intervenir au niveau de la zone de séparation, souder en continu sous protection gazeuse.

Repose

Mettre en place un matériau du même type au niveau des découpes.
Souder le montant A, souder par points en ligne droite (Fig.13).



Souder en bout les découpes, souder en continu sous protection gazeuse.
Souder également le montant A, souder bouchon sous protection gazeuse.

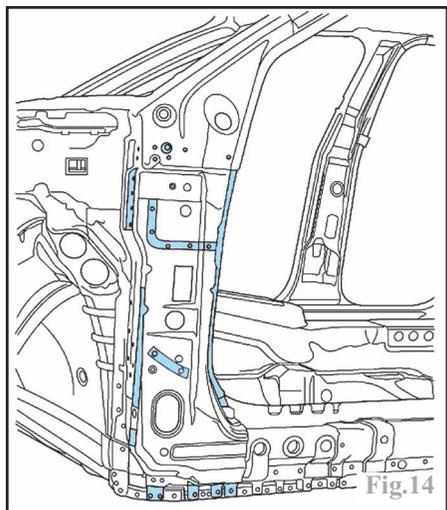
Face intérieure du montant A (Renfort pied AV)

Dépose

Nota :

Montant A préalablement déposé.

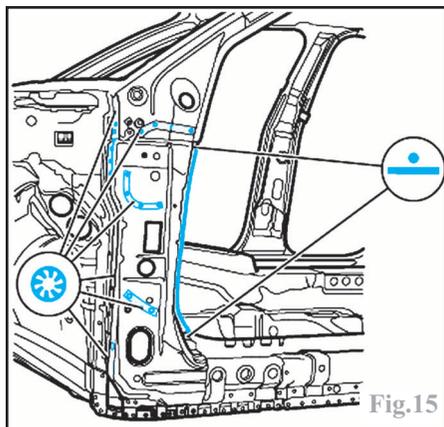
Détacher l'assemblage d'origine (Fig.14).



Enlever l'excédent de matière.
Extraire la face intérieure du montant A en procédant par le bas.

Repose

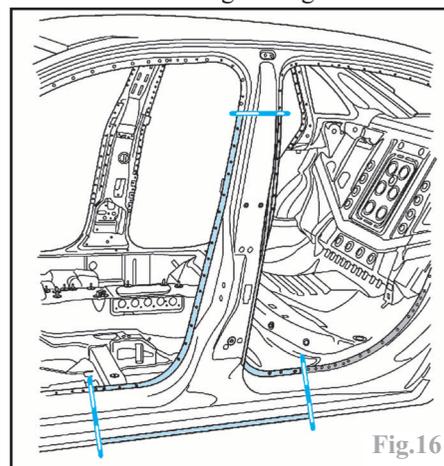
Souder la face intérieure du montant A, souder par points en ligne droite (Fig.15).
Souder le montant A, souder bouchon sous protection gazeuse.



Montant B (Pied de milieu)

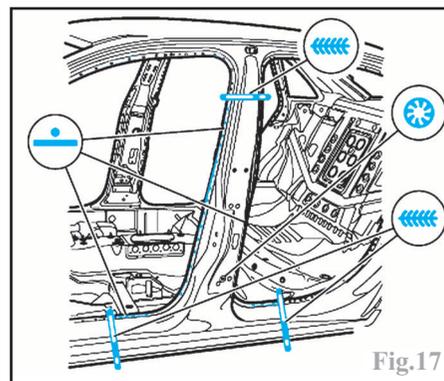
Dépose

Désolidariser la face intérieure du montant **B** sous l'écrou soudé de la ceinture de sécurité (Fig.16). Détacher l'assemblage d'origine.



Repose

Mettre en place un matériau du même type au niveau des découpes. Ajuster la face intérieure du montant **B** lorsque le véhicule est délesté et la fixer. Souder le montant **B**, soudure par points en ligne droite (Fig.17).



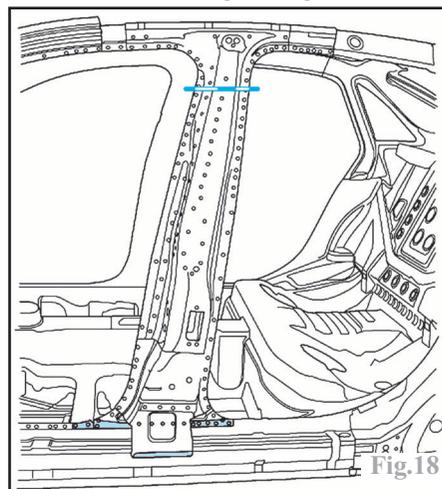
Souder le montant **B**, soudure bouchon sous protection gazeuse. Souder en bout les découpes, soudure en continu sous protection gazeuse.

Face intérieure du montant B (Renfort pied de milieu)

Dépose

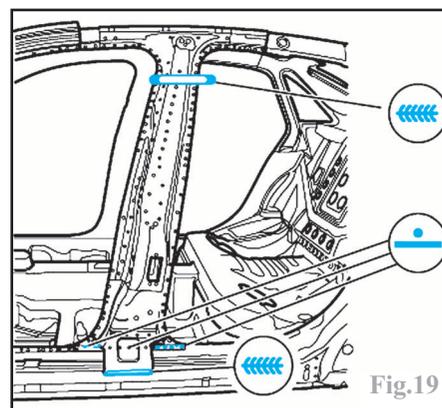
Nota :
Montant **B** préalablement déposé.

Effectuer la découpe en procédant comme indiqué sur la figure ci-dessus (Fig.18). Détacher l'assemblage d'origine.



Repose

Ajuster la face intérieure du montant **B** lorsque le véhicule est délesté et la fixer. Souder la face intérieure du montant **B**, soudure en continu sous protection gazeuse (Fig.19).



Souder en bout la découpe, soudure en continu sous protection gazeuse. Souder le montant **B**, soudure par points en ligne droite.

Partie intérieure du bas de caisse

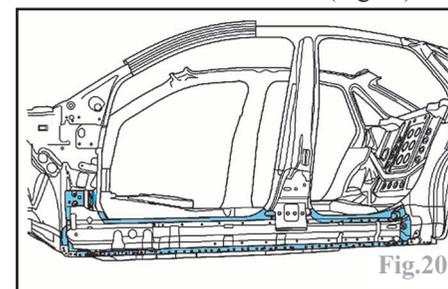
Dépose

Nota :
Le remplacement en section de cet élément n'étant pas préconisé par le constructeur, le remplacement complet implique la désolidarisation des éléments suivants :

-l'élément partiel de montant **B**,

-la partie extérieure du montant **A**,
-la partie intérieure du montant **A**.

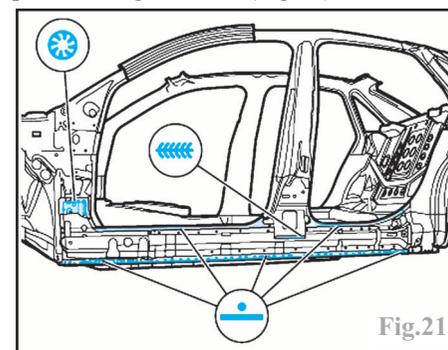
Détacher l'assemblage d'origine. Sectionner le cordon laser au niveau de la face intérieure du montant **B** (Fig.20).



Si la déformation du bas de caisse n'excède pas **5 mm**, il n'est pas nécessaire de le remplacer.

Repose

Souder le bas de caisse, soudure par points en ligne droite (Fig.21).



Souder le bas de caisse, soudure bouchon sous protection gazeuse. Souder le cordon laser, soudure en continu sous protection gazeuse.

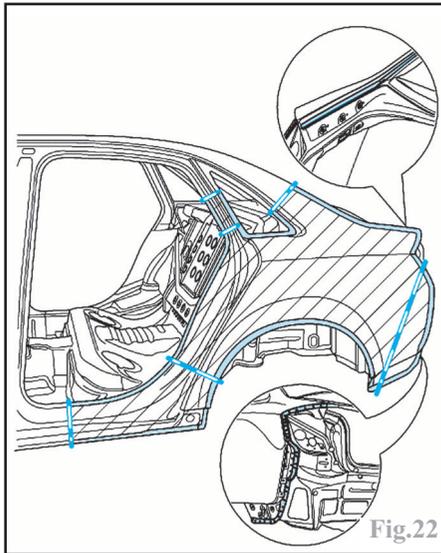
Partie arrière

Panneau latéral (Berline)

Dépose

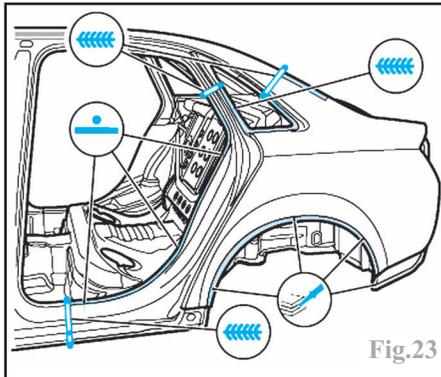
Effectuer les découpes en procédant comme indiqué (Fig.22). Veiller à ne pas endommager le renfort intérieur. Détacher l'assemblage d'origine. Poncer la soudure laser au niveau du montant **C**.

Nota :
Les découpes indiquées permettent un remplacement partiel. Dans la zone de découpe, mettre en place un matériau de même type et effectuer une soudure en ligne continue par points sous protection gazeuse.

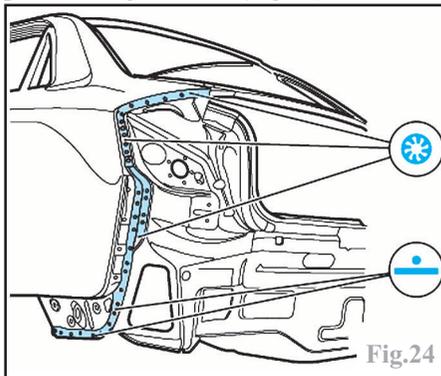


Repose

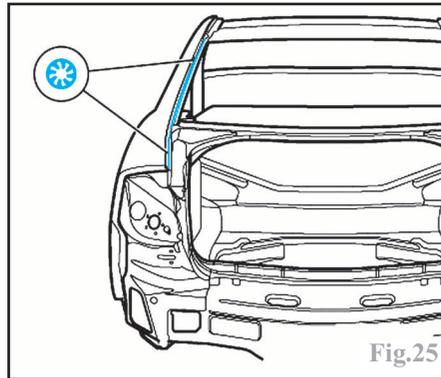
Aligner les flasques de toit et de traverse de glace.
Souder le panneau latéral, soudure par points en ligne droite (Fig.23).



Souder en bout la découpe, soudure en continu sous protection gazeuse.
Appliquer de la colle au niveau de la zone de sertissage : 2 cordons de 3,5 mm de diamètre.
Sertir le flasque du passage de roue.
Essuyer l'excédent de colle et étancher.
Souder le panneau latéral, soudure par points en ligne droite (Fig.24).



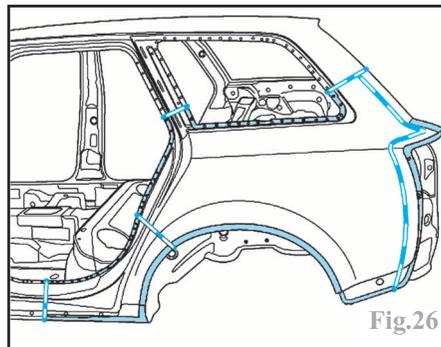
Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse.
Souder le panneau latéral, soudure bouchon sous protection gazeuse (Fig.25).



Panneau latéral (Break)

Dépose

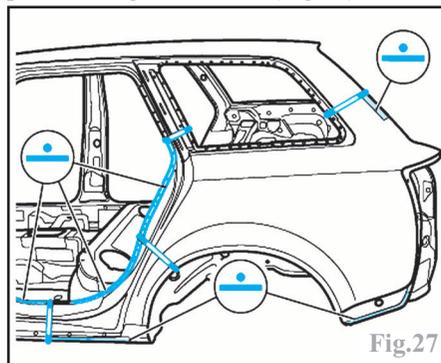
Effectuer la découpe au niveau du montant D en fonction de l'état de la carrosserie (Fig.26).



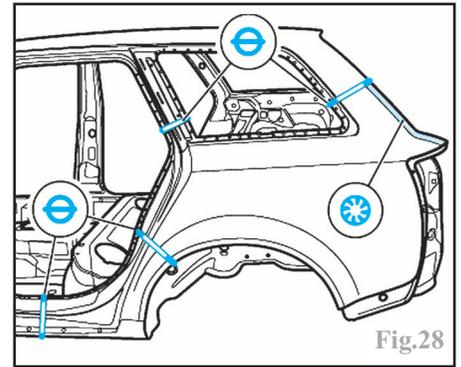
Procéder à une découpe grossière au niveau du montant D.
Effectuer les coupes au niveau du bas de caisse en fonction de l'état de la carrosserie.
Veiller à ne pas endommager la découpe au niveau du renfort intérieur de seuil de porte.
Poncer l'arête extérieure du passage de roue.
Détacher l'assemblage d'origine.

Repose

Aligner les flasques de toit et de traverse de glace.
Souder le panneau latéral, soudure par points en ligne continue (Fig.27).



Sertir le flasque du passage de roue.
Essuyer l'excédent de colle et étancher.
Souder le panneau latéral, soudure bouchon sous protection gazeuse (Fig.28).

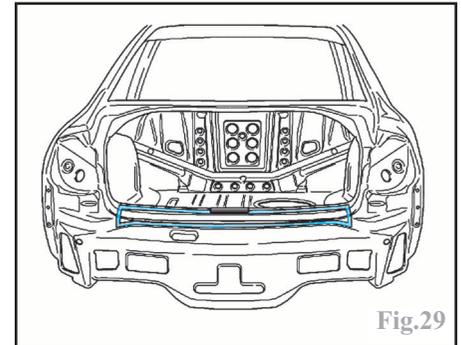


Souder en bout les découpes, soudure en ligne continue par points sous protection gazeuse.

Partie supérieure de jupe (Berline)

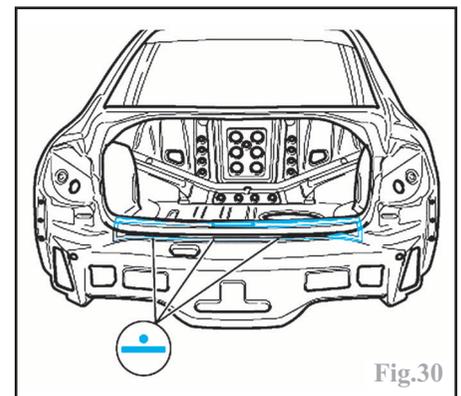
Dépose

Détacher l'assemblage d'origine (Fig.29).
Retirer la pièce.



Repose

Souder la jupe, soudure par points en ligne droite (Fig.30).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Partie supérieure de jupe (Break)

Dépose

Détacher l'assemblage d'origine (Fig.31).

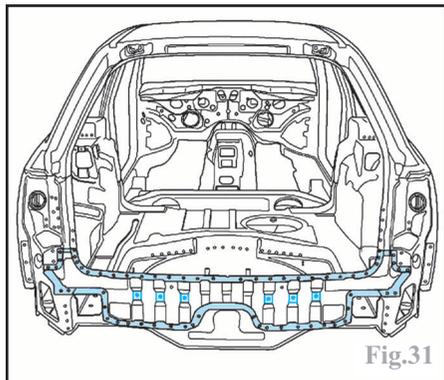


Fig.31

Repose

Souder la jupe, soudure par points en ligne droite (Fig.32).

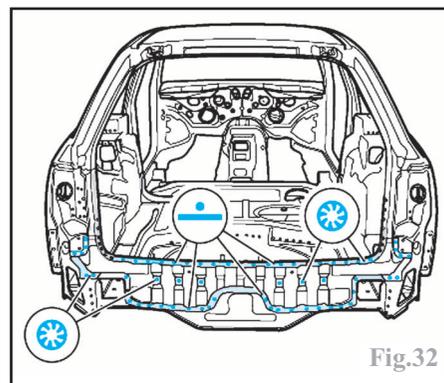


Fig.32

Souder la jupe, soudure bouchon sous protection gazeuse.

Partie intérieure de jupe (Berline)

Dépose

Nota :
Partie supérieure de jupe préalablement déposée.

Détacher l'assemblage d'origine.

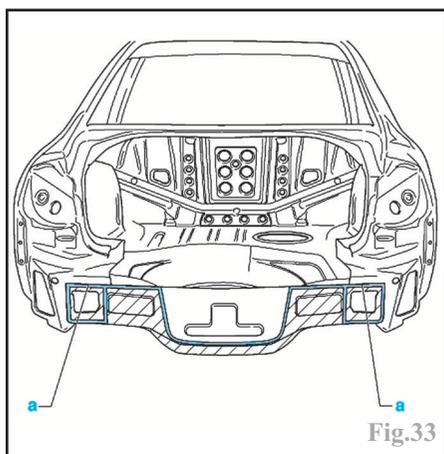


Fig.33

Percer les deux épaisseurs de tôle au niveau du logement de feu arrière (a) (Fig.33).
Retirer la pièce.

Repose

Engager la pièce par le haut entre le logement de feu arrière et le renfort inférieur. Souder la pièce neuve, soudure par points en ligne droite (Fig.34)

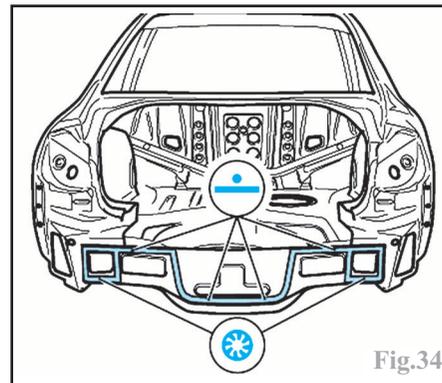


Fig.34

Souder le reste de l'assemblage, soudure bouchon sous protection gazeuse.

Partie intérieure de jupe (Break)

Dépose

Nota :
Partie supérieure de jupe préalablement déposée.

Détacher l'assemblage d'origine. Tourner la pièce vers l'intérieur et l'extraire -flèches- (Fig.35).

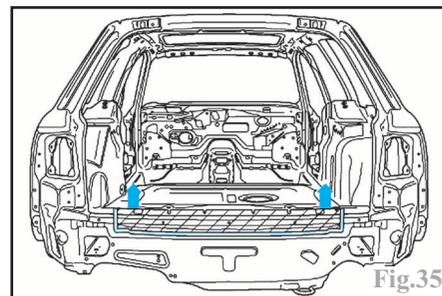


Fig.35

Repose

Engager la pièce par le haut entre le logement de feu arrière et le renfort inférieur. Souder la jupe, soudure par points en ligne droite (Fig.36).

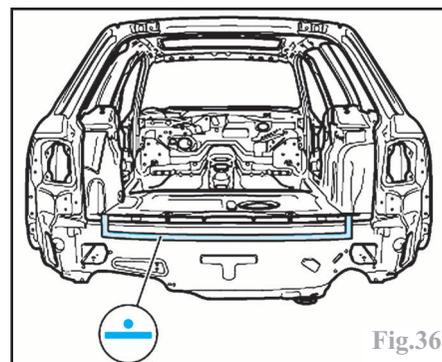


Fig.36

Logement de feu arrière (Berline)

Dépose

Nota :
Partie supérieure de jupe élément partiel préalablement désolidarisé.

Détacher l'assemblage d'origine (Fig.37). Retirer la pièce.

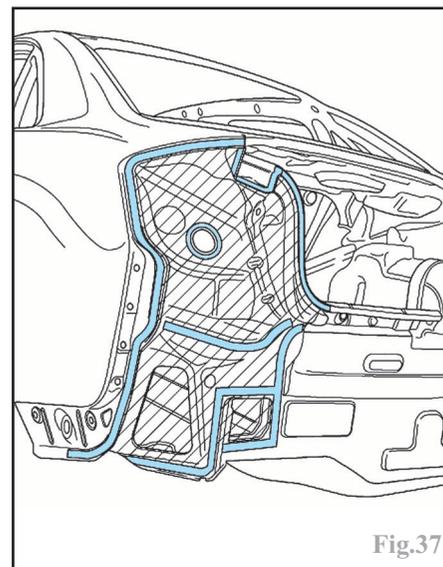


Fig.37

Repose

Faire basculer la jupe de manière à l'amener en position de montage, la tirer vers le haut et l'ajuster.

Contrôler l'interstice par rapport au feu arrière et au capot arrière.

Souder la jupe, soudure par points en ligne droite (Fig.38).

Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse.

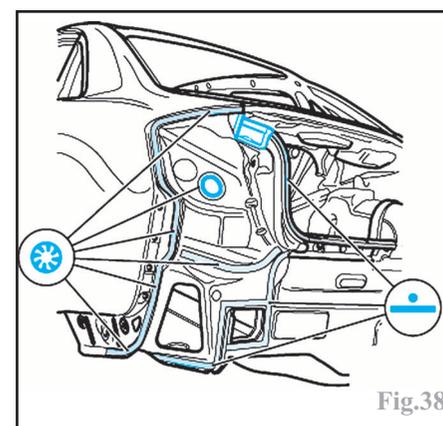


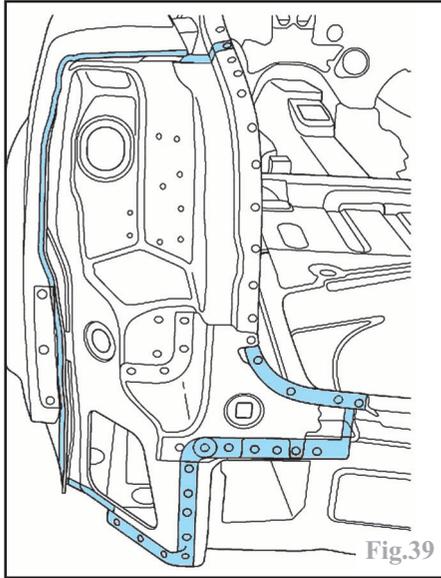
Fig.38

Logement de feu arrière (Break)

Dépose

Nota :
jupe préalablement désolidarisée.

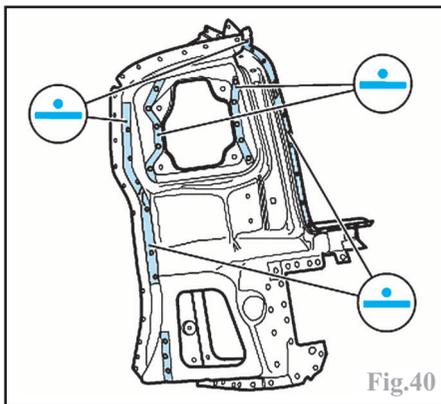
Détacher l'assemblage d'origine de la jupe et retirer la pièce (Fig.39).



Détacher l'assemblage d'origine du renfort intérieur et retirer la pièce.

Repose

Faire coïncider les contours du renfort intérieur avec ceux de l'insert métallique et procéder à une soudure par points en ligne droite (Fig.40).



Engager le logement de feu arrière avec renfort sous le panneau latéral (Fig.41).
Insert métallique avec panneau latéral, soudure bouchon sous protection gazeuse.
Insert métallique avec longeron, soudure bouchon sous protection gazeuse (Fig.42).



Fig.41

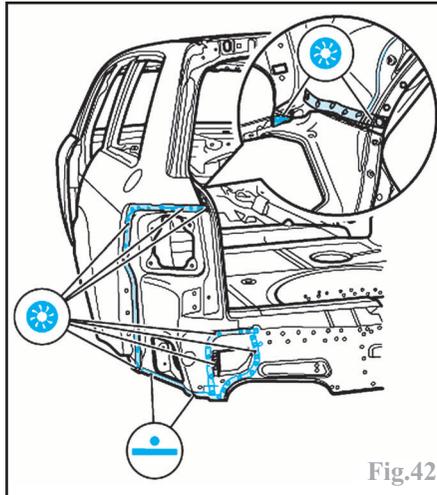


Fig.42

Partie supérieure

Pavillon (Berline)

Dépose

Nota :
La description suivante porte sur des travaux de remise en état par rivetage, collage et soudage sous protection gazeuse.

Détacher l'assemblage d'origine (Fig.43).

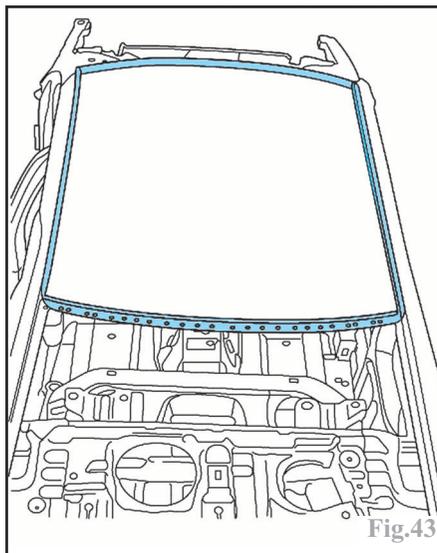


Fig.43

Sur les véhicules équipés d'un toit coulissant, sectionner les zones de collage à l'aide d'un couteau (Fig.44).

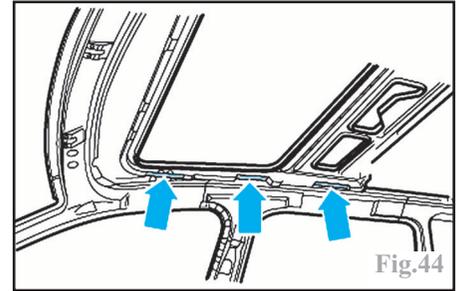


Fig.44

Poncer le cordon de soudure laser et replier vers le haut les pièces restantes à l'aide d'un burin et extraire ces dernières en faisant levier (Fig.45).

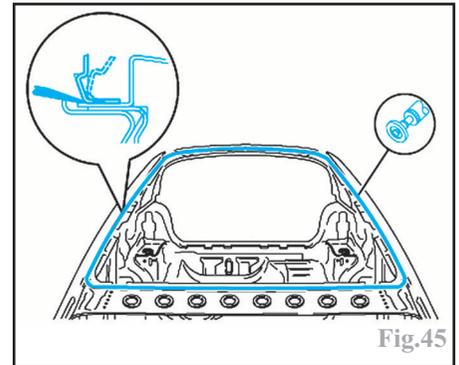


Fig.45

Enlever l'enduit d'étanchéité qui se trouve dans le canal d'étanchéité.

Nota :

Poncer uniquement le cordon de soudure laser. Veiller à ne pas percer le pavillon lors du ponçage. Si le cadre du pavillon a été endommagé, il est également nécessaire de le remplacer.

Enlever l'excédent de matière.

Préparation

Marquer l'emplacement des points de soudure -a-, -b- et -c- (Fig.46) ainsi que des trous de rivetage à l'aide d'un crayon papier à pointe tendre.

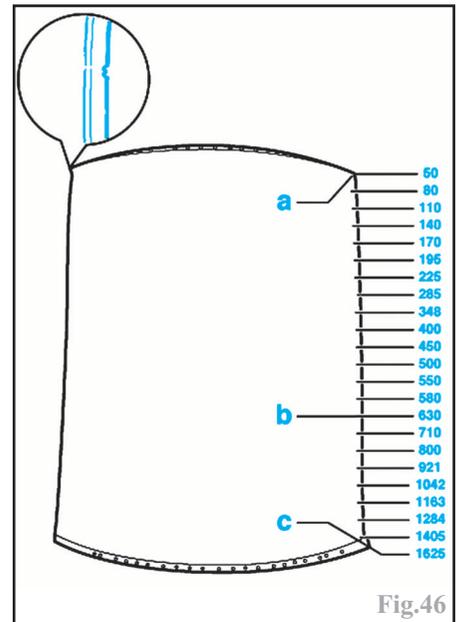


Fig.46

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Important :

Si le remplacement du pavillon ne s'effectue pas par collage et rivetage, la pièce neuve doit être percée au niveau des trous de rivetage en vue d'une soudure bouchon sous protection gazeuse.

Mettre en place le pavillon et le fixer. Vérifier l'ajustage par rapport au pare-brise et à la glace arrière. Percer des trous de rivetage de $\text{Ø } 3,2 \text{ mm}$ aux emplacements marqués d'un repère. Retirer le pavillon et ébarber les alésages. Poncer à nu les surfaces de collage côté carrosserie.

Poncer la couche de fond uniquement au niveau des points de soudure.

Nettoyer la zone de collage afin qu'elle soit exempte de poussière et de graisse.

Repose

Sur les véhicules équipés d'un toit coulissant, appliquer de la colle de montage dans la zone du renfort de pavillon (Fig.47).

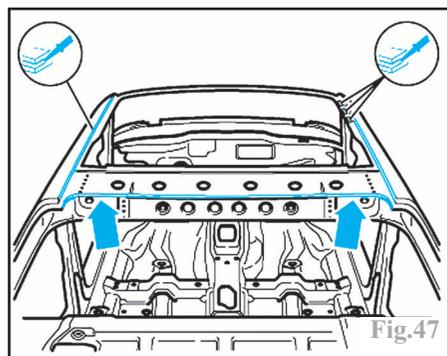


Fig.47

Appliquer la colle. Diamètre du cordon de colle : environ $3,5 \text{ mm}$. Ne pas appliquer de colle sur une longueur de 15 mm en amont et en aval des points de soudure.

Important :

Il est nécessaire de souder la pièce dans un intervalle de 30 minutes, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité n'est plus garantie.

Mettre en place le pavillon et le fixer. Pour repousser la colle, appuyer sur le pavillon dans la zone du canal d'étanchéité.

Mettre en place des rivets borgnes (Fig.48).

Essuyer la colle qui suinte.

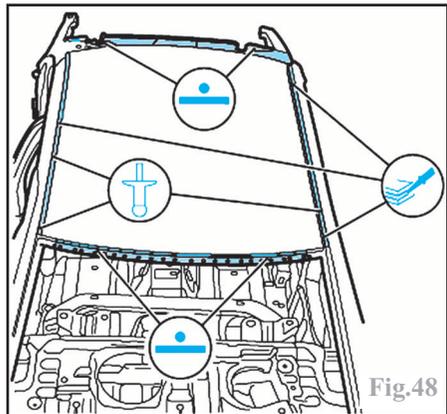


Fig.48

Appliquer une couche d'enduit d'étanchéité de 2 mm au niveau du canal d'étanchéité.

Souder le pavillon, soudure par points en ligne droite.

Important :

La couche d'enduit d'étanchéité doit être fine et appliquée de manière uniforme. Les irrégularités sont visibles au niveau de la moulure de toit (ondulations).

Souder le pavillon, soudure par points en ligne droite (Fig.49).

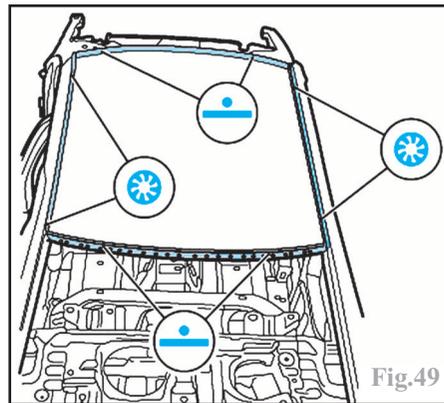


Fig.49

Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse

Pavillon (Break)

Dépose

Effectuer une découpe grossière du pavillon (Fig.50).

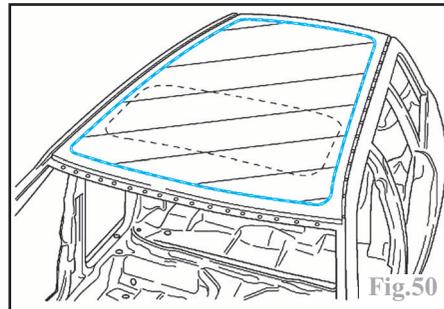


Fig.50

Sur les véhicules avec toit coulissant, découper les zones de collage à l'aide d'un couteau (Fig.51).

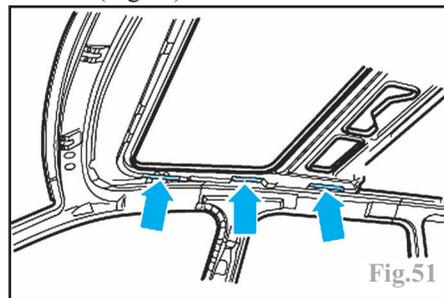


Fig.51

Enlever l'enduit d'étanchéité qui se trouve dans le canal d'étanchéité.

Poncer le cordon de soudure laser, replier vers le haut les pièces restantes à l'aide d'un burin et extraire ces dernières en faisant levier (Fig.52).

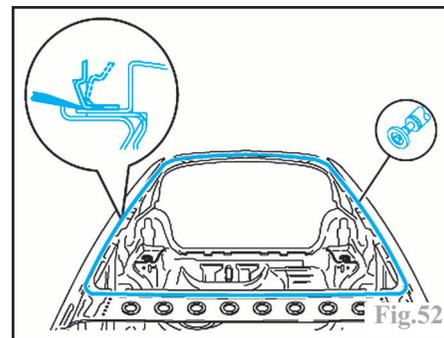


Fig.52

Nota :

Poncer uniquement le cordon de soudure laser. Veiller à ne pas percer le pavillon lors du ponçage. Si le cadre du pavillon a été endommagé, il est également nécessaire de le remplacer.

Enlever l'excédent de matière.

Préparation

Marquer l'emplacement des points de soudure -a- et -b- (Fig.53) ainsi que des trous de rivetage à l'aide d'un crayon papirier à pointe tendre.

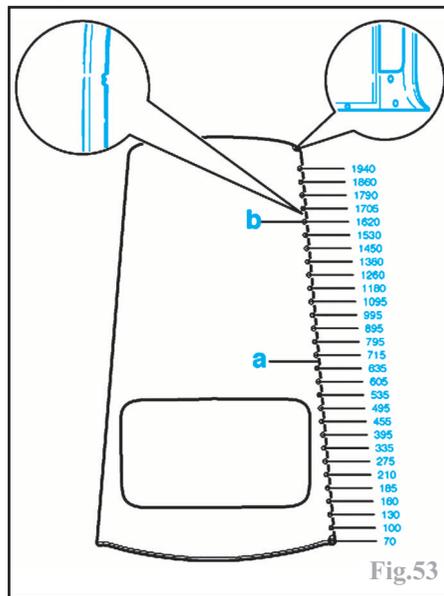


Fig.53

Important :

Si le remplacement du pavillon ne s'effectue pas par collage et rivetage, la pièce neuve doit être percée au niveau des trous de rivetage en vue d'une soudure bouchon sous protection gazeuse.

Sur les véhicules dont le montant B est garni de mousse au niveau des points de soudure a - b, percer des trous en vue d'une soudure bouchon sous protection gazeuse - ne pas percer de trous de rivetage.

Mettre en place le pavillon et le fixer. Vérifier l'ajustage par rapport au pare-brise et à la glace arrière.

Percer des trous de rivetage de $\text{Ø } 3,2 \text{ mm}$ aux emplacements marqués d'un repère. Retirer le pavillon et ébarber les alésages. Poncer à nu les surfaces de collage côté carrosserie.

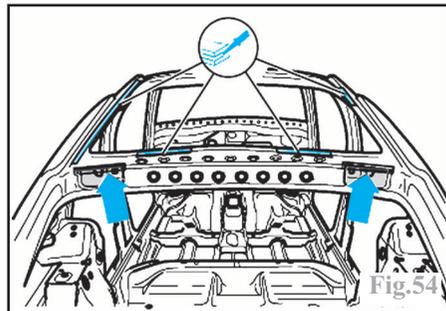
Poncer la couche de fond uniquement au niveau des points de soudure.

Nettoyer la zone de collage afin qu'elle soit exempte de poussière et de graisse.

Repose

Appliquer un cordon butyle de **150 mm** en veillant à le centrer sur la découpe de la charnière du hayon située sur la traverse de pavillon.

Sur les véhicules équipés d'un toit coulissant, appliquer de la colle de montage dans la zone du renfort de pavillon (Fig.54).



Appliquer la colle. Diamètre du cordon de colle : environ **3,5 mm**. Ne pas appliquer de colle sur une longueur de **15 mm** en amont et en aval des points de soudure.

Important :

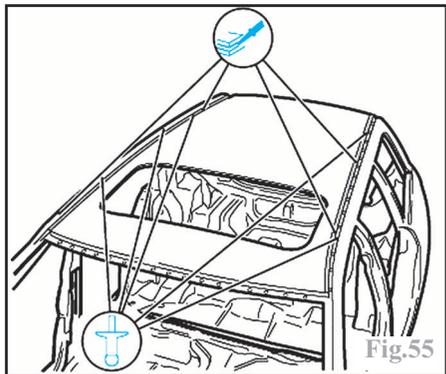
*Il est nécessaire de souder la pièce dans un intervalle de **30 minutes**, faute de quoi l'adhérence de l'enduit d'étanchéité n'est plus garantie.*

Mettre en place le pavillon et le fixer. Pour repousser la colle, appuyer sur le pavillon dans la zone du canal d'étanchéité.

Mettre en place des rivets borgnes.

Essuyer la colle qui suinte.

Appliquer une couche d'enduit d'étanchéité de **2 mm** au niveau du canal d'étanchéité (Fig.55).



Important :

La couche d'enduit d'étanchéité doit être fine et appliquée de manière uniforme. Les irrégularités sont visibles au niveau de la moulure de toit (ondulations).

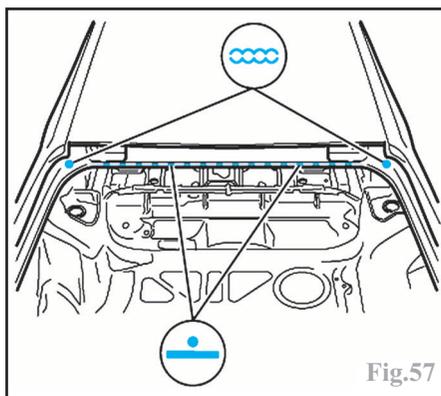
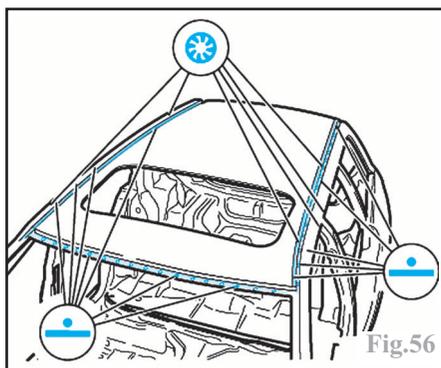
Souder le pavillon, soudure par points en ligne droite (Fig.56).

Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse.

Souder le pavillon, soudure par points en ligne droite (Fig.57).

Effectuer une brasure forte au niveau du toit.

Remplir d'enduit d'étanchéité l'interstice situé entre le toit et le cadre de pavillon avant ou arrière en procédant depuis l'intérieur du véhicule.



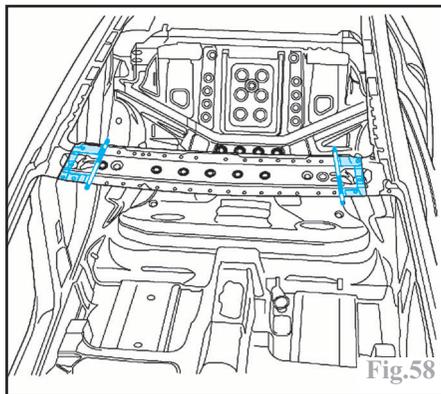
Traverse de pavillon AV

Dépose

Nota :

Pavillon préalablement déposé.

Procéder à une découpe grossière au niveau du cadre de pavillon (Fig.58).



Détacher l'assemblage d'origine. Enlever l'excédent de matière.

Nota :

Cet assemblage est également fixé par collage. Dans la zone de collage, soudure en continu (2 x 10 mm) sous protection gazeuse.

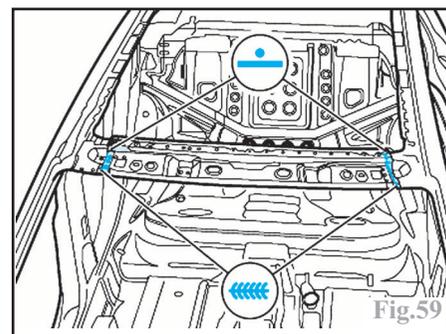
Repose

Ajuster la pièce neuve et la fixer.

Souder la pièce neuve, soudure par points en ligne droite (Fig.59).

Souder le reste de l'assemblage, soudure en continu (intermittent) sous protection gazeuse.

Appliquer un cordon butyle de **2 x 200 mm** à l'extérieur ainsi qu'un cordon de **1 x 200 mm** au centre sur la découpe du pavillon.



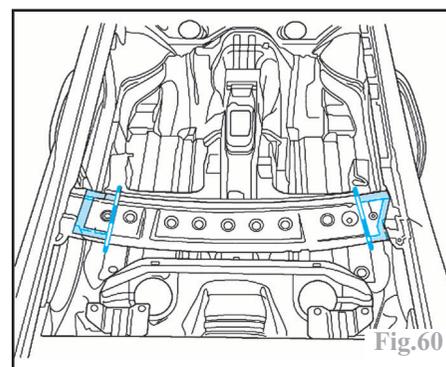
Cadre de pavillon AR (Berline)

Dépose

Nota :

Pavillon préalablement déposé.

Procéder à une découpe grossière au niveau du cadre de pavillon (Fig.60).



Détacher l'assemblage d'origine. Enlever l'excédent de matière.

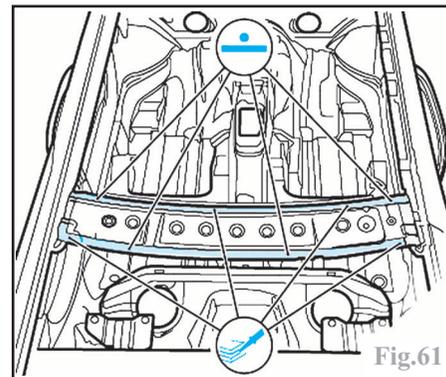
Nota :

Cet assemblage est également fixé par collage. Dans la zone de collage, soudure en continu (2 x 10 mm) sous protection gazeuse.

Repose

Ajuster la pièce neuve et la fixer.

Souder la pièce neuve, soudure par points en ligne droite (Fig.61).



Souder le reste de l'assemblage, soudure en continu (intermittent) sous protection gazeuse.

Appliquer un cordon butyle de **2 x 200 mm** au centre sur la découpe de la charnière du hayon ainsi qu'un cordon de **2 x 260 mm** sur la traverse de toit.

Cadre de pavillon AR (Break)

Dépose

Nota :

Pavillon préalablement déposé.

Détacher l'assemblage d'origine.
Percer les points de soudure -a- en procédant depuis l'intérieur (Fig.62).

Repose

Ajuster la pièce neuve et la fixer.
Souder la pièce neuve, soudure bouchon sous protection gazeuse (Fig.63).
Ajuster la pièce neuve par rapport aux trous (flèches) (Fig.64) situés au niveau de la partie intérieure du cadre de pavillon à l'arrière.
Souder la pièce neuve, soudure par points en ligne droite.

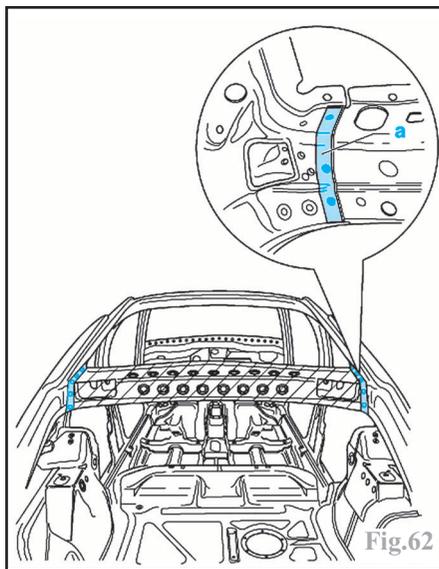


Fig.62

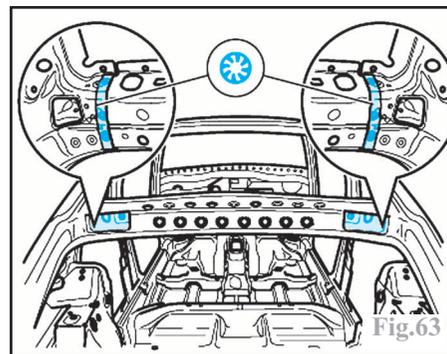


Fig.63

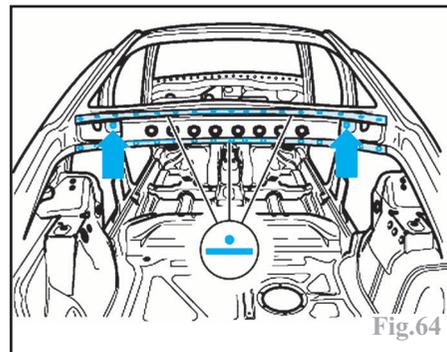


Fig.64

CONTRÔLE DE LA CARROSSERIE

Généralités

Trois types de contrôle peuvent être pris en considération avant de passer un véhicule au marbre :

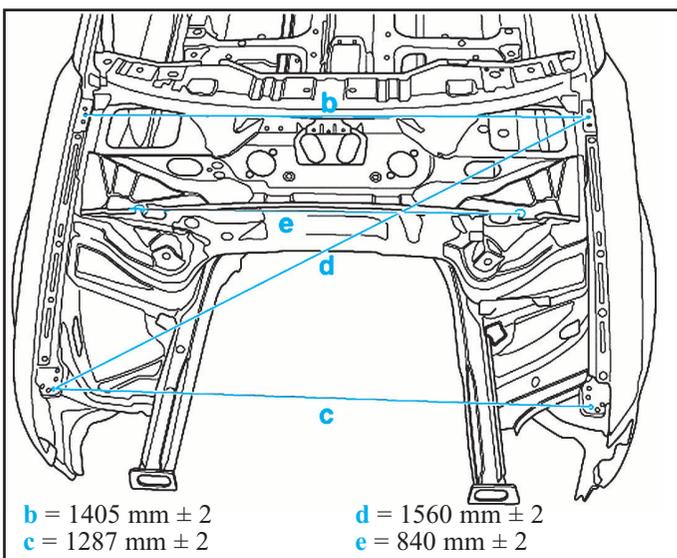
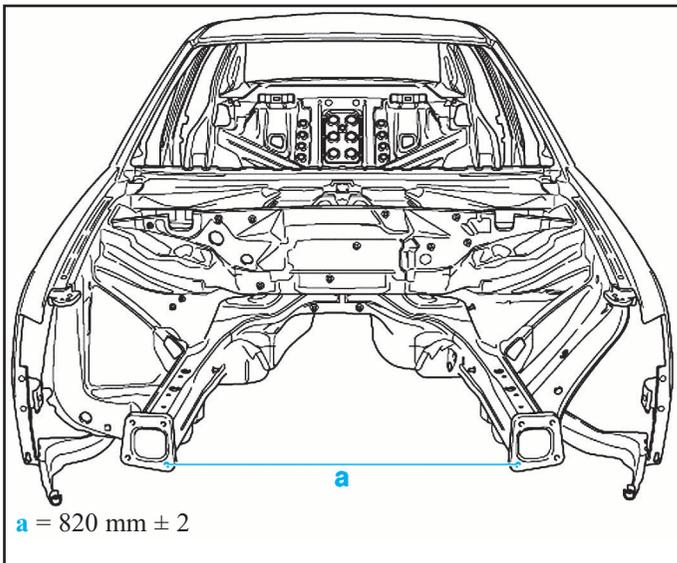
- * Le contrôle des jeux d'ouverture et d'affleurement qui peut aider à déterminer l'importance des déformations ainsi que leurs localisations. Ce contrôle sert aussi de base de référence lors d'une dépose/pose ou d'un échange d'éléments amovibles.
- * Le contrôle à la pige en se référant au plan de soubassement, aux cotes de structure ou par symétrie.
- * Le contrôle du train avant est aussi un excellent moyen de vérifier si le soubassement a ou n'a pas été affecté. Toutefois, il ne faut pas négliger le contrôle des éléments de train roulant qui pourraient également avoir subi des déformations et fausser le diagnostic.

Contrôle à la pige

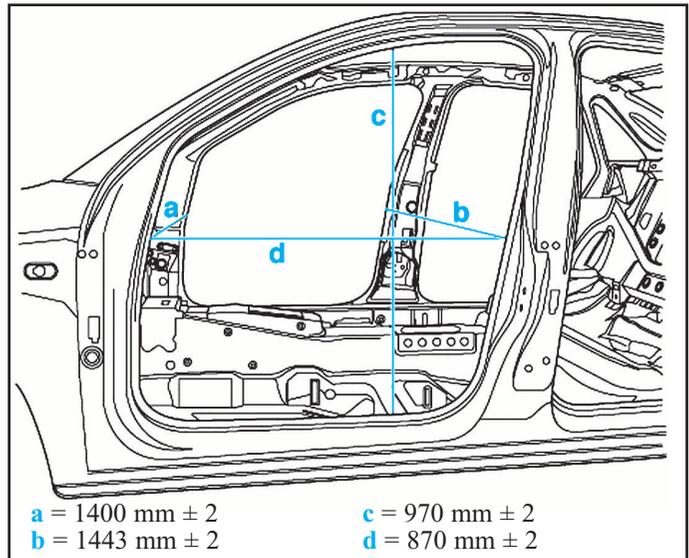
Important :

Les cotes sont uniquement indiquées à titre de contrôle. Les mesures effectuées à l'aide du jeu d'équerres de redressement sont déterminantes.

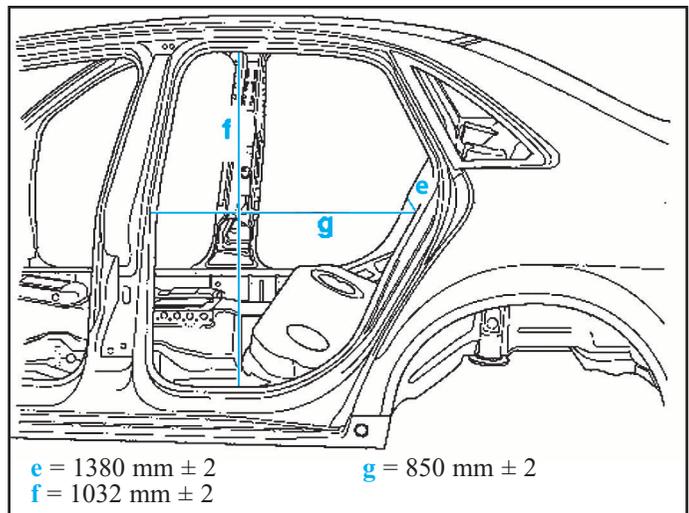
Partie avant



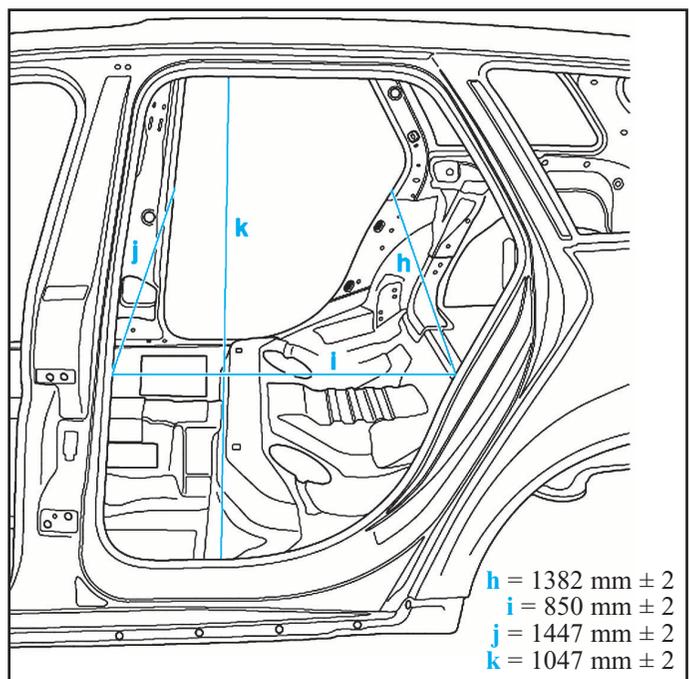
Partie latérale



Berline



Break



GÉNÉRALITÉS

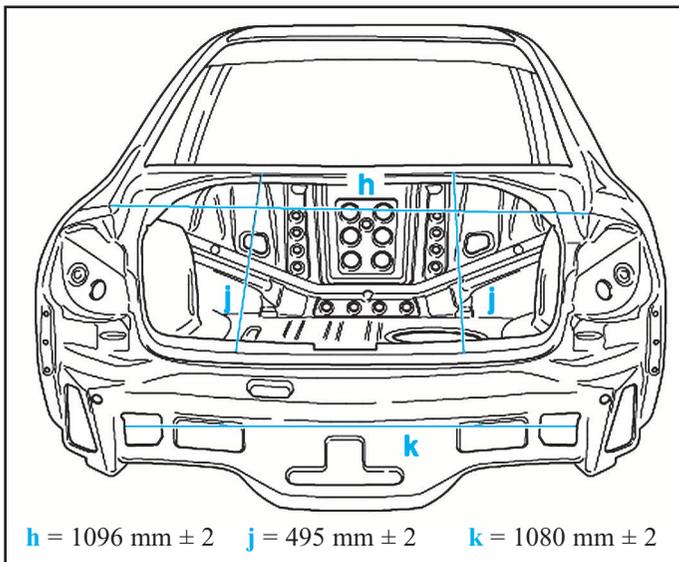
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

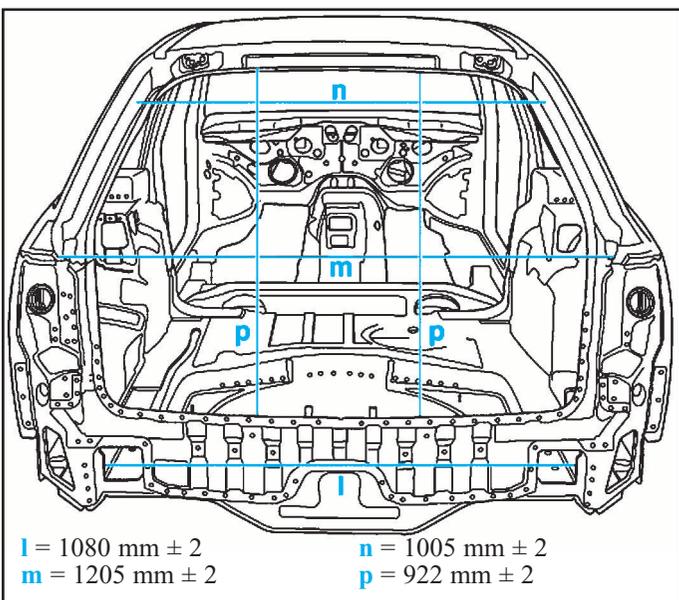
CARROSSERIE

Partie arrière

Berline



Break

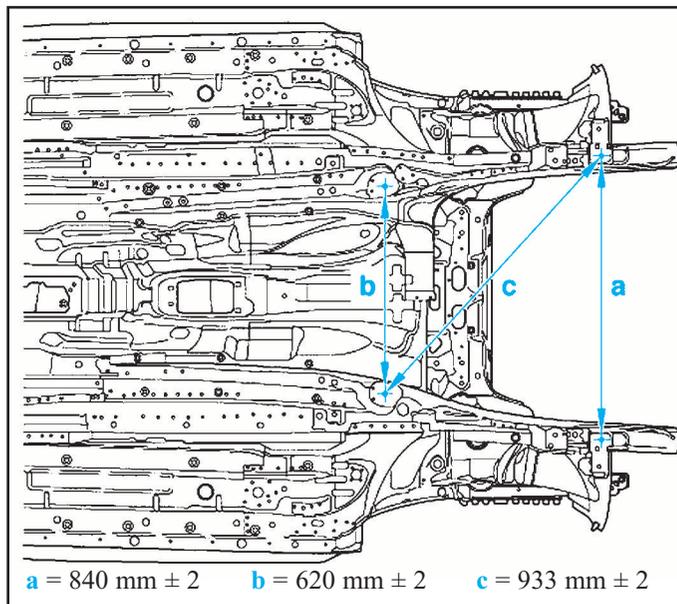


Plan de soubassement

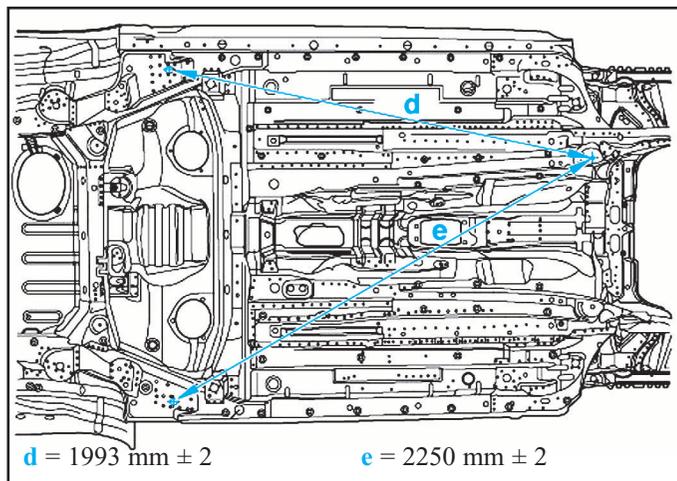
Important :

Les cotes sont uniquement indiquées à titre de contrôle. Les mesures effectuées à l'aide du jeu d'équerres de redressage sont déterminantes.

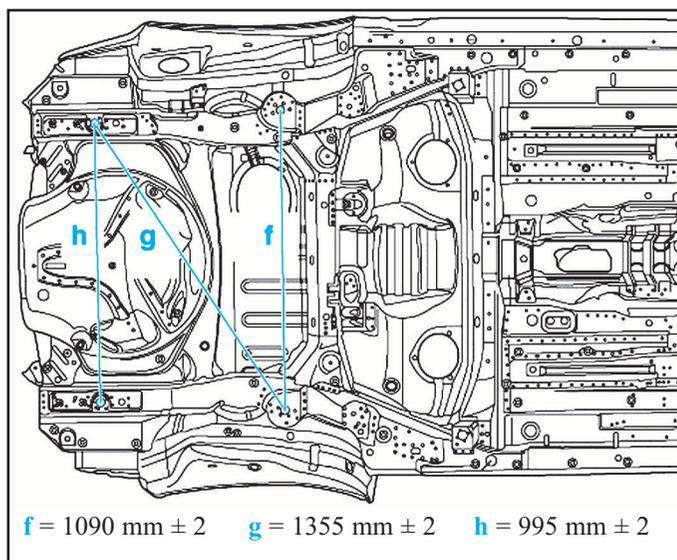
Partie avant



Partie centrale



Partie arrière



BLACKHAWK

PBB

AUDI / VAG

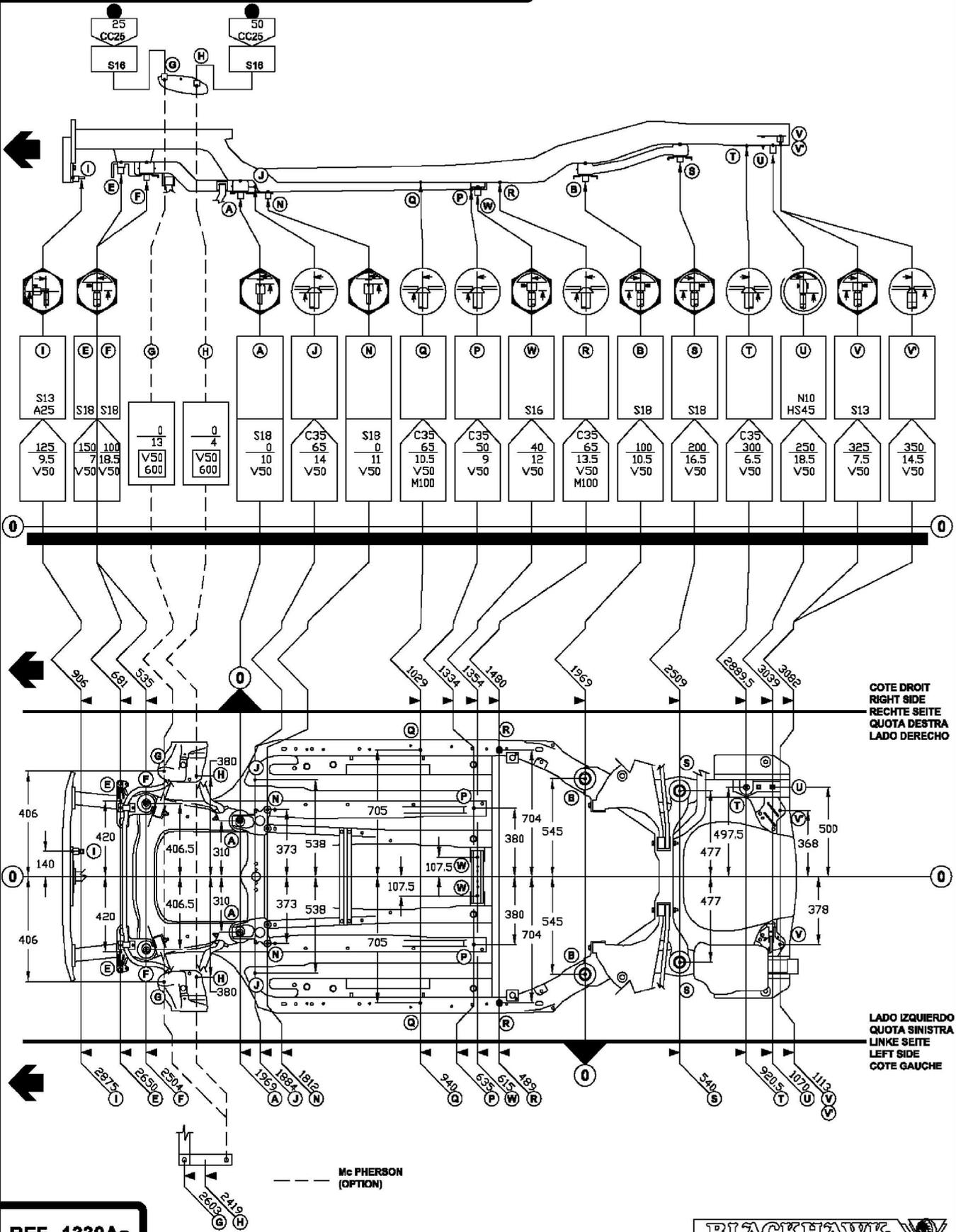
10.2000>

001



REF 1330Aa

A4 - 2WD
A4 - QUATTRO
4 PORTES, DR, TUEP.



REF 1330Aa

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2005. All rights reserved.

BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

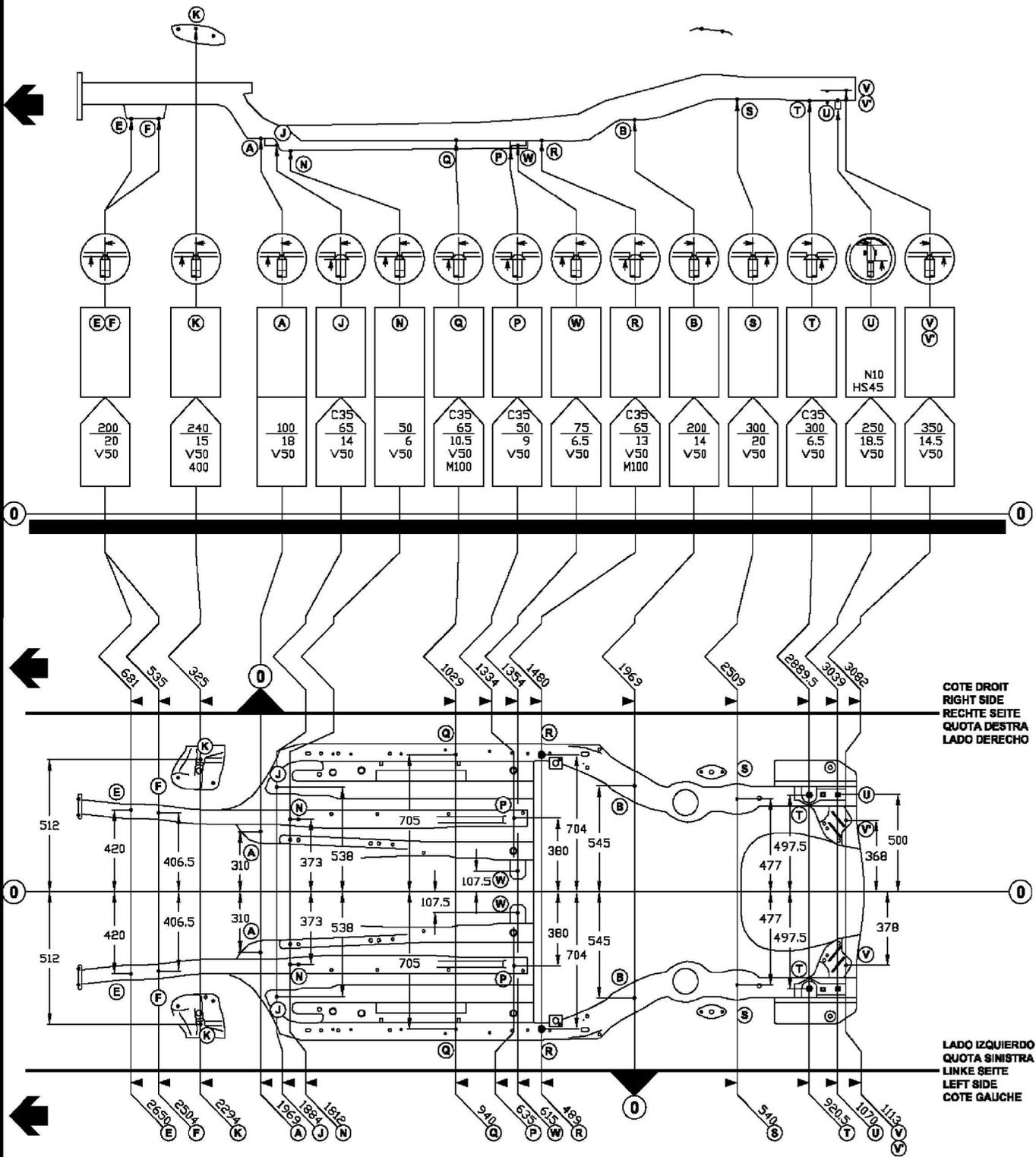
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BLACKHAWK **PBB** **AUDI / VAG** 10.2000>
A4 - 2WD
A4 - QUATTRO
4 PORTES, DR, TUER.
 REF 1330Bb

NOTES :
 VOIR ÉGALEMENT LES FICHES 1330Ca.
 SEE ALSO SHEET REF 1330Ca.
 SIEHE AUCH BLATT REF 1330Ca.



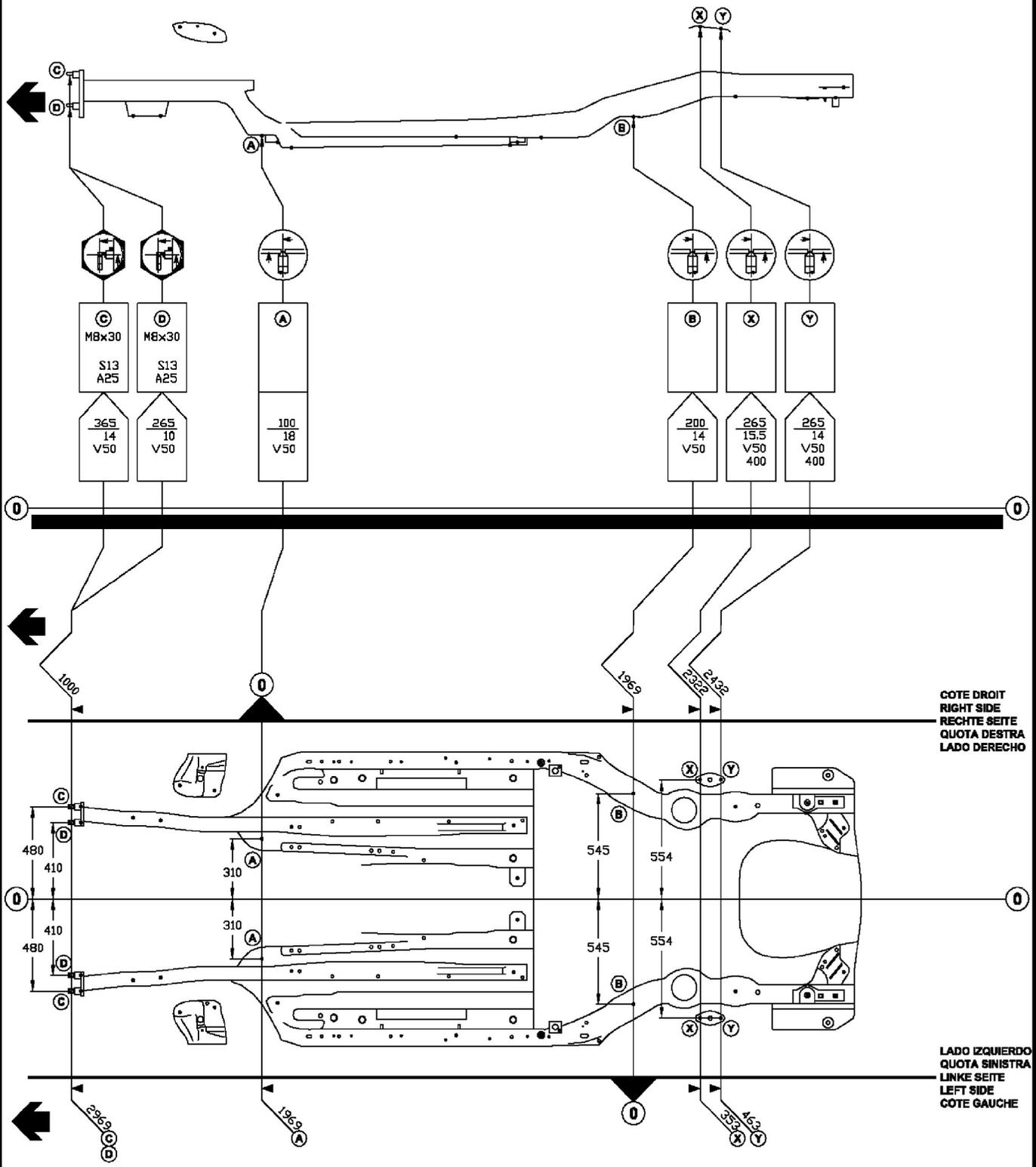
REF 1330Bb

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2005 . All rights reserved.



BLACKHAWK **ETB** **AUDI / VAG** 10.2000>
A4 - 2WD
A4 - QUATTRO
4 PORTES, DR, TUER.
REF 1330Ca

NOTES :
 COMPLEMENT A LA FICHE 1330Ba.
 SUPPLEMENT TO SHEET REF 1330Ba.
 ZUSATZ ZU BLATT REF 1330Ba.



REF 1330Ca

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2005. All rights reserved.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CAR-O-LINER®

V.A.G

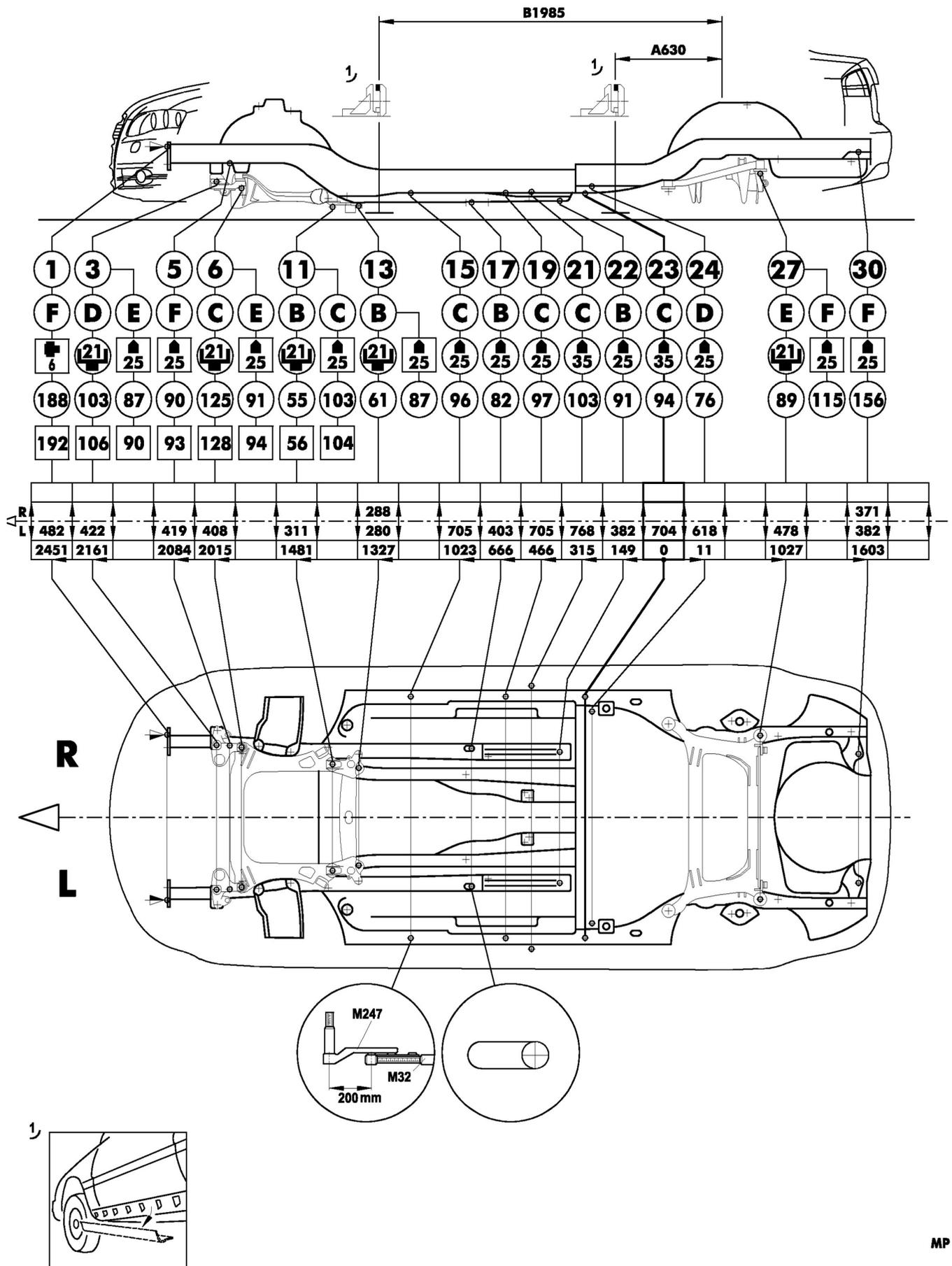
 **21:154¹**
 Copyright © 2005-2
CAR-O-LINER
 SWEDEN

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

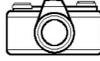
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



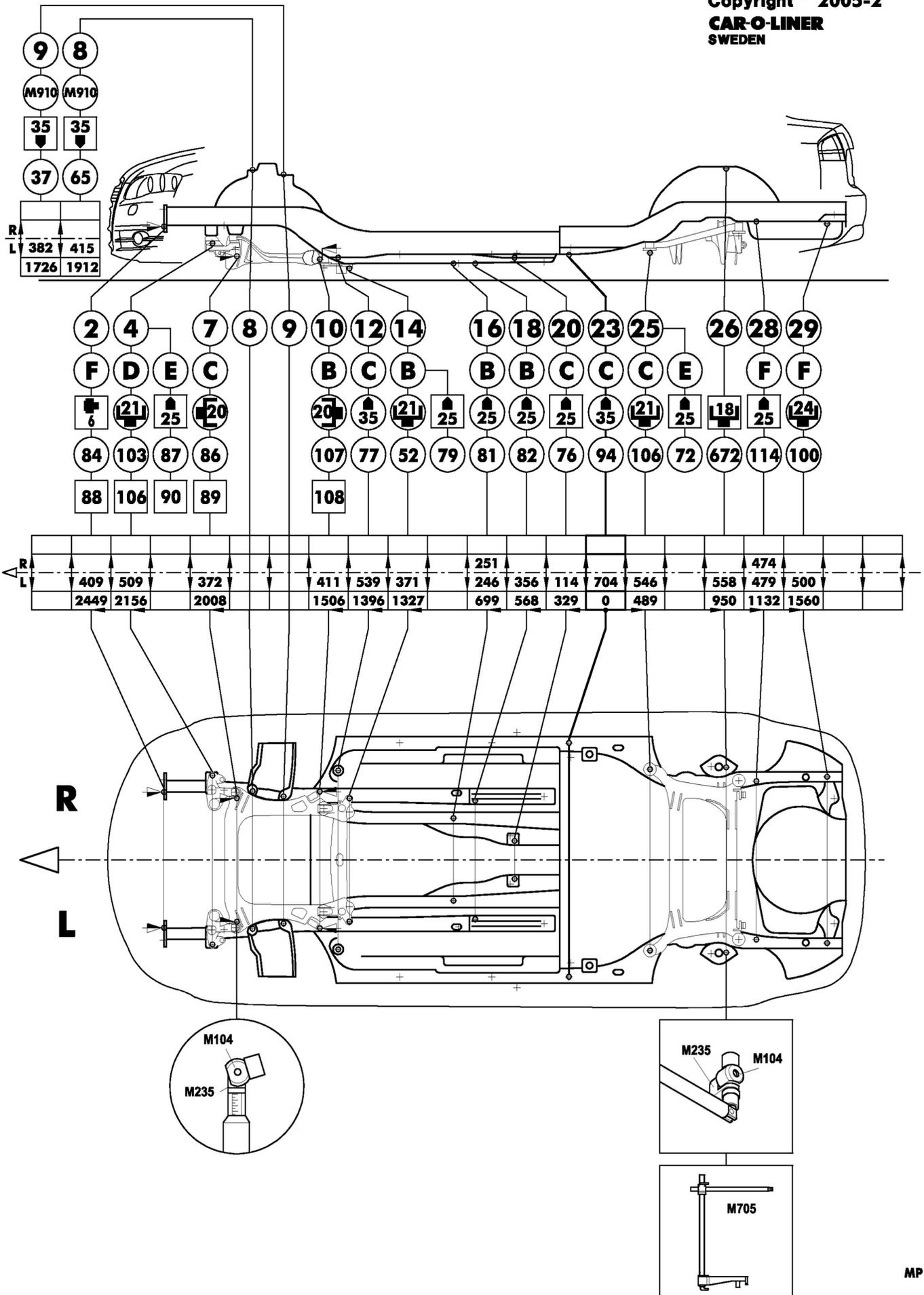
CAR-O-LINER®

V.A.G

 **21:154²**

Copyright © 2005-2

CAR-O-LINER
SWEDEN



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

MP

Plan Celette "MZ"

Fonction des pièces

- TV400 MZ141 MZ142 1-2** : Positionnement des extrémités de longerons avant
- 3-4** : Fixation supérieure de la façade avant
- MZ140 5-6** : Pilotage des longerons et fixation avant du berceau de suspension - Sans mécanique
- MZ080 7-8** : Fixation avant du berceau de suspension avant - Avec mécanique
- MZ260 9-10-11-12** : Fixation supérieure des amortisseurs avant
- 13-14** : Vis de fixation
- 15-16-17-18-19-B76** : Contrôle de la fixation du boîtier de direction
- MZ140 20-21** : Fixation arrière du berceau de suspension avant - Mécanique déposée
- MZ080 20-21** : Fixation arrière du berceau de suspension avant - Sans dépose mécanique
- 22-23-24-B76** : Pilotage latéral avant
- MZ080 25-26** : Pilotage avant des longerons extérieurs
- MZ080 27-28** : Pilotage arrière des longerons extérieurs
- MZ200 29-30** : Fixation avant du berceau de suspension arrière - Mécanique déposée
- MZ140 29-30** : Fixation avant du berceau de suspension arrière - Sans dépose mécanique
- MZ601 MZ602 31-32-33-V32** : Fixation supérieure des amortisseurs arrière (Fig. 7)
- MZ260 34-35** : Fixation arrière du berceau de suspension arrière - Mécanique déposée
- MZ200 34-35** : Fixation arrière du berceau de suspension arrière - Sans dépose mécanique
- MZ260 36-37** : Pilotage des extrémités de longerons arrière (Fig. 5)
- MZ080 38** : Fixation du relais de transmission (Quattro seulement)

Sans dépose de la mécanique avant - 403 D 15 B

Déposer les roues.
 Déposer le carter de protection sous le véhicule (suivant modèle).
 Sur le marbre, mettre en place les tours **MZ080** équipées des pièces **7-8**, ainsi que les pièces **22-23-24**.
 Sous le véhicule, déposer les vis de fixation arrière du berceau et fixer les pièces **20-21** avec les vis **HM 12.150x120** livrées.
 Procéder un côté après l'autre.
 Verrouiller les tours **MZ080** comme indiqué sur la Fig. 8.
 Poser le véhicule, qui se centrera sur les pièces **7-8** par l'intermédiaire des têtes de vis de fixation avant du berceau de suspension, et sur les pièces **24** par les trous pilote.
 Fixer les tours **MZ080** sur les traverses.

Sans dépose de la mécanique arrière - 403 D 15 B

Déposer les roues.
 Sous le véhicule, déposer les différents carters de protection.
 Sur le marbre, mettre en place les tours **MZ140** et **MZ200** équipées des pièces **29-30-34-35**. Pour le verrouillage de ces pièces dans les tours **MZ**, se reporter aux Fig. 9 et 10.
 Poser le véhicule, qui se centrera sur les pièces **29-30-34-35** par l'intermédiaire des têtes de vis de fixation du berceau de suspension (Fig. 11).

Nota :

Il est également possible de fixer le véhicule sur le marbre. Dans ce cas, déposer les vis de fixation du berceau de suspension et fixer les pièces **29-30-34-35** sur le véhicule. Verrouiller les tours **MZ140** et **MZ200** sur les pièces correspondantes et poser le véhicule sur le marbre (Fig. 9 et 10). Fixer les tours **MZ** sur les traverses.

Important :

Effectuer cette opération un côté après l'autre.

Il est possible d'utiliser les pièces **36** et **37**. Dans ce cas, la ligne d'échappement et la tôle pare-chaleur doivent être déposées.

Mécanique déposée - 403 D 15 A

A l'avant

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique, se reporter à la Fig. 1 pour le verrouillage des pièces **20-21**.

Nota :

Lors de l'échange d'un longeron, il est nécessaire de percer le trou de pilotage du berceau. Utiliser les pièces **5-6** après les avoir fixées sur le longeron (Fig. 6)

A l'arrière

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique. Se reporter aux Fig. 2-3-4-5 pour le verrouillage des pièces dans les tours **MZ** correspondantes.

Utilisation de la visserie

- Vis **HM 6x25 3-4** sur le véhicule.
- Vis **HM 8x16 33** sur le véhicule.
- Vis **HM 8x25 1-2-38** sur le véhicule.
- Boulon **HM 10x35 18-19** sur le véhicule.
- Vis **HM 10x30 18-19** sur le véhicule.
- Vis **HM 10x60 5-6** sur le véhicule.
- Vis **HM 12x25 11-12** sur **9-10**.
- Vis **HM 12x25 3-4** sur **1-2**.
- Vis **HM 12x25 15-16** sur **9-10**.
- Vis **HM 12.150x60 20-21** sur le véhicule - Mécanique déposée.
- Vis **HM 12.150x70 5-6** sur le véhicule.
- Vis **HM 12.150x80 29-30-34-35** sur le véhicule - Mécanique déposée.
- Vis **HM 12.150x120 20-21** sur le véhicule - Sans dépose mécanique.
- Vis **HM 12.150x130 20-21** sur le véhicule - Sans dépose mécanique (traverse aluminium).
- Vis **HM 12.150x150 29-30-34-35** sur le véhicule - Sans dépose mécanique.
- V32** + Rondelle **M12 33** sur **31-32**.

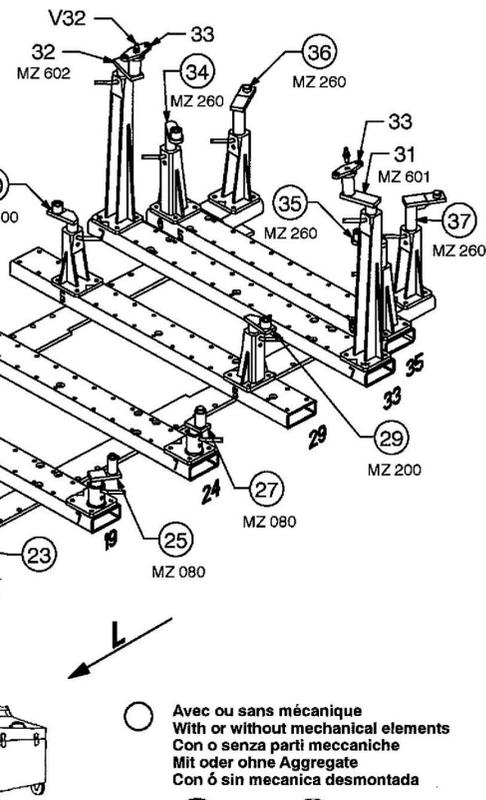
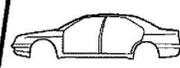
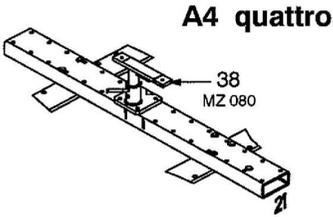
Nota :

Selon la réparation à effectuer, il peut être nécessaire d'utiliser **3 MZ080**, **2 MZ140** et **2 MZ260** supplémentaires.

CELETTE®



A4 2001 →
A4 quattro 2001 →



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	861.7001	3,9	1	142
2	861.7002	3,9	1	141
3	861.7003	1,6	1	
4	861.7004	1,6	1	
5	861.7005	4,8	1	140
6	861.7006	4,8	1	140
7	861.7007	2,2	1	080
8	861.7008	2,2	1	080
9	861.7009	4,9	1	260
10	861.7010	4,9	1	260
11	861.7011	2,6	1	
12	861.7012	2,6	1	
13	861.7013	0,1	4	
14	861.7014	0,2	2	
15	861.7015	0,9	1	
16	861.7016	0,9	1	
17	861.7017	4,0	1	
18	861.7018	1,0	1	
19	861.7019	1,0	1	
20	861.7020	1,0	1	140/080
21	861.7021	1,6	1	140/080
22	861.7022	4,0	1	
23	861.7023	4,0	1	
24	861.7024	1,0	2	
25	861.7025	2,0	1	080
26	861.7026	2,0	1	080
27	861.7027	2,0	1	080
28	861.7028	2,0	1	080
29	861.7029	1,9	1	200/140
30	861.7030	1,9	1	200/140
31	861.7031	2,2	1	601
32	861.7032	2,2	1	602
33	861.7033	0,4	2	
34	861.7034	2,3	1	260/200
35	861.7035	2,3	1	260/200
36	861.7036	2,7	1	260
37	861.7037	2,7	1	260
38	861.7038	3,0	1	080
	V32	0,1	2	
	576	0,1	2	

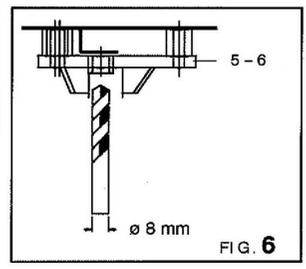
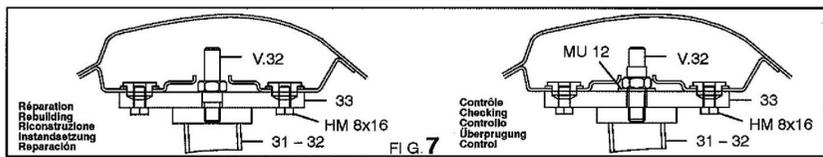
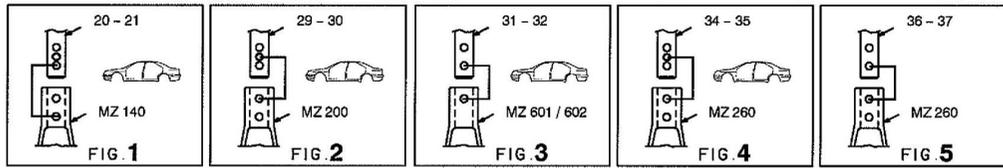
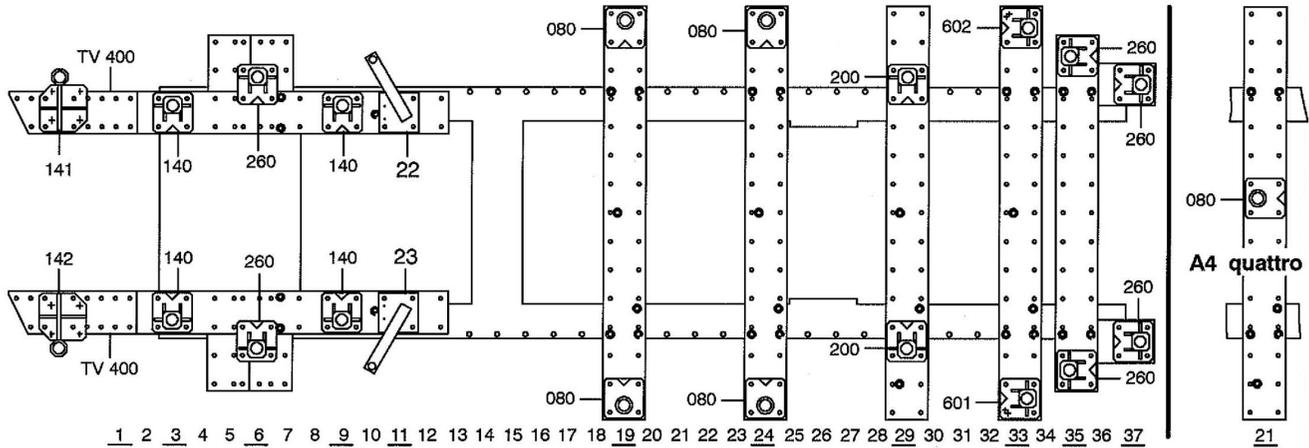
M 6-25	4
M 8-16	4
M 8-25	6
M 10-30	2
M 10-35	2
M 10-60	4
M 12-25	2
M 12x1,50-60	2
M 12x1,50-70	2
M 12x1,50-80	4
M 12x1,50-120	4
M 12x1,50-130	2
M 12x1,50-180	4
M 10	2
MU 12	2

VAS 6042 = 861.300 + VAG1646.25



861.300

94 Kg | 18.09.2000 | 403-D-15A



GÉNÉRALITÉS

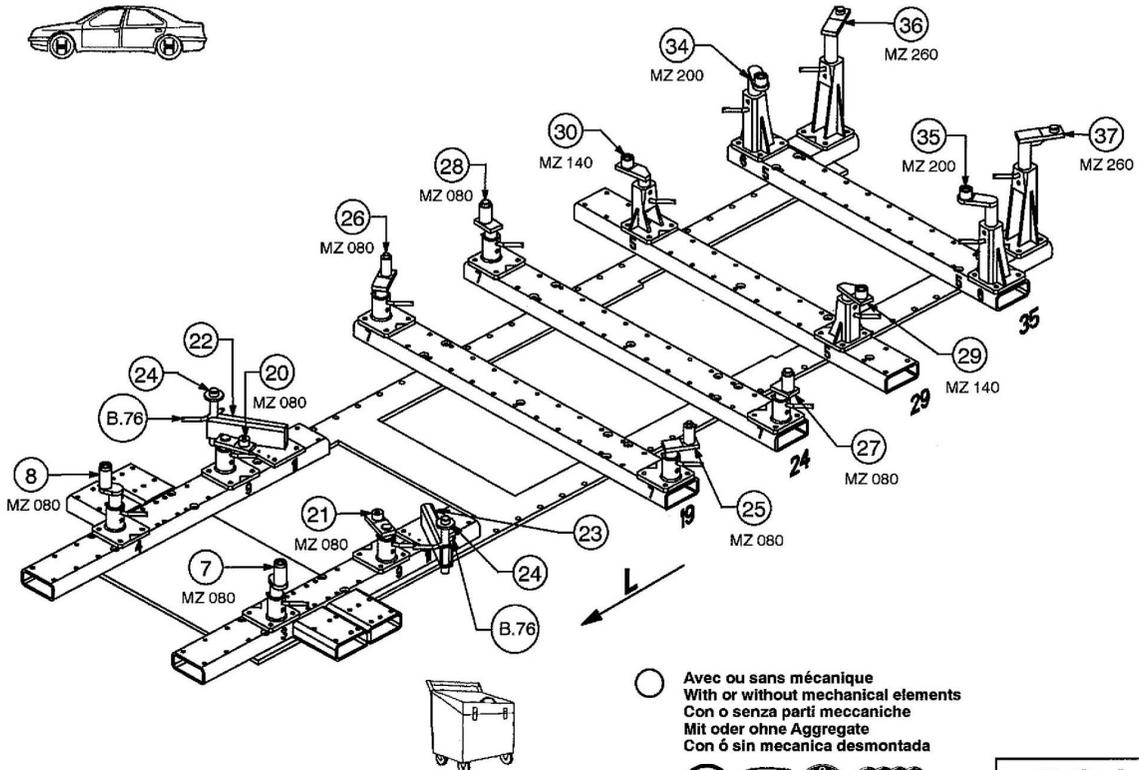
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



A4 2001 →
A4 quattro 2001 →



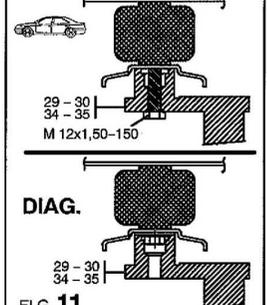
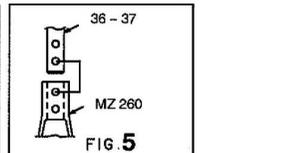
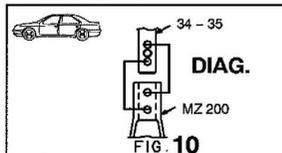
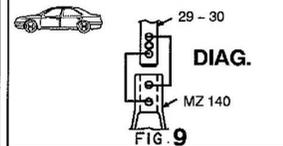
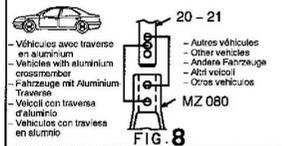
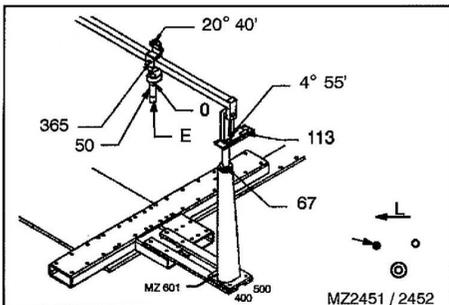
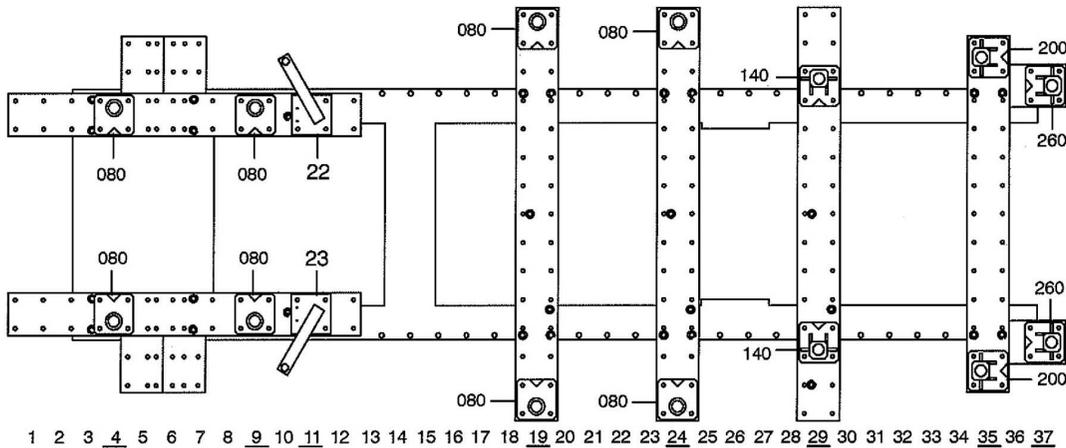
VAS 6042 = 861.300 + VAG1646.25

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada



861.300

94 Kg | 18.09.2000 | 403-D-15B

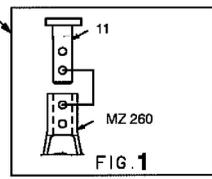
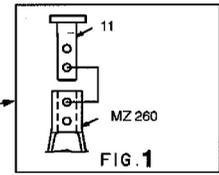
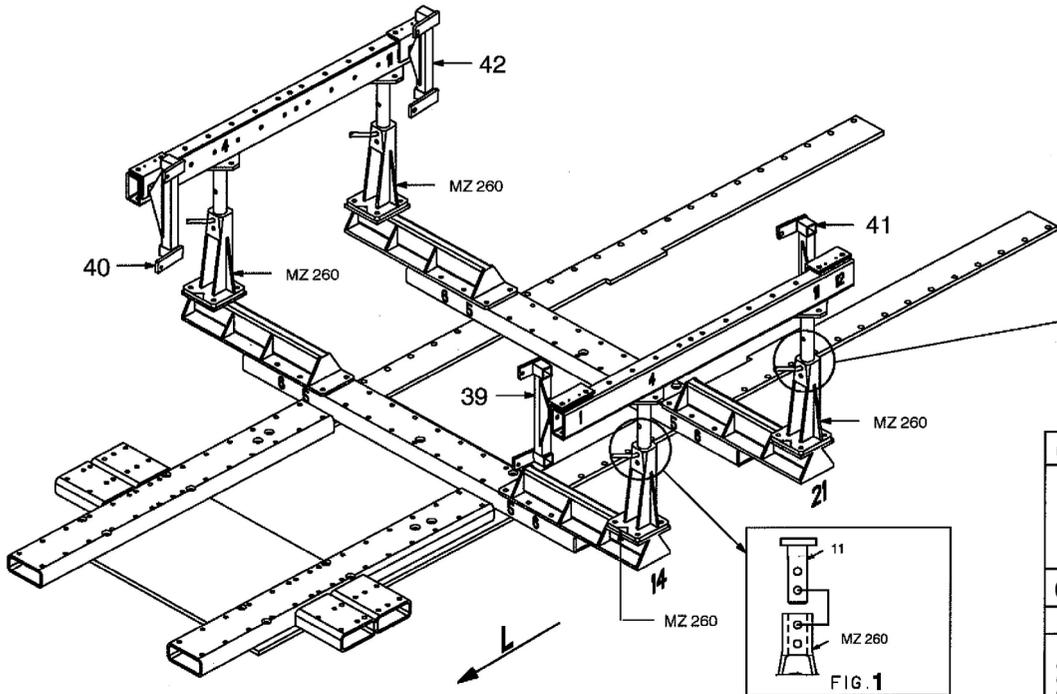


CELETTE® © Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®



A4 2001 →
A4 quattro 2001 →



REP.	REFERENCE	PDS	NB
39	861.7039	3,5	1
40	861.7040	3,5	1
41	861.7041	3,3	1
42	861.7042	3,3	1
43	861.7043	2,6	1
44	861.7044	2,6	1
M 8-25			4
M 12-30			2
M 12			2

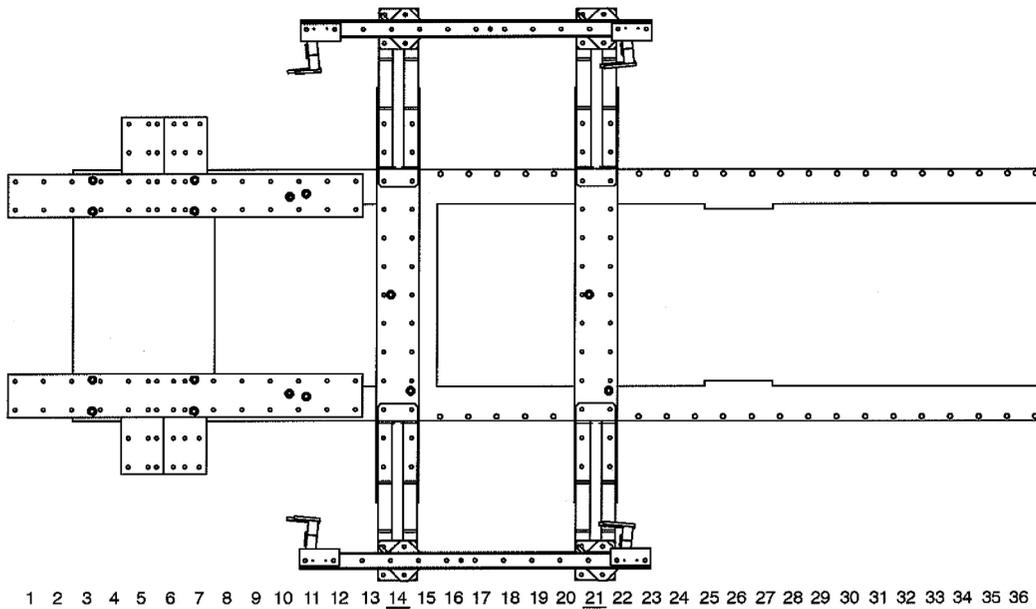
complément au 861.300
complementary set to
complemento al
zusatz zu + 9113.053

VAS 5007/11



861.800

19 Kg	11.12.2000	861.800-1RVA3
-------	------------	---------------



CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

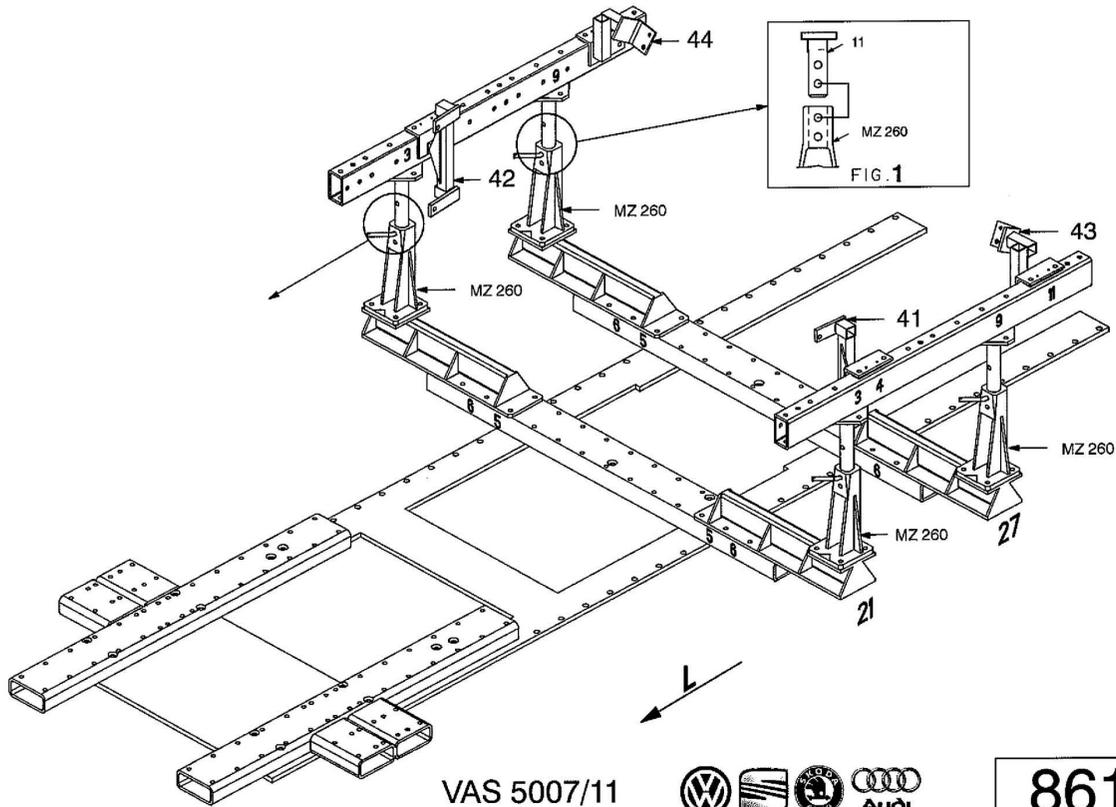
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE®



A4 2001 →
A4 quattro 2001 →

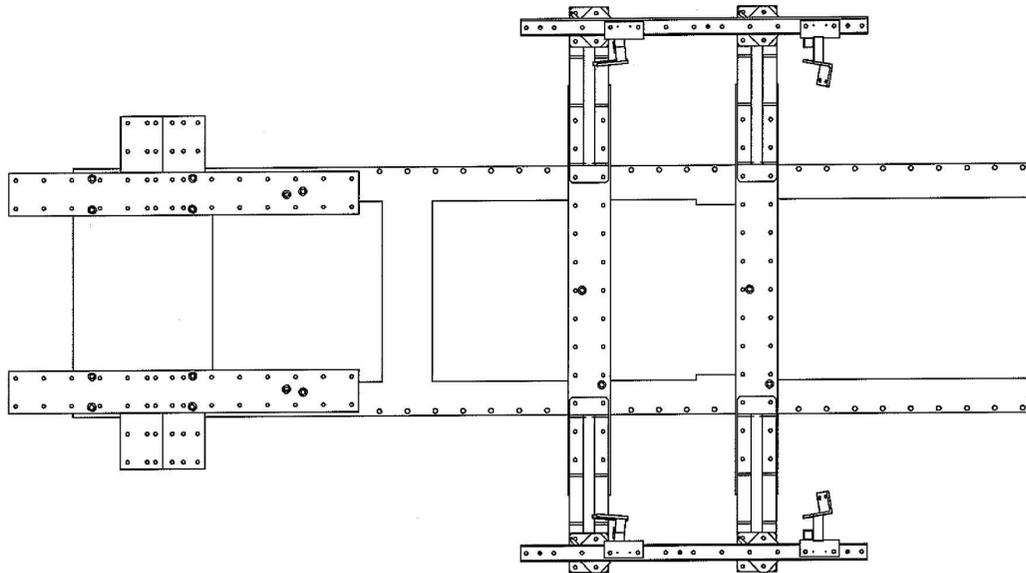


VAS 5007/11



861.800

19 Kg | 11.12.2000 | 861.800-1RVA3



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36

CELETTE®
VIENNE-FRANCE

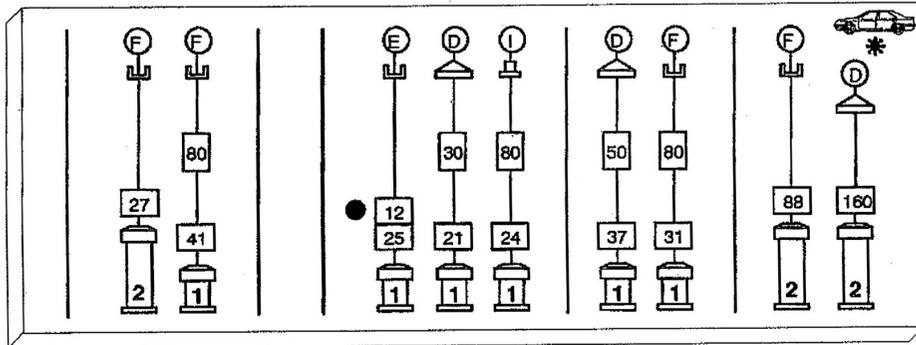
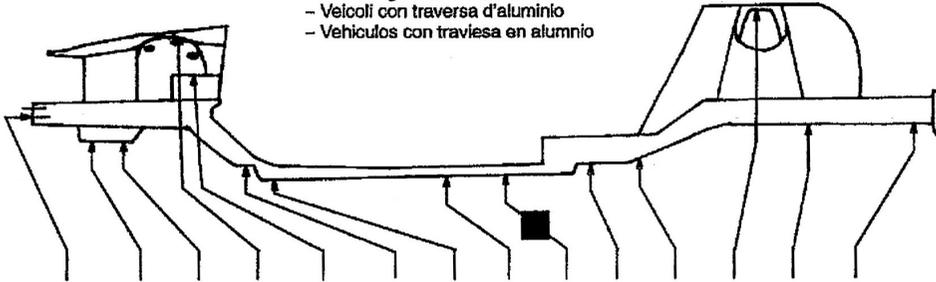
© Copyright 2000 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

B 3845

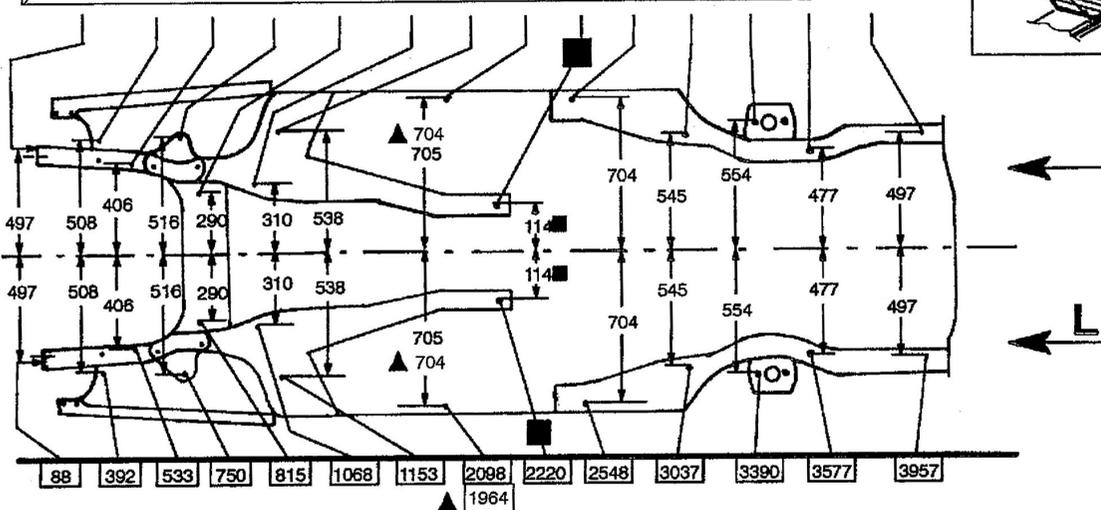
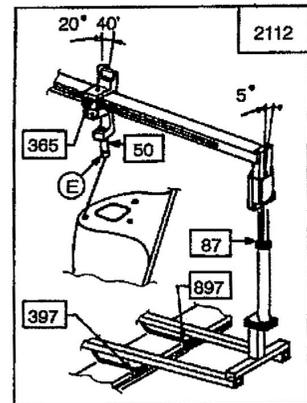
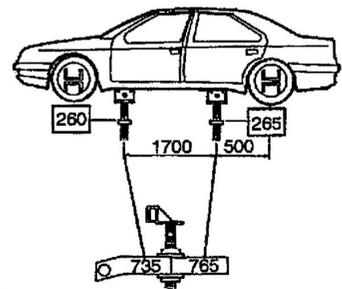
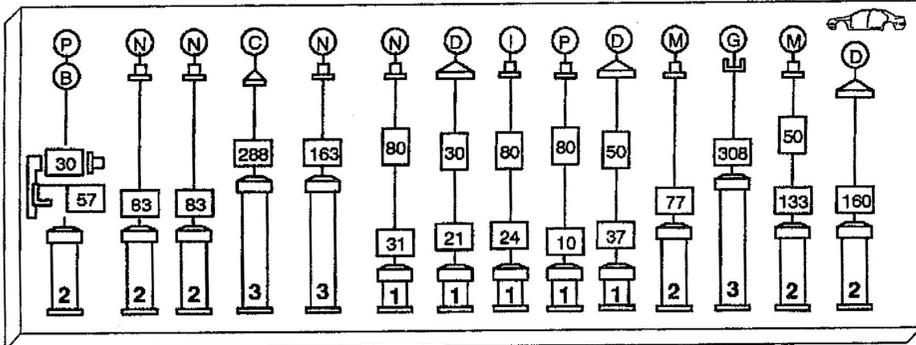
■ A4 quattro

▲ A4 CABRIO

- - Véhicules avec traverse en aluminium
- Vehicles with aluminium crossmember
- Fahrzeuge mit Aluminium-Traverse
- Veicoli con traversa d'alluminio
- Vehículos con traviesa en aluminio



1 2 3 4 5 6 7 8 ■ 9 10 11 12 13 14



06/02

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE